



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Prof. Muller

Hum. Romance

SAMMLUNG
FRANZÖSISCHER NEUDRUCKE

HERAUSGEGEBEN
VON
KARL VOLLMÖLLER

8

JEAN DE MAIRET
SOPHONISBE

MIT EINLEITUNG UND ANMERKUNGEN

HERAUSGEGEBEN
VON
KARL VOLLMÖLLER.



HEILBRONN
VERLAG VON GEBR. HENNINGER
1888.

AC
6
.53

173888
no. 8
1888

EINLEITUNG.

Vorliegende Ausgabe des berühmtesten, freilich mehr genannten als gelesenen Stückes von Mairet beruht auf der in meinem Besitz befindlichen ersten Ausgabe, und giebt dieselbe, auch in ihrer Orthographie und krausen Interpunktion, möglichst getreu wieder. Nur augenscheinliche Fehler, namentlich Druckfehler, diese besonders in der Interpunktion, sind gebessert. Alle Abweichungen verzeichnen die Anmerkungen. () und [] sind in der bekannten Weise verwendet.

Die meisten späteren Ausgaben sind im wesentlichen unveränderte Abdrücke der ersten, allerdings mit modernisierter Orthographie und Interpunktion. Nur zwei dieser Ausgaben (in den *Chefs-d'Œuvre dramatiques* und in der *Petite Bibliothèque des Théâtres*) zeigen selbständige Textgestaltung. Doch waren deren Änderungen, da nicht vom Verfasser, sondern von einem späteren Kritiker herührend, für eine Ausgabe von Mairets Werk nicht zu berücksichtigen. In den Lesarten sind die Abweichungen aller erreichbaren Ausgaben von der 1635er mitgeteilt.

Über Mairets Leben und Werke in der Einleitung zu einer neuen Ausgabe der *Sophonisbe* eingehend zu handeln, schien mir nicht angebracht. Gaston Bizos, *étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet* (Paris 1877, 400 S. 8) genügt zunächst vollkommen.

In dem Augenblick, da diese Einleitung zum Druck geht, erfahre ich übrigens auch, dass Herr Ernst Dannheisser, Assistent an der K. Realschule in Ludwigshafen am Rhein, eine Abhandlung nahezu fertig hat, welche sich hauptsächlich mit Mairets Leben und der Chronologie seiner Werke beschäftigt und im Frühjahr 1888 erscheinen wird.

Einiges zu Mairets Biographie möchte ich allerdings hier mitteilen. Zunächst über seine angeblich deutsche Herkunft.

Die Gebrüder Parfaict in ihrer *histoire du Théâtre François* 4 (Paris 1745) 337 f., danach Goujet, *Bibliothèque Française* 18 (Paris 1756) 179 ff. und Marmontel, *Chefs-d'Œuvre dramatiques*, S. lxxiii geben auf Grund eines Mémoire, das ihnen M. de Mayret, Seigneur de Romain, Neffe des Dichters, aus Besançon schickte, an: »Jean de Mayret tire son origine d'une ancienne famille noble, établie dans la Ville d'Ormond en Westphalie, des dépendances de l'Electorat de Cologne. La Religion Protestante s'étant introduite dans le païs, Gabriel Mayret, bifayeul de notre Auteur, attaché fortement à celle de ses ancêtres, & craignant d'être violenté pour embrasser la nouvelle, abandonna volontairement ses biens, & chercha une retraite à Besançon, accompagné de Jean de Mayret son fils unique« Bizon S. 1 macht daraus gleich »la petite ville d'Ormond, non loin de Cologne, en Westphalie.«

Zunächst denkt man an Dortmund (= d'Ormond, Dormond), wie das schon G. Weinberg, das französische Schäferspiel in der ersten Hälfte des siebzehnten Jahrhunderts (Frankfurt a./M. 1884) S. 90 Anm. * gethan hatte. Auf eine bezügliche Anfrage antwortet mir aber Herr Oberlehrer Dr. Rübel in Dortmund Folgendes: »Aus Dortmund kann die Familie nicht stammen. 1) Ein Name, der irgend welche Ähnlichkeit mit dem Namen, welcher natürlich französisiert sein müsste, hätte, ist hier nicht nachzuweisen. Die Namen der adligen Patriziergeschlechter Dortmunds sind hinlänglich bekannt, und in den zahlreichen Publikationen von Frensdorff, Hanssen, den meinigen u. a. sind

die Mairets oder ähnliche Namen nicht zu finden. 2) Die Reformation in Dortmund ist erst in den Jahren 1570—1578 durchgethrt, jedoch ohne Zwangsmafsregeln gegen die Katholiken, die ruhig hier verblieben sind. Das weitere finden Sie in meinen Beiträgen zur Geschichte Dortmunds 1, 148 f. Ob unter Mairet der korrumpierte Namen eines benachbarten Adelsgeschlechtes etwa der Grafschaft Mark steckt, vermag ich nicht zu sagen. Meines Wissens existiert kein märkisches Adelsgeschlecht mit ähnlich klingendem Namen; bei Westfalen könnte man zunächst nur an die frühzeitig reformierte Grafschaft Mark denken.«

Im Regierungsbezirk Trier giebt es ein katholisches Dorf Ormont mit nach Neumann, Geographisches Lexikon des deutschen Reichs (1883), 300 Einwohnern, in dessen Nähe sich die Trümmer der einst bedeutenden Burg Neuenstein befinden, zu der Ormont früher gehörte. Gegen Ende des 16. Jahrhunderts wurde in Ormont für kurze Zeit die Reformation eingeführt. Eine Stadt ist Ormont allerdings niemals gewesen. Vgl. Schannat, Eiflia illustrata, von Bärsch III, 2, 1 (Aachen und Leipzig 1854) S. 254 ff. Auf meine Anfrage bei dem Ortsvorsteher von Ormont, Herrn Bürgermeister Max Hisgen in Stadtkyll, ferner bei dem Ortgeistlichen, Herrn Pfarrer Joh. Becker in Hallschlag, erwiderten mir diese Herren, daß in Ormont selbst der Name nicht vorkomme, daß alte Kirchenbücher und Urkunden nicht vorhanden seien, daß aber in Manderfeld und Rodt Familien mit Namen Maret (so ist unseres Dichters Vater im Kirchenbuch von Besançon verzeichnet; s. u.) wohnen. Dies ist nicht genau. Es sind das, wie ich von den betreffenden Herren selbst erfuhr, die Familien Maraitte, deren Vorfahren sich teils so, teils Marette schrieben und französischer Abstammung sind. Sie haben also mit Mairet nichts zu thun.

Übrigens ist der Name *Ormond*, den die Parfaict angeben, nicht einmal sicher. In der zu Besançon (Stadtbibliothek) handschriftlich vorhandenen Gedächtnisrede des Rochet de Frasné auf Mairet, gelesen in der Akademie von Besançon, 28. Januar 1754 (Ouvrages des Académiciens

S. 282—304), steht, wie Herr L. Pingaud in Besançon, Professor der neueren Geschichte an der Universität, Sekretär der Akademie, mir ausdrücklich bestätigt, *Oytmund*, nicht *Ormond*. Allerdings rührt die Niederschrift nicht vom Verfasser der Rede selbst her, sondern von der des Lohnschreibers der Akademie, und die Form des *r* ermöglichte leicht eine Verwechslung mit *y*.

Von Ormont ist also jedenfalls abzusehen.

Mairet selbst sagt in der bekannten Lettre vom 30. September 1637 (Apologie | pour Monsieur | Mairet, contre | les calomnies du Sieur Corneille de Rotten. MDCXXXVII, 32 S. 4^o; nicht in der Pariser Nationalbibliothek, aber in der Arsenal-Bibl. und der Ste Geneviève, Y. 458 (3) Rés., auch Besançon, Stadtbibl. *); ich zitiere nach einer Abschrift, welche Herr Dannheisser in Besançon hat machen lassen): »Mon grand' père estoit venu de Strasbourg à Besançon pour y prendre les premières notions de la langue françoise comme c'est encore aujourd'huy, la première station des Allemands qui l'ont toujours aymée, tant pour la raison du territoire qui ne produit pas de mauvais vins que pour la liberté de cette ville impériale.« In den Straßburger Archiven findet sich nichts.

Der Name Maret ist, wie ich durch Vermittlung des Herrn Stadtbibliothekars Dr. Max Keuffer in Trier erfuhr, in Trier, Koblenz, Kaiserslautern, Kreuznach, Hanau, Berlin, Lübeck, Harburg vertreten. Diese deutschen Marets sind mit Ausnahme des Herrn Maret in Trier, der katholisch ist, weil seine Mutter es war, Protestanten. Ihre Vorfahren sind, einer Familientradition zufolge, nach der Widerrufung des Edikts von Nantes aus Dijon oder, nach anderen Mitteilungen, aus dem Languedoc, nach Holland und Deutschland gekommen. Alle Marets in Deutschland stammen, soviel man weiß, von einem Ahnen ab, der

*) Wie ich eben aus Paris erfahre, werden sämtliche auf den Cidstreit bezüglichen Schriften im Anschluß an eine Arbeit über denselben demnächst von einem jungen Deutschen veröffentlicht, ein sehr dankenswertes Unternehmen, wenn man bedenkt, wie schwer zugänglich Einzelnes, z. B. die Apologie, ist.

gegen Mitte vorigen Jahrhunderts in Trier lebte. In Frankreich ist der Name in einer katholischen Linie noch vielfach verbreitet*), so war z. B. der Kanzler des ersten Napoleon, der Duc de Bassano, ein Maret. Die Familie Maret hat sich nie Maraité oder Marette geschrieben. Von Ormont weiß Herr Maret in Trier nichts. Ob unser Dichter mit diesen Marets zusammenhängt, ist natürlich nicht zu sagen. In jedem Falle aber glaube ich, die deutsche Abstammung Mairets verneinen zu sollen, bis bessere Beweise dafür gefunden sind. Noch erwähne ich, daß nach einer Mitteilung des Stadtarchivars, Herrn Prof. Dr. Höhlbaum in Köln (wo nach der Notiz bei den Parfaict nachgeforscht werden mußte), in den Kölner Bürgeraufnahmelisten aus dem 16. Jahrhundert, dem einzigen dortigen Material, welches für diesen Zweck Aufschluß verhieß, sich folgende ähnlich klingende Namen finden: *Marre*, *Mares*, *Meris*, *Merinck*. Keinerlei Ergebnisse lieferten die sorgfältigsten Nachforschungen nach Mairet und seiner Familie im Kais. und Kön. Haus-Hof- und Staatsarchiv Wien und im Trierer Archiv. Ich berichte über alle diese Schritte, um anderen die Mühe vergeblichen Nachforschens zu ersparen.

Über Mairets Geburtsjahr ist Folgendes zu bemerken.

Nach seiner eigenen Angabe in der schon öfter angezogenen Epistre dedicatoire zum Duc d'Ossone**), datiert

*) Das Pariser Adressbuch führt 9 Mairet und 15 Maret auf.

**) Ähnlich äußert sich Mairet im Au Lecteur seines letzten Stückes, der Sidonie, »Acheué d'imprimer la premiere fois le 30. Septembre 1643.« Ich teile die in mehr als einer Beziehung interessante Vorrede hier ganz mit, da man sie bisher noch wenig (vgl. Bizo S. 370) beachtet hat. »C'est icy non seulement la plus nouvelle, mais encore la dernière de mes Pieces de Theatre, sur laquelle il te fera permis d'exercer ou ta Critique rigoureuse, ou ton Jugement favorable: Puis que dés à present à l'exemple de Messieurs de Scudery, Du-Ryer, de Rotrou, & autres fameux Auteurs, ie me retire sans regret des occupations de la Scene, apres y avoir trauillé 17. années. Il me semble que la Muse qui marche sur le Cothurne, n'auroit pas raison de se plaindre

vom 4. Januar 1636, ist er 1610 geboren, und so nahm man auch bis zum Erscheinen der *histoire du Théâtre François* der Gebrüder Parfaict an. Sie nun bezeichnen im 4. Bd. dieses Werkes S. 338 f. auf Grund des schon erwähnten *Mémoire* als Geburtstag des Dichters den 4. Januar 1604. Marmontel a. a. O. S. lxxiii schreibt 1601. Zu 1604 stimmt, aufser anderem, was man bei Gaspary nachlesen möge, vor allem schlecht, dafs zwischen der Aufführung und dem Druck auch der berühmtesten Stücke Mairets ein grosser Zwischenraum, und zwar gewöhnlich immer 6 Jahre, liegt. Und so glaubte Gaspary, *Zeitschr. f. roman. Philol.* 5 (1881) S. 70 ff., an dem Jahr 1610 festhalten zu müssen.

Das Kirchenbuch von Besançon stellt die Sache sehr einfach richtig. Ich wandte mich brieflich an den Maire von Besançon, Herrn Bruand, und erhielt von ihm nachstehende Notiz des Herrn A. Castan, Archiviste de la ville de Besançon, Correspondant de l'Institut*).

du congé que ie luy demande, & que ie luy donne, apres auoir iustement partagé la plus belle moitié de mon âge à son seruice, sans autre recompense que d'vn peu de bruit, & de quelques feuilles de Laurier. Il est temps deormais d'employer ce qui nous reste de loisir & de chaleur, à des ourages plus serieux, & dont le succes soit moins dependant de l'opinion ou de l'humeur d'vne assemblée, ou les voix se comptent plustost qu'on ne les pefe; & de la disposition des Acteurs, dont la plupart affectent plus les peronnages qui les contentent, que les rôles qui leur sont propres. Au reste, si plusieurs de mes amis qui sont Ingés competans en cette matiere, ne me flattent point, Sidonie est sans doute le plus acheué de tous mes Poëmes, tant pour la verification, que pour l'artifice & la conduite du sujet: Ils n'en exceptent pas meisme la Sophoni[s]be, ny la Cleopatre. Ce ne fera peut-estre pas ton sentiment, mais il n'importe, à cela ne tienne que nous ne foyons tousiours bien ensemble, & que la Paix generale ne soit conclué. Adieu.*

*) Wie ich jetzt erst durch Herrn Dannheisser erfahre, dem es Herr Castan mitgeteilt hatte, ist dieser Auszug aus dem Kirchenbuch bereits gedruckt, *Revue historique* Bd. 25 (1884) S. 84 Anm. 1 in H. Tiviers Artikel über Mairets diplomatische Thätigkeit (*Négociations de Jean de Mairet*). Diese Veröffentlichung war den Litterarhistorikern entgangen.

Extrait du volume des Archives de la ville de Besançon, intitulé: »Liber Matrimoniorum ecclesiae parochialis Sancti-Petri Bisuntinae civitatis, anno 1601, item baptisatorum ab anno 1601 usque ad 1618.«

»Joannes, filius Joannis Maret [sic!] et ejus uxoris Mariae Clerget, baptizatus fuit die decima maii anno Domini millesimo sexcentesimo quarto; cujus patrinus fuit dominus doctor Joannes Sauget et matrina Joanna Cler.«
Da die Kinder gewöhnlich am Tag nach ihrer Geburt getauft wurden, so ist der Dichter der Sophonisbe so ziemlich sicher am 9. Mai 1604 geboren.

Die Geschichte der Sophonisbedichtung behandle ich hier nicht, sondern verweise auf Ludwig Fries, Montchrestiens »Sophonisbe«, seine Vorgänger und Quellen, Marburger Dissertation 1886, sowie auf eine demnächst erscheinende Abhandlung meines Schülers A. Andrae: »Sophonisbe in der französischen Tragödie, mit kurzem Überblick über die dramatischen Bearbeitungen in andern Litteraturen.«

Dagegen schien es mir wertvoll, über die Ausgaben von Mairets Werken schon jetzt alles erreichbare Material zu vereinigen. Da mir aber nicht alle Drucke zugänglich waren, so konnte das Verhältnis der einzelnen Ausgaben eines Stückes zu einander nicht immer bestimmt werden.

Um Berichtigungen und Nachträge zu diesem Verzeichnis bitte ich sehr.

MAIRETS POETISCHE WERKE.

Handschriften sind mir nicht bekannt. Die Drucke sind nicht gerade häufig zu finden. In Deutschland haben wir meines Wissens nirgends ein vollständiges Exemplar von Mairets Dramen, sondern immer nur einzelne Stücke. Auch mein Exemplar ist nicht ganz vollständig; es fehlt der Solyman, dafür sind aber beinahe alle Stücke in den ersten Ausgaben vertreten. Meine Exemplare haben alle ältere

Einbände bis auf den Marc-Antoine von 1639, der aus losen, auf Schreibpapier aufgezogenen Blättern besteht.

Die Pariser Nationalbibliothek ist sehr reich an Exemplaren, weniger an Ausgaben, da jede Ausgabe mehrfach zu finden ist. Von den sonstigen öffentlichen Bibliotheken in Paris besitzt das Arsenal einzeln zwei Ausgaben, außerdem zwei Sammlungen, B. L. 9740 und 9742 A. Die Bibliothèque Ste Geneviève und die Mazarine haben je nur zwei Sachen von Mairet. Was die übrigen Bibliotheken von Mairetdrucken besitzen, ergibt sich aus meinen Bemerkungen zu den einzelnen Ausgaben.

Die mir zugänglichen alten Kataloge liefern folgende Angaben über Mairetdrucke*).

Ein wertvolles, vollständiges Exemplar der Werke Mairets ist das des Catalogue Pompadour (Catalogue des Livres de la bibliothèque de feuè Madame la Marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine. A Paris, rue S. Jacques, Chez Jean-Th. Herissaut, Imprimeur du Cabinet du Roi, Maison et Bâtimens de Sa Majesté, et Jean-Thomas Herissaut Fils, Libraire, même maison. MDCCLXV. Avec Approbation.) S. 80: No 860. Théâtre de Mairet, savoir:

Chryseide et Arimand, T. C. Rouen, Cailloué 1639, in-8^o. Sylvie, T. C. P. Paris, Targa, 1628, in-8^o. La même. Troyes, Oudot, 1654, in-12. La même. Lyon, de la Riviere, 1656, in-8^o. La même. Rouen, Berthelin, 1667, in-12. La même. Troyes, Oudot, 1681, in-12. Silvanire, ou La Morte vive, avec une Préface en forme de Discours poétique, T. C. P. Paris, Targa, 1631, in-4^o. Le Duc d'Ossonne, C. Paris, Rocolet, 1636, in-4^o. La même. Paris, Rocolet, 1696, in-12. Virginie, T. C. Rocolet, Paris, 1635, in-4^o. Sophonisbe, T. Paris, Rocolet, 1635, in-4^o. Marc-Antoine, T. Paris, Sommaville, 1637, in-4^o. La même, Paris, Sommaville, 1639, in-12.

*) Was von den nachstehend verzeichneten Exemplaren in öffentliche Bibliotheken übergegangen ist, vermag ich ohne Erhebungen an Ort und Stelle nur ausnahmsweise zu ermitteln.

Le Grand et dernier Solyman, ou La Mort de Mustapha, T. Paris, Courbé, 1639, in-4^o. Le Roland furieux, T. C. Paris, Courbé, 1640, in-4^o. L'illustre Corsaire, T. C. Paris, Courbé, 1640, in-4^o. La même, Paris, Courbé, 1641, in-12. Athenais, T. C. Paris, de Braquigny, 1642, in-4^o. La même, Paris, de Braquigny, 1645, in-8^o*). La Sidonie, T. C. Paris, Sommaville, 1643, in-4^o. Mélanges poétiques, Paris, Targa, 1628, in-12.

Die berühmte Bibliothek Pompadour wurde leider in dem Verkauf von 1765 zerstreut. E. Quentin Bauchart, *les femmes bibliophiles de France*, 2, 55—90, giebt ein Verzeichnis von 127 Werken aus dieser Sammlung, die sich jetzt bei verschiedenen Amateurs befinden. Es sind dies natürlich nur solche Bücher, welche sich entweder durch Prachteinband oder durch andere äußere Vorzüge auszeichnen. Mairets Werke werden nicht erwähnt (Mitteilung des Herrn Émile Picot in Paris.).

Der Cat. Soleinne (*Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne. Catalogue rédigé par P. L. Jacob, Bibliophile.*) führt drei Exemplare von Mairets Werken auf, zwei vollständige, eines Bd. 1, Paris 1843, S. 225 f. unter No. 1056, exemplaire de Crozat, jetzt auf der Pariser Nationalbibliothek, 4 vol. in-4^o, v. f. fil., 12 pièces, das andere, Dernière partie, Livres doubles et Livres omis, 1845, S. 20 No. 145, 12 pièces en 2 vol. in-4^o, v. br., fil. Armes, et 1 vol. in-8^o, v. gr. Vielleicht aus der Méonschen Bibliothek stammend, die Soleinne teilweise gekauft hat (Cat. Soleinne 1, préface S. XII f.). Allerdings fehlte diesem Méonschen Exemplar die Sophonisbe,

*) Hierauf verzeichnet der Katalog eine andere Ausgabe der Athenais, »Paris, Ribou 1700, in 12.« Das ist ein Irrtum. Die Ausgabe befindet sich in der Pariser Nationalbibliothek (Y. Th. 1345) und hat folgenden Titel: Athenais, | Tragédie, | [Vignette] | A Paris, | Chez Pierre Ribou, proche les | Augustins, | à la descente du Pont-neuf, | à l'Image S. Louis | MDCC. | Avec Privilege dv Roy. 6 Bl. Titel, Preface, Livres Imprimez chez Pierre Ribou, Extrait dv Privilege dv Roy und Personenverzeichnis. 83 pag. Seiten in 12. Dies ist, wie schon aus dem Privilege hervorgeht, die Athenais von La Grange.

sonst war es vollständig. Vgl. Catalogue des livres . . . qui composaient la Bibliothèque de M[éon], Paris 1803, S. 247. Doch hat Soleinne es vielleicht ergänzt. Ein unvollständiges Exemplar hat der Cat. Soleinne unter No. 1057, in dem Sylvie, Criseide et Arimant und Virginie fehlen. Einzelnes steht dort unter No. 1058, 1059, 1127. Weitere vollständige Exemplare verzeichnen der Catalogue La Valliere, II, 5, 45 No. 17384 und die Bibliothèque dramatique de Pont de Vesle augmentée et complétée par les soins du Bibliophile Jacob, Paris 1846, S. 69 f. No. 765 (»Le Marc-Antoine et la Sylvie sont d'une édition différente de celles du Catalogue Soleinne.«).

Die Sylvanire einschließlich Œuvres lyriques, 1631, der Corsaire, 1640, die Athenais, 1642, die Sidonie o. J. sind verzeichnet im Catalogue de livres provenant des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe. Bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly. Deuxième partie, Paris 1852, No. 1155, in einem Sammelband Tragédies et comédies de Mairet, Regnault, etc. 2 vol. in-4^o.

Nur auch sonst Bekanntes enthält der Catalogue Techener (description bibliographique des livres choisis en tous genres composant la librairie J. Techener, Paris 1855. 58, 2 Bde. 8^o) II S. 323 f. (8 Drucke) und der Catalogue des livres rares de la librairie de L. Potier II, Paris 1872, S. 208 No 1579 (nur Silvanire und Autres œuvres lyriques 1631).

Ich führe nun die mir bekannten Ausgaben der Werke Mairets hier auf. Es giebt nur Einzelausgaben, welche von Liebhabern in Sammelbände gebracht worden sind, dann Drucke einzelner Stücke in Sammlungen. Eine Gesamtausgabe der Werke Mairets ist nie veranstaltet worden. Corneille verdrängte Mairet rasch.

Das Verzeichnis bei Gaston Bizos, étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet (Paris 1877) S. 392 f., wird durch das Folgende vielfach ergänzt. Meine Angaben beruhen beinahe durchweg auf Einsicht der Ausgaben durch mich oder andere. Manches besitze ich auch selbst. ** vor dem Titel bedeutet: in meinem Besitz, * vor dem

Titel bedeutet: von mir selbst eingesehen. Die Exemplare der Pariser großen Bibliotheken, welche ich nicht auch besitze, haben die Herren Dr. W. Grünberg und Dr. Gräfenberg für mich eingesehen, und ich gebe ihre Beschreibung wörtlich wieder. Viele Nachweise verdanke ich der bekannten Liebenswürdigkeit von É. Picot in Paris. Die Herren Stadtbibliothekare in Amiens, Lyon, Rennes, Rouen, sowie Herr F. J. Furnivall in London haben mir über seltene Ausgaben in freundlichster Weise Auskunft erteilt. Ihnen, sowie den im Vorstehenden schon genannten Herren, ferner den großen Bibliotheken in Berlin, München, Straßburg, Stuttgart, Wien, Wolfenbüttel, welche mir unbekannte Ausgaben hierherschickten, sage ich meinen verbindlichsten Dank.

Soweit ich die Ausgaben prüfen kann, und abgesehen von dem über einige Sophonisbedrucke schon Bemerkten, ist immer eine Ausgabe aus der andern geflossen, die späteren natürlich mit modernisierter Orthographie und Interpunktion.

I. CHRYSEIDE ET ARIMAND*).

1) Chryseide | Et | Arimand. | Par le sieur Mairet, | Tragi-Comedie. | [Vignette] | A Rouen, | Chez Jacques Befongne, dans | la Cour du Palais. | M.DC.XXX. | 2 Bll. Titel; Le Libraire au Lecteur; Acteurs. 112 p. S. 8^o. Vgl. Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 769. Fehlt, wie es scheint, der Pariser Nationalbibliothek und findet sich bloß in der Arsenalbibliothek, da allerdings in zwei Exemplaren in den Sammelbänden: B. L. 9740 und B. L. 9742 A.

Im gleichen Jahr noch erscheint: 2) ** Chryseide | et | Arimand. | Par le sieur Mairet, | Tragi-comedie. | A Paris. | Iouxté la copie Imprimée à Rotten | Chez Jacques

*) Ich verzichte darauf, in den folgenden Titelangaben die Schriftgattungen der Originalausgaben zu reproduzieren, da ich die Ausgaben nicht immer selbst einsehen konnte.

Befongne. | M.DC.XXX. 2 Bl. wie oben, 106 p. S. 8^o.
 Cat. Soleinne No. 1056; Bibl. dram. de Pont de Vesle
 No. 766. In der Pariser Nationalbibliothek in mehreren
 Exemplaren vorhanden. Ferner in Besançon, Stadt-
 bibliothek. London, Brit. Mus; der Schluss in diesem
 Exemplar handschriftlich ergänzt.

3) Eine letzte Auflage erlebte das Stück 1639:
 Chrifeide | Et | Arimand. | Tragi-Comedie. | Par le sieur
 Mairet. | [Vignette], A Rouen, | Chez Jacques Caillotté,
 dans | la Court du Palais. | M.DC.XXXIX. 2 Bl. wie
 oben, 106 p. S. 8^o. Paris, Nat.-Bibl. Y. 5548 c. 2.
 Alle drei Ausgaben sind unprivilegierte Drucke. Vgl. das
 Vorwort des Verlegers, welches in allen drei Ausgaben
 dasselbe ist. Es lautet: »Le Libraire au Lecteur. Amy
 Lecteur, ceste Tragi-comedie estant tombée entre mes mains,
 & fortant d'une des bonnes plumes de France, comme la
 lecture t'en fera foy, l'ay creü qu'il estoit de mon deuoir
 de la mettre en lumiere, pour t'en faire participant, te
 suppliant de la recevoir d'aussi bon cœur que ie te la
 presente. Adieu.« Mairet macht seiner Entrüstung über
 die unrechtmäßige Ausgabe Luft im Advertissement au
 Lecteur der vierten, 1630, nach dem Erscheinen des
 Besongneschen Drucks veröffentlichten Ausgabe der Silvie.
 Dasselbe ist so interessant, daß ich es ganz hersetze.
 »AMY Lecteur, Je suis obligé de t'advertir, que l'avarice
 de certains Libraires a falsifié les presentes Oeuures, au
 preiudice de ce peu de bruit que les plus mediocres
 Escriuains font encore bien aise de s'acquerir parmy les
 honnestes gens, pour toute recompense de leur temps perdu.
 Les fautes que leur ignorance a laissé glisser dans mes
 Escrits font que i'ay iuste sujet de desaduotter tous ceux
 qui iusques icy se sont pû vendre sous mon nom, s'ils
 ne sont de l'impression de François Targa: & entre autres
 vne Tragi-Comedie intitulée Crifeide et Arimant,
 que i'ay composée au sortir des Escoles à l'âge de quinze
 à seize ans, & laquelle vn Imprimeur de Rotten nommé
 Jacques Befongne a mise au iour cette année, sans priui-
 lege ny Argument, avec tant de fautes contre mon sens,

que ie ne puis la recognoistre pour mienne. Ce que i'en dy n'est pas pour donner plus de prix à mes Pieces par le soin qu'on a voulu prendre de les falsifier: Tu n'es pas à sçauoir qu'on treuue des faiseurs de fausse monnoye qui contrefont aussi bien le coin du Prince pour vn sols que pour vne pistole. Contente-toy de cet ourage cy, en attendant que ie te donne vne Tragi-Comedie purement Pastorale de ma derniere & meilleure façon. Ce que ie promets à ta curiosité, ie le tiendray dans cette année 1630. ADIEV. « Die vorhergehenden Ausgaben der Silvie haben die andere, bei Silvie No. 1 mitgeteilte Vorrede. Vgl. ferner über Mairets Schritte gegen die ohne seine Erlaubnis veranstaltete Ausgabe und das tragische Geschick des Nachdruckers die histoire du Théâtre François 4, 343 Anm. » Il [Mairet] fit ce qu'il pût pour en empêcher la vente, jusques-là que Jacques Besongne, Libraire à Rouen, qui l'avoit mis sous la presse, fut obligé par les poursuites de François Targa, à qui il en avoit laissé procuration, de faire un voyage à Paris, où le pauvre homme mourut subitement. « Mairet selbst erzählt den Hergang in der Epître familière S. 9, abgedruckt von Marty-Laveaux, œuvres de P. Corneille (Gr. Écriv.) III, Paris 1862, S. 71, Anm. 2 und sonst, z. B. bei Fournier, Théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, 2, 210. Nicéron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, Bd. XXV (Paris 1734) S. 244, spricht von einer Ausgabe der Chriseide Rouen 1629 in-8^o. Das ist Druckfehler oder Verwechslung mit 1639.

II. LA SYLVIE.

Groß ist die Zahl der Ausgaben der Silvie. Bizon bezieht dieselbe auf dreizehn; wir werden sehen, daß es deren mehr sind.

1) Die älteste ist: La Sylvie | Du Sieur | Mairet. | Tragi-Comedie-Pastorale. | Dediee A Monseigneur | De Montmorency. | A Paris, | Chez François Targa, au premier pilier de la grand' Salle du Palais, | devant les

Consultations. | M.DC.XXVIII. | Avec Privilege du Roy. | 6 Bll. Titel; Widmung A Monfeigneur de Montmorency, Duc, Pair et grand Admiral de France etc.; Argument; Advertiffement au Lecteur; Extraict du Privilege du Roy (Ledit Privilege est entheriné aux Requestes de l'Hofstelle 10. Novembre 1627); Les Acteurs; 136 p. S. 8^o. Angebunden sind: Autres Œuvres Poëtiques Du Sieur Mairet. A Paris, Chez François Targa, au premier pilier de la grand' Salle du Palais, devant les Consultations. M.DC.XXVIII. Avec privilege du Roy. 71 p. S. und die Chriseide. Paris 1630. Paris, Nat.-Bibl. Y+ 5701. Ebenso sind diese drei zusammengebunden in dem Exemplar der Stadtbibliothek von Besançon. Das Advertiffement au Lecteur lautet: AMY Lecteur, tu treuneras deux sortes de fautes en ce Liure, que la curiosité de mes amis fait voir au iour malgré moy, n'ayant iamais eu dessein de rendre mon ignorance publique: les vnes sont de l'Imprimeur, & les autres viennent de moy; pour celles-cy ie les abandonne d'aussi bon cœur à ta censure, que ie te prie de pardonner à celles-là, & d'en remettre le chastiment à la seconde Edition. Auffallend ist eine Notiz im Cat. Soleinne 1, 226, wo unter No. 1058 folgende Ausgabe verzeichnet wird: »La Sylvie du sieur Mairet. Tragi-comédie Pastorale. (5 a. v.) Edition seconde. Paris, François Targa, 1628 — Autres Œuvres poëtiques du même. Ibid., id., 1628; 2 part. en 1 vol. in-8, parch. vert. Première édition de cette pièce qui eut une si grande célébrité et qui fut réimprimée par le même libraire et dans le même format en 1629 et 1630; à Rouen, Bouley, 1629 et 1631, et à Paris, Marette 1634.« Was »Edition seconde« bedeuten soll, weifs ich nicht. Auch sonst kennt niemand diese zweite Ausgabe. Eine solche fehlt den Pariser öffentlichen Bibliotheken. Es ist nur eine Ausgabe von 1628 bekannt.

Bis auf die Titelblätter scheinen mir folgende zwei Ausgaben (beide Nachdrucke) ganz identisch zu sein.

2) ** La Sylvie | Dv Sievr | Mairet, | Tragi-Comedie-Pastorale. | Dediee A Monfeignevr | De Montmorency. |

[Vignette] A Paris, | Chez François Targa, | Et se vendent
à Rotten chez Jean Bovley, | ruß aux Iuifs, entre les deux
portes | du Palais. | M.DC.XXIX. | 6 Bl. Titel; Widmung
wie oben; Argument; Advertiffement av Lectevr: derselbe
Wortlaut wie No. 1, nur am Schlufs à *vne autre Edition*
statt à la *seconde E.* An Stelle des Privilegs findet sich
das Gedicht:

Av Sievr Mairret.
Mairret cette belle Sylvie
Que la Scene cherit fi fort,
Te donnera malgré la mort
Le bien d'vne eternelle vie.

L. T. N.;

Les Actevrs. 131 p. S. 8^o. Auch Dresden; Paris,
Nat.-Bibl. Vgl. Cat. Techener No. 10 337. Angebunden:
Avtres | Œvvres | poetiques | dv Sievr | Mairret. [Vig-
nette] A Roven, | Chez Jean Bovley, ruß aux Iuifs,
entre | les deux portes du Palais. | M.DC.XXIX. | 61 p. S.
8^o. Auch Dresden.

3) La Sylvie | Du Sievr | Mairret. | Tragi-Comedie-
Pastorale. | Dediee A Monseignevr | De Montmorency |
A Rouen, | Chez Jean Bouley, ruß aux Juifs, entre | les
deux portes du Palais. | M.DC.XXIX. | 6 Bl. wie oben,
131 p. S. 8^o. Arsenalbibl. B. L. 10 909. Auch hier
die Autres œuvres poétiques angebunden; ein anderes
Exemplar meiner Ausgabe No. 2, aber unvollständig,
nur 60 S., das letzte Blatt mit S. 61 fehlt. Vgl. Cata-
logue La Vallière II, 5, 45 No. 17 385.

Das Jahr 1630 brachte drei Ausgaben der Silvie.
Zunächst einen Nachdruck von No. 2.

4) * La Sylvie | Dv | Sievr | Mairret. | Tragi Comedie
Pastorale. | Dediee A Monseignevr | De Montmorency.
[Vignette] A Roven, | Chez Iean Bovlley, ruß aux Iuifs, |
entre les deux portes du Palais. | M.DC.XXX. | 6 Bl.
Titel; Widmung A Monseigneur de Montmorency etc.;
Argument de la Sylvie; Advertiffement av Lecteur; Au
Sievr Mairret; Les Acteurs. Kein Privileg. 110 p. S.
Am Schlufs des Bandes mit fortlaufender Paginierung:

Avtres | Oeuvres | poetiques | dv Sievr | Mairet. [Andere Vign.]
 A Roven, | Chez Iean Bovley, ruë aux Iuifs, | entre les deux
 portes du Palais. | M.DC.XXX | einschl. Titel S. 111—170.
 8°. Wien. Genauer Abdruck der Ausgabe von 1629 (No. 2),
 nur auf eine geringere Anzahl von Seiten zusammenge-
 drängt. Dasselbe gilt für die Autres œuvres poétiques, nur
 daß hier die Titelblätter der Ausgaben von 1629 und
 1630 genau übereinstimmen und die Paginierung in 1630
 fortläuft, während in 1629 die Autres œuvres poétiques
 besonders paginiert sind. Von der Targaschen Ausgabe
 1630 unterscheidet sich diese (No. 4) durch Folgendes:
 das Advertissement au Lecteur ist in No. 4 das alte.
 Die Orthographie ist in No. 4 älter als in No. 5.
 Druckfehler, welche No. 4 hat, werden von No. 5 ver-
 bessert. Die Sceneneinteilung wird von No. 5 einmal ge-
 ändert: die 2. Scene des I. Actes ist geteilt, der erste Akt
 hat also 5 Scenen.

5) Eine bei Targa, die dritte bei diesem Verleger.
 **La Sylvie | Dv Sievr | Mairet. | Tragi-Comedie-Pastorale. |
 Dediee A Monfeignevr | De Montmorency. | Troisiëfme
 Edition, reveuë & corrigée | par l'Authëur. [Vignette]
 A Paris, | Chez François Targa, au premier pilier | de la
 grand' Salle du Palais, deuant les | Consultations, au Soleil
 d'or. | M.DC.XXX. | Auec Priuilege du Roy. | 6 Bl. Titel;
 Widmung A Monfeignevr Le Duc de Montmorency & de
 Dampuille, Pair & grand Admiral de France, &c.; Argv-
 ment de la Sylvie; Av Sievr Mairet; Advertissement av
 Lectevr [dasselbe ist unter Chriseide No. 3 abgedruckt].
 Extraict du Priuilege du Roy (Ledit Priuilege est entheriné
 aux Requestes de l'Hostel le 10. Nouembre 1628); Les
 Actevrs; 131 p. S. 8°. S. 132 ist leer. S. 133—203
 enthält Avtres | Oeuvres | Poëtiques | Dv Sievr |
 Mairet. [Vignette] A Paris, | Chez François Targa, au
 pre- | mier pilier de la grand' Salle du Palais, | deuant
 les Consultations. | M.DC.XXX. | Auec Priuilege du Roy. |
 S. 133—34 unpaginiert, S. 135—203 paginiert. S. 201
 steht ein »Sonnet à Monsieur Denis«. Anf. Tu penses, cher
 amy, que dans ma solitude, welches die früheren Ausgaben

noch nicht haben, wohl aber die späteren. S. 204 leer. Besançon, Stadtbibliothek. Ein drittes Exemplar dieser Ausgabe befindet sich auf der Grande Bibliothèque de la Ville de Lyon. Sonst finde ich die Ausgabe nur erwähnt in der Bibliothèque du Théâtre François, depuis son origine, Dresde 1768, 2, 88.

6) La Sylvie | du sieur | Mairet. | Tragi-Comédie-Pastorale. | Dédinée à Monseigneur | de Montmorency | A Caen, | De l'Imprimerie, de | Jacques, Mangeant. | M.DC.XXX. | 6 Bl. Titel; Widmung A Monseigneur de Montmorency, Duc, Pair, et Grand-Admiral de France; Argument de la Sylvie; Advertissement au Lecteur; Au Sieur Mairet; Les Acteurs. Kein Privileg. 131 p. S. 8^o. Hierauf mit neuer Pagnation: Autres | oeuvres | poetiques | du Sieur | Mairet. | A Caen, | de l'imprimerie, de | Jacques, Mangeant. | M.DC.XXX. | Unvollständig. S. 1—50. Bis dahin genau wie in unserer No. 2. Nur in der Stadtbibliothek in Amiens vorhanden (B. L. 2071.). Fehlt den Pariser öffentlichen Bibliotheken. Den Nachweis dieser Ausgabe verdanke ich É. Picot. Vgl. auch Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 766. Der Bibliothekar der Bibliothèque communale in Amiens, Herr R. Vion, hat mir auf meine Anfrage obige nähere Mitteilungen über die Ausgabe gemacht. Er fügt noch bei: »Notre exemplaire, court de marges, fatigué, mal conservé dans sa reliure en parchemin, dos en papier, a perdu au moins un cahier et demi, à la fin; les œuvres poétiques, paginées à part, n'ont que 50 pages qui se suivent; les 3 ou 4 derniers feuillets sont séparés par des lacunes.«

7) Eine Ausgabe, Rouen, Jean Boulley, 1631, 8^o, kenne ich nur aus Cat. Soleinne No. 1058 und genauer aus Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 766. Wo ist das Ex. jetzt?

8) La Sylvie | du sieur | Mairet. | Tragi-comédie-Pastorale. | Dediée a Monseigneur | De Montmorency. | Quatriesme Edition, reueuë & corrigée | par l'Authneur. [Vignette] A Paris, | Chez Estienne Savcié, ruë des sept | Voyes, a saint Hilaire. | M.DC.XXXIII. | 6 Bl. Titel;

Widmung; Argument; Au Sieur Mairet; Advertissement au Lecteur; Les Acteurs. Kein Privileg. 131 p. S. S. 132 ist leer. Darauf folgt mit fortlaufender Paginierung S. 133—203 Avtres | Œuvres, | Poétiques | dv Sievr | Mairet. [Vignette] A Paris, | Chez Estienne Socié, ruë des sept | Voyes, à saint Hilaire. | M.DC.XXXIII. | S. 204 ist leer. Vgl. Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 766. Auch von dieser Ausgabe ist mir nur ein Exemplar, London, Brit. Mus., bekannt. Sie fehlt den Pariser öffentlichen Bibliotheken.

9) Die Bibl. dram. de Pont de Vesle bringt unter No. 766 nach unserer No. 8 und vor der Ausgabe von 1681 noch folgende, mir sonst ganz unbekannt: »Rouen, Jean-B. Besongne, s. d., in-12, monté in-8^o.« Wo ist das Ex. jetzt?

Wieder drei Ausgaben haben wir 1634.

10) La Sylvie | Du Sievr | Mairet. | Trage-Comedie-Pastorale. | Dediee A Monseigneur | De Montmorency. | Quatriefme Edition, reveuë, et corrigée | par l'Autheur. [Vign.] A Paris, | Chez François Targa, au premier pilier | de la grand' Salle du Palais, deuant la | Chapelle, au Soleil d'or. | M.DC.XXXIII. | Avec Privilege du Roy. | 6 Bl. wie No. 1. 131 p. S. 8^o. So auch Cat. Soleinne No. 1056. Der Band bietet S. 133—203 Avtres | Œuvres | Poétiques | Dv Sievr | Mairet. [Vignette] A Paris, | Chez François Targa, au pre- | mier pilier de la grand' Salle du Palais, | devant les Consultations. | M.DC.XXX. | Avec Priuilege du Roy. | Paris, Nat.-Bibl. Y non porté (Réserve). Ein Exemplar dieser Ausgabe der Silvie, VI, 130 S., findet sich in der Arsenalbibliothek, B. L. 9739. S. 181—196 enthalten die Avtres | œuvres | poetiques | dv Sievr | Mairet. [Vignette] A Paris, | Chez François Targa, au premier pilier | de la grand' Salle du Palais, deuant la Chapelle. | M.DC.XXXIII. | Avec Priuilege du Roy.

11) La | Sylvie | Dv Sievr | Mairet. | Tragi-Comedie-Pastorale. | Dédiee A Monseigneur | De Montmorency. | Derniere Edition. | A Paris, | De l'Imprimerie de Claude Marelle, | ruë des Noyers, au Chapeau Rouge. |

M.DC.XXXIII. | 4 Bl. Titel; Widmung A Monseigneur le Duc De Montmorency . . . ; Argument; Les Acteurs. Kein Privileg. 131 p. S. 8^o. Dieser Ausgabe angefügt mit Fortführung der Seitenzahlen (133—199): *Avtres* | *Œuvres* | *Poétiques* | *Du Sievr* | *Mairet.* | M.DC.XXXIII. Paris, Nat.-Bibl. Y 5701. Arsenal B. L. 9742 A. Besançon. Stadtbibl. Vgl. Cat. Soleinne No. 1058, Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 765 und Catalogue La Vallière II, 5, 45, No. 17384. Da die *Autres Œuvres poétiques* immer mit der *Sylvie* zusammen erschienen sind und hier in beiden Exemplaren die Jahreszahl 1633 tragen, so ist eine Ausgabe der *Sylvie* bei Murette vom Jahr 1633 nicht unwahrscheinlich. Aufgefunden ist sie noch nicht.

12) Eine Ausgabe bei Nic. Oudot in Troyes von 1634, 8^o, verzeichnet der Catalogue La Vallière, 1767, No. 3016. Mitteilung Picots. Wo ist das Ex. jetzt?

13) **La Sylvie* | *Du Sievr* | *Mairet.* | Tragi-Comedie Pastorale. | *Dediee a Monseigneur* | *De Montmorency.* | Sixiesme Edition, reueü & corrigée | par l'Authour [Vignette]. A Paris, | *Chez Nicolas & Jean de la Coste,* au mont | *S. Hilaire,* à l'Escu de Bretagne, & en leur boutique à la | *petite porte du Palais,* deuant les Augustins. | M.DC.XXXV. | 6 Bl. Titel; Widmung wie No. 5; Argument; Au *Sieur Mairet,* von L. T. N.; Les Acteurs. Kein Privileg. 131 p. S. 8^o. S. 132 leer. S. 133—203 enthält *Avtres* | *Œuvres* | *Poétiques* | *Du Sievr* | *Mairet.* [Dieselbe Vignette] A Paris, | *Chez Nicolas & Jean De La Coste,* au | mont *S. Hilaire* à l'Escu de Bretagne, | & | *En leur boutique* à la *petite porte du Palais,* | deuant les Augustins. | M.DC.XXXV. | S. 133—34 Titel. S. 204 leer. München.

14) *La Sylvie* | *du Sieur* | *Mairet.* | Tragi-Comedie Pastorale, | *Dedié A Monseigneur* | *De Montmorency.* | Dernière Edition. | A Troyes, | *Chez Nicolas Oudot:* en la ruë | *notre Dame,* au *Chappon d'Or* | *Couronné.* 1654. | 95 p. S. 8^o, davon die ersten 6 Titel; Widmung; Argument; Acteurs. Kein Privileg. Paris, Ste Geneviève.

15) Lyon, Cl. de la Rivière, 1654. 8^o. Cat. Pom-

padour, 1765, No. 860. Mitteilung Picots. Wo ist das Ex. jetzt?

16) Rouen, Berthelin, 1667. 12. Cat. Pompadour, 1765, No. 860. Mitteilung Picots. Wo ist das Ex. jetzt?

17) La Sylvie | Du Sieur | Mairet, | Tragi-Comedie | Pastorale, | Dedie A Monseigneur | De Montmorency. | Dernière Edition. | A Paris, | Chez Olivier Courbé au Palais | a la Palme. | M.DC.LXXXI. | 3 Bll. Titel; Widmung; Argument; Acteurs. Kein Privileg. 88 p. S. in 12^o. Paris, Nat.-Bibl. Y 5548 C. 13. (Réserve.) Die Angabe des Verlegers ist in dem Ex. nur mit Tinte später eingetragen.

18) ** La Sylvie | Du Sievr | Mairet, | Tragi-Comedie | Pastorale, | Dedié [so!] A Monseigneur | De Montmorency. | Dernière Edition. [Vignette] A Troyes Chez Nicolas Oudot, & se vendent | A Paris, | Chez la Vefve Nicolas Ovdot, | rue vieille Bouclerie. | M.DC.LXXXI. | 3 Bll. Titel; Widmung; Argument; Les Acteurs. Kein Privileg. 88 p. S. 12^o. Ein anderes Exemplar auf der Pariser Nationalbibliothek (ohne Nummer). Vgl. auch Cat. Pompadour, 1765, No. 860. Die Ausgaben von 1654 und 1681 gehören also zusammen.

19) Die Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 766 verzeichnet eine Ausgabe der Sylvie, Paris, Ant. de Rafflé, 1681, in-12 monté in-8. Wo ist das Ex. jetzt?

Die letzte Ausgabe der Sylvie ist:

20) La | Sylvie | du Sieur | Mairet | Tragi-Comedie | Pastorale. | A Caen | Chez J. Jacques Godes imprimeur proche | le College des R. R. P. P. Jesuites. | M.D.CC.XVI. | Kein Privileg. Stadtbibliothek in Rennes No. 8148, wie mir É. Picot mitgeteilt hat. Der Herr Bibliothekar der Stadtbibliothek zu Rennes hat mir die Ausgabe genau beschrieben. Er bemerkt ferner: »Cette pièce est assez bien conservée, mais très courte de marges. Elle a été brochée, la seconde, dans un recueil factice qui en comprend trois autres, savoir:

1^o Le Gardien de Soy-mesme. Comedie de Monsieur Scarron. — A Amsterdam, Raph. Smith. M.DC.LV.

2° La Sylvie.

3° Les Amours de Jupiter et de Semelé. Tragédie par M. Boyer. — A Paris, et se vend au Palais. — M.DC.LXVI.

4° Astrate roy de Tyr. Tragédie (par Quinault). — A Amsterdam, chez Raphael Smith. — M.DC.LXV.

C'est un in-12 de 84 pages, y compris le titre. Les cahiers portent les signatures A-O et sont composés alternativement de 4 et de 2 feuillets, soit 8 et 4 pages. Au verso du titre de la Sylvie (page 2) est le tableau des »Acteurs«. Le 2^d feuillet, paginé 3 et 4, contient »l'Argument de la Sylvie«. La pièce commence à la page 5. Sur cette même page 5 est la signature: Poullain, sans doute celle de Poullain du Parc, célèbre jurisconsulte Rennais (1703—1782), qui legua par testament ses livres, au nombre de 786 volumes, à la bibliothèque des Avocats de Rennes, devenue municipale après la Révolution. Néanmoins je ne vois figurer le titre d'aucune des pièces citées ci-dessus, dans l'état, d'ailleurs très sommaire, des livres de Poullain Du Parc, dressé le 13 mars 1783 par le Bibliothécaire des Avocats. J'y relève seulement cette indication vague, parmi les œuvres dramatiques: Recueil de pièces, un vol. in 12.«

Falsch ist Mouhy's Angabe, abrégé de l'histoire du Théâtre François, nouv. éd., Paris 1780, 2, 213, die Sylvie sei 1620 gedruckt worden. Es ist das einer der vielen Druckfehler, die das Buch hat.

III. LA SILVANIRE.

** La | Silvanire | ov la | Morte-Vive | du S^r Mairat |
 Tragicomedie | pastorale | Dediee a Madame la Duchesse
 de Montmorency. | Avec les figures de | Michel Lafne |
 A Paris. | Ches François Targa au premier | pillier de la
 grand' Salle du Palais. | Au Soleil Dor. | Avec Priuilege
 dv Roy 1631. | 28 Bll. Titel; Widmung A tres-havte et
 tres-pviffante Dame, Madame Marie Felice des Vrfins,
 Duchesse de Montmorency & d'Ampuille, Baronne de

Chasteaubriand, &c.; Argvment; Preface, en forme de Discovrs poetiqve. A Monsieur le Comte de Carmail; verschiedene Gedichte an Mairet; Extraict du Priuilege du Roy (Acheué d'imprimer le 31. Mars 1631); L'Amovr honneste. Prologue; Druckfehlerverzeichnis. Les Personnages. 186 p. S. 4^o. Die Zeile *Avec Priuilege du Roy 1631* ist in meinem Exemplar vom Buchbinder weggeschnitten, im Berliner Ex. noch sichtbar. Das Titelblatt ist von Michel Lafne gestochen; oben befindet sich das bekannte Brustbild Mairets mit Namensumschrift *I. Mairet de Besançon*. Zu jedem Akt ein ganzseitiger Stich (also 5) von M. Lafne, die Hauptvorgänge des Aktes in geschickt arrangiertem Nebeneinander darstellend. Prachtausgabe. Auch Dresden; Paris, Nat.-Bibl. und Arsenal; Lyon, Grande Bibliothèque de la Ville; Brit. Mus.; Besançon, Stadtbibl. Dieses letztere Ex. enthält zuerst das Titelblatt der *Autres Œuvres lyriques*, während diese selbst nach der mir aus Besançon mitgetheilten Beschreibung fehlen. Dann die 28 unp. Bll., hierauf das Titelblatt zur *Silvanire* und diese selbst.

Angebunden: Avtres | Œvvres | lyriques | dv Sievr | Mairet. [Vignette] A Paris, | Chez François Targa, au premier pilier | de la grand' Salle du Palais, deuant | les Consultations. | M.DC.XXXI. | Avec Priuilege dv Roy. | 2 Bll. Titel. Auf der Rückseite desselben ein Bild des Herzogs von Montmorency von Michel Lafne; Widmung A Monseigneur le Duc de Montmorency & d'Ampuille, Pair & Marechal de France, & Lieutenant General pour le Roy en Languedoc; Advertiffement. 96 p. S. Der Schluss fehlt. Der Band enthielt noch den *Cosroes* von Rotrou, welcher mit herausgerissen ist. Dem Berliner Exemplar fehlen die *Autres œuvres lyriques* ganz.

Delandine, bibliographie dramatique, ou tablettes alphabéthiques du théâtre des diverses nations, Paris & Lyon o. J. S. 516 bezeichnet als Zeit der ersten Auführung der *Silvanire* das Jahr 1725. Das ist eben so ein Druckfehler statt 1625 wie die Angabe, das Stück enthalte statt fünf vier Akte.

IV. DUC D'OSSONNE.

1) ** Les | Galanteries | dv Dvc | d'Offonne | Vice-Roy de Naples. | Comedie de Mairet. [Vignette: ein Schild mit dem Wappen der Stadt Paris, umgeben von zwei Lorbeerzweigen. Dieselben sind unten durch ein Band zusammengehalten, in dessen beiden Schleifen sich die Initialen P. R. befinden.] A Paris, | Chez Pierre Rocolet, Imp. & Libraire | ordinaire du Roy, au Palais, en la gallerie des | Prifonniers, aux Armes de la Ville. | M.DC.XXXVI. | Auec Priuilege du Roy. | 5 Bl. Titel; Widmung A Tres-docte et tres-ingenievz Anthoine Brvn, Procurevr general au Parlement de Dole. Epistre dedicatoire, Comique & Familiere, datiert 4. Januar 1636; Extract du Privilege (Acheué d'imprimer le 7. Ianuier 1636); Les Actevrs. 128 p. S. 4^o. * Berlin; Paris, Nat.-Bibl. und Arsenal; Besançon, Stadtbibliothek; Brit. Mus.

2) ** Les | Galanteries | dv | Dvc d'Offonne, | Vice Roy de Naples. | Comedie de Mairet. [Vignette] A Lyon, | Chez Clavde la Riviere, | ruë Merciere, à la Science. | M.DC.XLIX. | 7 Bl. Titel; Widmung wie No. 1; Les Actevrs. Kein Privileg. 128 p. S.

Die Übereinstimmung der beiden Ausgaben, abgesehen von dem Privilege, welches der Lyoner Nachdruck nicht hat (die Seite, wo er in No. 1 steht, ist hier leer gelassen), geht in dem Stück selbst so weit, daß sich Seite für Seite genau entsprechen; in dem Lyoner Exemplar ist dieselbe Gattung von Kursivtypen gewählt wie in der Ausgabe von 1636, nur daß sie in ersterem, entsprechend dem etwas kleineren Format desselben, auch etwas kleiner sind. Die Widmung entspricht nicht Seite für Seite, weil eben das Format kleiner ist. Auch Paris, Nat.-Bibl.

3) Eine Ausgabe des Duc d'Ossonne, Paris, Rocolet 1696, in -12, verzeichnet der Cat. Pompadour No. 860. Wo ist das Ex. jetzt?

4) Eine neue Ausgabe des Duc d'Ossonne bei Fournier, le Théâtre Français au XVI^e et au XVII^e siècle, o. J., II,

217—279. Mit nur wenig modernisierter Orthographie und mit modernisierter Interpunktion.

Einen Abdruck des Duc d'Ossonne, der nicht erschienen ist, verspricht der Herausgeber des Théâtre François, ov Recueil des meilleures Pieces de Théâtre, Paris, Pierre Ribou, Tome IV, M.DCC.XXXV, Avertissement S. 12 für das von ihm beabsichtigte Supplement zu den ersten 3 Bänden des Theatre François, ou recueil des meilleures Pieces de Theatre des anciens Auteurs, Paris, Pierre Ribou, M.DCCV, welche sein Vater herausgegeben hatte. Diese 2 Supplementbände sind nicht erschienen. Dagegen erschien 1737 die a. a. O. S. 7 angekündigte zweite Auflage der drei ersten Bände des Theatre François von 1705 bei P. Gandouin in Paris, welche die meisten Stücke des Theatre François von 1705 enthält, allerdings in ganz anderer Verteilung über die 3 Bände; außerdem fehlen 5 Stücke, wofür 3 andere eingesetzt sind: Laure persecutée. Tragi-Comedie. par Mr. De Rotrou (im I. Bd. von 1737); Esther, Tragedie. par Mr. Du Ryer (im III. Bd. von 1737); La Mariane, Tragedie. par Mr Tristan (im II. Bd. von 1737), davon die ersten 2 aus der Zahl derer, die für das Supplement angekündigt waren. Die 5 fehlenden Stücke sind im 6. und 7. Bande des Gandouinschen Théâtre François abgedruckt. Ein weiteres der für das Supplement angekündigten Stücke, Scudéry's Tragicomédie L'Amour tyrannique, ist ebenfalls im 7. Bd. des Théâtre François, Paris, Gandouin, M.DCC.XXXVII, S. 501—624, erschienen.

V. LA VIRGINIE.

** La | Virginie, | Trage-Comedie | de Mairet. | Dediee |
a la Reyne. [Dieselbe Vignette wie Duc d'Ossonne.]
A Paris, | Chez Pierre Rocolet, au Palais en la | gallerie
des Prifonniers, aux Armes de la Ville. | M.DC.XXXV. |
Avec Privilege dv Roy. | 4 Bl. Titel; Widmung A la
Reyne, undatiert; Au Lectevr; Extraict dv Privilege
(Acheué d'imprimer le Mardy 22. May 1635); Les Actevrs.

128 p. S. 4^o. *Berlin; Paris, Nat.-Bibl. und Arsenal; Besançon, Stadtbibliothek; Brit. Mus. Auffallenderweise erwähnt die Bibliotheque des Théâtres, Paris 1733, S. 315, als Jahr des Erscheinens der *Virginie* 1634, während das Buch sonst das Erscheinungsjahr des Stückes genau angiebt. Doch vgl. zu *Soliman*.

VI. LA SOPHONISBE.

1) ** Die hier abgedruckte erste Ausgabe von 1635. Die Titelvignette ist dieselbe wie auf dem Titelblatt des *Duc d'Ossonne* und der *Virginie*. Weitere Exemplare *Berlin; Paris, Nat.- und Arsenalbibliothek; Besançon, Stadtbibliothek.

Folgende Druckfehler in meinem Abdruck bitte ich zu verbessern.

S. 11 Zeile 55 ist eine 5 im Druck abgesprungen. Lies also 55. S. 12 Z. 88 l. *armée* st. *armee*. S. 49 Z. 1115 muß lauten: *Quel sujet avez-vous de vous inquieter?* Z. 1122 l. *nos* st. *uos*. S. 50 Z. 1130 l. *quitte* st. *qnitte*. S. 65 Z. 1560 l. *parfait* st. *parlait*. 1563 ist der Strich in *bien-faits* dem Setzer zu groß geraten. S. 71 Z. 1723 l. *transporteroient* st. *traufporteroient*. S. 79 Anm. zu 1258 l. *espée* st. *espee*.

1609 *vien* und 1628 *leur* habe ich absichtlich stehen lassen, obwohl *leurs* sonst, z. B. 160 u. 8., flektiert vorkommt. Zu *vien* vgl. *Vaugelas*, *remarques* ed. *Chassang* I, 321. Nach *Littre* *W^b* s. v. *leur* 2 Etym. schreiben *Brantôme* und *Malherbe* in ihren eigenhändigen Handschriften immer *leur amitiés*, *leur guerres*.

51 l. *quelle* st. *qu'elle* des Originals.

2) **La Sophonisbe*, | Tragedie [Vignette: ein Blumenkorb] A Paris, | Chez Gabriel Qvinet, au Palais, | dans la Galerie des Prifonniers | à l'Ange Gabriel | M.DC.LXIII. | 2 Bl. Titel; Au Lecteur; Les Personages; das Andere fehlt. 80 p. S. 12^o. Äußerlich und innerlich schlecht. Straßburg. Vgl. *Bibl. dram. de Pont de Vesle* No. 771.

3) La Sophonisbe, Tragedie A Paris, Chez Guillaume de Luine, Libraire Juré, au Palais, sous la montée de la Cour des Aydes. M.DC.LXIII. in 12°. Paris, Bibl. Mazarine No. 42102. 2 Bl. Titel; Au Lecteur; Les Acteurs. Kein Privileg. 80 p. S. Im gleichen Jahr und beim gleichen Verleger wie Corneille's Sophonisbe. Vgl. É. Picot, Bibliographie Cornélienne, Paris 1876, S. 96 ff. Scheint ganz zu meiner No. 2 zu stimmen. Dr. Gräfenberg hat die ersten 153 Verse kollationiert. Das Ergebnis seiner Kollation gebe ich in den Lesarten. 2 und 3 sind also Nachdrucke, selbst ohne Angabe des Verfassers.

Ausgaben der Sophonisbe in Sammlungen.

4) **Theatre François, ou Recueil des meilleures Pieces du Theatre des Anciens Auteurs. Tome II. A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Lotis. M.DCCV. Avec Approbation & Privilege du Roy. 8°. Sophonisbe bildet dort das dritte Stück, mit besonderem Titel (La Sophonisbe, Tragedie. Par le Sieur Mayret.) und besonderer Paginierung, S. 1—71. Ich besitze die Sophonisbe als Separatausschnitt aus dieser Sammlung. Auch die Pariser Nationalbibliothek besitzt einen solchen, zusammengebunden mit 5 verschiedenen Drucken, darunter auch der Solyman (s. dort).

5) *Théâtre François, ou Recueil des meilleures Pieces de Théâtre. Tome II, Paris M.DCC.XXXVII. (Durchlaufend paginiert) S. 85—197. Titelblatt: La Sophonisbe, Tragedie, par M^r Mayret. Auch hieraus ein S.-A. in dem Sammelband Recueil de pièces de Théâtre, 16. Bd. der Berliner Königl. Bibliothek.

6) *Marmontel, Chefs-d'Œuvre dramatiques, ou recueil des meilleures pièces du Théâtre François, Tragique, Comique et Lyrique; avec Des Discours préliminaires sur les trois genres, & des Remarques sur la Langue & le Goût. Paris M.DCC.LXXIII. 4°. Guter revidierter Text mit brauchbaren Anmerkungen.

7) Einen Abdruck der Sophonisbe, Tragedie de Mairet,

enthält zum Jahre 1630 der Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France depuis Rotrou jusqu'à nos jours, ou le Théâtre François. (Publié par Delisle de Sables) Lyon 1780—81. (8 Bde. 8^o.) Bd. 2, S. 123—218. Es folgen die gleichnamigen Stücke Corneilles und Voltaires. Ich habe die Sammlung nicht einsehen können. Vgl. auch Cat. Soleinne 3. Bd. No. 3126.

8) **Petite Bibliotheque des Théatres. I. Paris M.DCC.LXXXIII. Diese Sammlung wird mit unsrer Tragödie eröffnet. Derselben voraus gehen 1 Bild Mairets, S. 1—9 Vie de Mairet, S. 10—14 Catalogue des pièces de Mairet. Dann folgt mit neuer Paginierung das Stück. pag. Titelblatt. Sophonisbe, | Tragédie | de Mairet, | dédiée | a Monseigneur | Messire Pierre Séguier, | Garde des Sceaux de France. [Vignette] A Paris, | Au Bureau de la Petite Bibliotheque des Théâtres, rue des Moulins, n^o 11. | M.DCC.LXXXIII. | XVIII p. S. Widmung wie 1635; Au Lecteur; Sujet de Sophonisbe; Jugements et anecdotes sur la Sophonisbe de Mairet; Catalogue des Tragédies qui ont paru sous le titre de Sophonisbe. Das Stück umfaßt 82 p. S. 18^o.

9) Eine Ausgabe der Sophonisbe verzeichnet ferner die Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 786: Chefs-d'œuvre de Mairet (Sophonisbe) Duryer (Scévole), Rotrou (Venceslas) et Desmarets (les Visionnaires) [avec des notices sur ces quatre auteurs]. Paris, Déterville, an IX (1800), in-8^o, portraits de Mairet et de Rotrou ajoutés, v. éc. fil.

Ich kenne diese Sammlung nicht. Sie fehlt auf der Pariser National- und auf der Arsenalbibliothek. Auch sonst hat sie Dr. Grünberg nicht erhalten können.

Eine Ausgabe der Sophonisbe in 12^o, angeblich Paris? 1629?, verzeichnet der Katalog des Brit. Mus. Dies ist bloß ein Separatausschnitt aus einer der Theatersammlungen, wie ich mich selbst früher überzeugt habe. Welcher dieser Sammlungen das Stück entnommen ist, kann ich jetzt aus dem Gedächtnis nicht feststellen.

Mouhy a. a. O. 1, 213, will eine Ausgabe der Sophonisbe von 1631 und eine von 1635 kennen; freilich spricht

er auf derselben Seite weiter unten nur von der Ausgabe 1635.

Im Nachstehenden gebe ich eine Kollation der erreichbaren Ausgaben. *A* ist die Ausgabe von 1635, *B* 1663, *B*¹ 1663 Luine, *C* 1705, *D* 1737, *E* Marmontel, *F* Petite Bibliotheque des Théâtres. Die Varianten hat Herr Dr. Chr. Fass ausgezogen.

12 as] a *C D*. 22 Ny] N'y *B B*¹. 28 avecque] avec *C D*. 31 Hay] hais *E F*. tu le veux] tu veux *B B*¹ *C D*. 38 Ny] N'y *B B*¹. 46 mit] mis *B B*¹. 47 Ha! Sire, pleust *u. s. w.*] Ha! Seigneur *u. s. w.* *C*. Seigneur, au nom des Dieux, pourrais-je être écoutée? *D*. 48 impudente] imprudente *D*. 51 qu'elle] quelle *C D E, F*. 56 feux] veux *B*, voeux *C D*. 57 Non, Sire] Seigneur *C D*. 59 imp(r)udence] impudence *B C D E F*. 70 sottille] souilles *F*. 72 extravagance] d'extravagance *C D*. 74 dy] dis *C*, di *D E F*. 77 Quoy que] Quoique *D E F*. croyez] croyiez *F*. 84 qu'avecque] qu'avec *B B*¹ *C*, *letzteres hat niemals* avecque. 85 Sire] Seigneur *C D*. quelle] qu'elle *B*, quel *F*. 91 quasi] presque *E*. 96 affervie] affermie *B B*¹. 111 Croy] Crois *E F*. 116 prophétique] malheureux *B B*¹. 117 *fehlt B B*¹; *succez mal-heureux*] destin rigoureux *C D*. 132 *läßt D eine neue Scene beginnen*. 136 horreur] erreur *E*. 142 encor] encore *C*. *C hat nur* encore. 147 mon] men *B B*¹. 153/54 *Überschrift: Philon, General de Syphax*] Syphax, Philon, Général de Syphax. Philon *C D*. — *D beginnt hier Scene III*. 154 Sire, l'on] Seigneur, on *C D*. 160 leurs esprits] leurs esprit *B*. 166 Sire, & depuis] Seigneur, depuis *C D*. 171 foyez] soyez *F*. 172 quoy que] quoique *C*, quoique *D E F*. 176 Ha] Ah *E F*. *E und F haben immer Ah statt Ha*. 184 Sire, quelqu'un entre] Seigneur, quelqu'un d'entre *C D*. 194 en l'Univers] dans l'Univers *C D*. 196 les] me *C*. 209 voy] vois *E F*. 220 vn si grand ennuy] un grand ennuy *B*. 221 Sire, il faut penfer] ressouvenez-vous *C D*. 222 les] de *C D*. 231—32 Philon] Philon à part *F*. 234 ny] et *E*. 235 encor] encore *C E*. 235—36 Scene IV *D*, Sophonisbe,

Phenice *D E F*. 236 Ha] Ah *E F*. 240 point] pas *E F*.
 254 *fehlt B C*, Dans le bord] Au replis *D*, Dans les
 bords *E*; nous l'auions] il l'avoit *D*. 257 Éfilque] Eunuque
C D E. 263 luy va] me va *C D*. 270 donnaft] donna
C D. 285 toute] tout *C D*. 291 treuvoit] trouvoit *C D E F*,
ebenso später immer. 294 Nourrice] Phenice *D E*. 306 la]
 le *B C*. 327—28 *beginnt D eine neue Scene mit der*
Überschrift: Sophonisbe, Phenice, Corisbé. 333 la muraille]
 les murailles *E*. 344 plain] plein *C D E F*. 352 foumet]
 souvent *C D*. 352—53 *beginnt D Scene II*. 366 d'vne]
 de la *E*. 374 au pied] aux pied *B*, aux pieds *C D E*.
 375 Et qui] qui *D*, bouclier & rempart] boucliers et
 remparts *D*. 384 de] du *C D E*. 391 fujets] soldats *E*.
 392 mortel] cruel *E*. 395 au] du *B C D*. 416 *fehlt B*,
 fans couleur, qui viennent] qui déjà reviennent *C D*.
 418 Ce qu'il] Ce qui *B C*. 419—20 *beginnt D Scene III*.
 Soph. Cor. Phen. 424 ne fçaurions] n'oserions *E F*.
 429 voyions] voyons *B C D*. 437 pû] plus *C*. 457 encor]
 encore *C E*. 468 imagine] l'imagine *B C D*. 472 Vray-
 ment] Vrayement *B C*. 483—84 *Scene IV D*. Caliodore,
 Sophonisbe, Phenice, Corisbe *C D*. 484 le Roy!] le Roy!
 (Il parle bas) *E F*. 488 Si feray, fi je puis] Si feray *B*,
 J'y feray men pouvoir *C D*. 501 nostre] vostre *B C*.
 525 foulant] faoulant *C*, de] du *B C D E*. 554—55
 Sophonisbe] *fehlt B C*. 555 de] du *B C D*. 557—78 *noch*
zu Scene II in C. 557—59 *noch zu Scene IV in D*.
 560 *beginnt Scene V*. Sophonisbe, Corisbé, Phenice *D*.
 563 vostre] vous *C*. 564 Hé] Eh *E F*. 571 Il faut bien
 nous] Il nous faut bien *B C D*. 574 *beginnt Scene VI D*.
Scene III C. 580 par] à *B C D E*, aprestant] appelant
B C D E. 608 fur] pour *B*. 610 Je] Hélas, je *D*, rien
 du tout] rien *C D*. 612 de la] de ma *E*. 616—17 *Über-*
schrift: Massinisse, Philip *B*, Mass. Philipes et des soldats
 Romains *C*, Mass. Philippe, Soldats Romains *D*. 623 doy]
 dois *B C D E F*. 627 restably] estably *B C D*. 636 plus
 outre] encor *D*. 642 estranges] estrangeres *B*. 651 les]
 ces *B C D*. 656 Allez . . . l'emportez] aller . . . l'emporter
B C D. 660 coups] coup *B C D*. 663 Or] Et *C D*.

669 beautez] beauté *E F*. 672 brillans] brillant *E F*.
 677 ce[s] peu] ce peu *A*, ces peu *B C D E F*. 678 tout]
 tous *B*. 682 infaillible] insensible *B C*, sensible *D*. 685 que
 ie] qu'on me *E F*. 693 Donnez-vous *u. s. w.*] Ayez plus
 de courage et moins d'impatience *C D*. 697 la Reyne]
 Madame *B C D*. 705 Et n'ayant plus] Ainsi n'ayant
B C D. 706 toucheroient 2 mal] toucheront *E*. 716 veut]
 veux *C D*. 719 Pour moy je ne voy] Et je ne doute *D*.
 722 Sur toutes les] Des plus belles *C*, Des plus grandes *D*.
 730 beaux] grands *C D*. 742 grand bruit] bruit *D*.
 753—54 Vœv de Sophonifbe à l'amour] Sophonisbe *C D*.
 757 tes] tels *C D*. 758 fay] fais *D E F*. 759—60 *Überschrift*:
 Mass. Soph. Phen. Corisbé. Soldats. Massinisse
 parlant à ses foldats *D*. 761 point] pas *C D*, suivant]
 suivant. Les foldats fortent *C D*. 763—64 Harangue de
 Massinisse] A Sophonifbe *C D*. 768 Mais] Tous *C D*.
 769 perds] perd *E*. 775 le] me *E*. 776 diminûroit]
 diminueroit *B C D F*. 781 agravent] accablent *C D*.
 785—86 Responce de Soph.] Sophonifbe *C D*. 799 les]
 des *C D*. 801 le Sceptre] les Sceptres *C D*. 808 heur]
 heure *B*. 814 voy] vois *E F*. 825—26 Phenice] Phenice
 à Corisbé *D*, Phenice bas *E F*. 831 point] pas *E F*.
 840 et] ni *E*. 844—45 Phenice] Phenice à part *D E F*.
 845 connoy] connois *C D E F*. 853 N'aguere] n'agueres
C D, n'a guere *E*. 859 sacre-sainte] sacré-sainte *C D E F*.
 861 les Sceptres] le Sceptre *E F*. 864 par] en *C D*.
 898 en] dans *C*, dans] à *C*. 901 m'est] est *C D*.
 903—4 Corisbé] Corisbé à part *D E F*. 916 *fehlt* *B C D*.
 917 Rendez-moy *u. s. w.*] Rendez, rendez le calme à mon
 ame agitée *C D*. 928 entendre] comprendre *C*. 943 creance]
 croyance *B C D*. 948 beautez] beauté *E F*. 951 lic]
 rang *C D*. 960 *fehlt* *C D*. 961 que je prenne à mon
 aise] qu'un moment je vous quitte | Que d'un soin ne-
 cessaire à l'instant je m'acquitte. | Donnez-moi le loisir
 d'aller voir mes foldats | *C D*. 962 — 66 *fehlen* *C D*.
 964 transports] transport *E*. 965 quel ravissement] quels
 ravissements *E F*. 969 de] à *C D*; à] de *C D*. 969—70
 Il s'en va] *fehlt* *D*, *welches hier eine neue Scene beginnt*:

Sophonisbe. Phenice. Corisbé. 973 que ie] si je *EF*.
 981 Vos] Nos *BCD*. 990 avecque] avec *B*. 993 vos]
 nos *CD*. 1014 m'ayt] m'est *CD*. 1019 pour] par *CD*.
 1027 baifer] plaifir *CD*. 1130 fa] la *CD*. 1043 ferueur]
 fureur *E*. 1048 tefmoin] témoins *CD*. 1051 A propos]
 Mais Madame *CD*. 1055 vay] vais *CDF*. 1065 avecque]
 avec *CD*. 1067 ce] mon *CD*. 1068 fouvient] fouviens
CD. 1073 au bord] aux bords *CD*. 1088 avecque]
 avec *CD*. 1084 De là] Dès lors *CD*. 1086 fleche de
 feu] secrette ardeur *CD*; l'ame outrepercée] mon ame
 pressée *CD*. 1089 me] vous *B*. 1096 a] à *BCD*.
 1098 Cieux] Dieux *BCD*. 1101 nous] vous *BCD*.
 1103 *beginnt D Scene II*: Massinisse. Ariton. Sophonisbe.
 Ha] Ah *EF*; Arifton] Ariton *CD*. 1111 *beginnt D*
Scene III: Sophonisbe. Massinisse. 1112 m'est] n'est *D*,
 est *F*. 1123 voy [çay] vois sais *F*. 1131 vif]
 vifue *B*. 1147 ie vous] je *BCD*. 1156 connoy] connois
CDEF. 1161—62 *Scene IV*: Scipion. Lelie. *D*. 1163
 deuez] deviez *E*. 1164 vous] lui *F*. 1181 estendre
BCDEF] esteindre *A*. 1190 nous-mefme] vous-même
CD. 1191—92 *Scene V D*. 1192 Et] Eh *EF*. 1195 vne
 Hymenée] un Hymenée *EF*. 1217 mistere] ministere *B*.
 1224 voy] vois *F*. 1227 qu'il] qui *CD*. 1246 avec]
 de *BCD*. 1249 n'avez pas] ne l'avez *E*. 1263 d'une]
 une *C*. 1270 cet Hymenée] cette *H. CD*. 1271 &] Eh *D*.
 1276 congé] conseil *EF*; l'avez] l'aviez *BCD*. 1282 ô
 grands] grands *B*. 1297 ravir pas] pas ravir *CD*. 1300
 honneur] honneurs *CD*; biens] bien *E*. 1302 [çay] sais *F*.
 1306 encor] encore *BC*. 1310 plains] plaint *F*. 1313
 plains] plaint *DF*. 1329 fouvient] souviens *CD*. 1332
 Telles] Telle *D*. 1340—41 *Scene VI*. Scipion. Lelie.
 Massinisse *D*. 1341 Et] Eh *EF*. 1343 Adieu] Cepen-
 dant *D*. 1346—47 Il rentre] *fehlt D*. Scipion sort *EF*.
Scene VII. Lelie. Massinisse *D*. 1351 voy] vois *EF*.
 1354—55 Mafsiniffe] Massinisse à part *D*. 1378 ofté]
 ôtez *DF*. 1393 doy] dois *E*. 1394 [çay] sais *EF*.
 1396 Non, non] Non, mon *CD*. 1403—04 *Scene VII*
 (*VIII*). Lelie seul *D*. 1405 Pauvre] (*A part*) Pauvre *EF*.

1409 tous] tout *E*. 1415 le destin] les destins *E*. 1434 ferois] ferai *C D*. 1446 vn peuple] le pouvoir *B C D*. 1457 Et] Eh *D E F*. 1470—71 Lelie] Lelie à part *D F*. 1472 En] Et *B C D*. 1478 fes] ces *B*. 1483 importe] n'importe *C D*. 1496—97 Lelie] Lelie à part *D F*. 1499 Sire] (haut) Sire *D* (A Massinisse) Sire *F*. 1506 plaint] plains *C D*. 1529 plaignez] plaigniez *C D*. 1580—81 Meflager] Lelie, Massinisse, Messenger *C*, Lelie, Massinisse, Caliodore *D*. 1582 fcauez] fcaurez *B C D E F*. 1582—83 Lettre de Soph.] Massinisse lit *D*. 1584 fait] faits *E*. 1589 vay] vais *D E F*. 1600 Tu te vois etc.] (Au Messenger) Tu le vois etc. *E F*. 1603—04 Lelie à part *D F*. 1609 vien] vient *B C D*, viens *E F*. 1638 dy] dit *C D*, dis *E F*. 1652—53 Meflager (Caliodore *D*), Sophonisbe, Phenice, Corisbé *C D*. 1666 auoiriez] avoueriez *C D*. 1685 de] d'un *D*. 1701 He] *E und F haben immer* Eh. 1709 tous] tout *E*. 1748 cette] cet *C D E F*. 1757 fi] ce *B C D E F*. 1760—61 Mafsiniffe] Massinisse à part *D*. 1761—62 Scipion, Massinisse, Caliodore *C*; Scipion, Lelie, Massinisse, Caliodore *D*. 1766 Et] Eh *E F*. 1771—72 Scipion à part *D*. 1780—81 Scene VIII. Massinisse, Scipion, Lelie *D*; Ici le Meflager rentre] *fehlt D*. 1788 est] n'est *B C D E F*. 1814 n'y] ne *E*. 1816 Hymen] l'Hymen *C D*. 1823—24 Scene IX. Massinisse seul *D*. Plainte de Mafsiniffe etc.] *fehlt D*. 1836 Doncques] Donc *C*. 1837 Donc] Doncques *E*. 1863 race] rage *C D*.

VII. LE MARC-ANTOINE.

1) ** Le | Marc-Antoine | ov la | Cleopatre. | Tragedie | de Mairat. [Vignette: Wappen Frankreichs.] A Paris, | Chez Antoine de Sommaville, au Palais, | dans la petite | Salle, à l'Escu de France. | M.DC.XXXVII. | Avec Privi- | lege dv Roy. | 4 Bll. Titel; Widmung A tres-illvstre et | tres-generoux feigneur, Messire François d'Auerton, Comte | de Belin, Baron de Milly, d'Autrey, d'Orte, &c. Extraict | du Priuilege du Roy (Acheué d'imprimer le 14. iour de | Iuillet 1637). Actevrs. 92 p. S. 4^o. *Berlin; Paris, Nat.-

Bibl. (2 Exx., in einem ist die Widmung verloren gegangen), und Arsenal; Rouen, Stadtbibl.; Besançon, Stadtbibl. In letzterem Ex. fehlen die 4 Bll. Titel u. s. w. Es beginnt mit der ersten Seite des Stücks und hat somit nur »Le Marc-Antoine, ou la Cleopatre. Tragedie.« als Titel. Brit. Mus. Nur ein Druckfehler für 1637 ist in der Bibliothéque du Théâtre François, Dresde 1768, 2, 89, bei Mouhy, abrégé de l'histoire du Théâtre François 2, Paris 1780, S. 213, und bei Delandine, Bibliographie dramatique (Paris und Lyon o. J.) S. 357 die Angabe des Jahres 1627 für Marc-Antoine. Ebenso wird von Delandine S. 521 die Sophonisbe ins Jahr 1529 gesetzt.

2) ** Le | Marc-Antoine | ov la | Cleopatre | Tragedie | De Mairet. [Vignette] Sur l'Imprimé. | A Paris, | Chez Antoine de Sommaville, au | Palais dans la petite Salle, à l'Efcu | de France. | M.DC.XXXIX. | 4 Bll. Widmung wie No. 1; Actevrs; kein Privileg. 96 p. S. 8^o. Paris, Nat.-Bibl. und Mazarine. Vgl. Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 765. Cat. Techener II (1858) No. 10340. Genauer Abdruck von No. 1.

3) Eine Ausgabe *Sur l'Imprimé. A Paris, Chez Antoine de Sommaville, 1648, 12^o* wies mir Picot auf der Stadtbibliothek in Rouen nach. Vgl. Cat. Leber (Catalogue des livres imprimés u. s. w., Paris 1839/52) 1, S. 299 No. 1907; Cat. Soleinne, 1, No. 1056. Die Herren Stadtbibliothekar E. Noel in Rouen und Dr. Gräfenberg in Paris beschreiben mir die beiden Exemplare wie folgt.

Le | Marc-Antoine, | Ov | La Cleopatre | Tragedie. | De Mairet. [Vignette] Sur l'Imprimé. | A Paris, | Chez Antoine De Sommaville, au Palais, | dans la petite Salle, à l'Efcu | de France. | M.DC.ILVIII. | 4 Bll. Titel; Widmung genau wie No. 1, nur mit einigen orthographischen Varianten, und die 3 Verse *Lieto nido* u. s. w. fehlen; Acteurs. Kein Privileg. 82 p. S. 12^o. Dieselbe Ausgabe hat auch die Pariser Nationalbibliothek Y non porté; Réserve. Sehr schöner Druck.

Was bedeutet nun die deutliche I vor L? Ist das ein Druckfehler statt X oder ist die Ziffer über-

haupt überflüssig? Dann hätten wir also eine Ausgabe von 1658.

Nach dem Catalogue Cigongne (Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, Membre de la Société des bibliophiles précédé d'une notice bibliographique par M. Leroux de Lincy, Secrétaire de la Société des bibliophiles, Paris, Chez L. Potier, Libraire, 1861) S. 278 No. 1545 befindet sich in der Bibliothek des Herzogs von Aumale eine Ausgabe: *Le Marc-Antoine, ou la Cléopâtre, tragédie de Mairet*. Sur l'imprimé à Paris, chez Antoine de Sommaville, 1636, in-12, mar. r., tr. dor. (Trautz-Bauzonnet.). Das wäre also ein Nachdruck einer bei Sommaville erschienenen Ausgabe. Nun ist aber eine solche Ausgabe von 1636 überhaupt nicht bekannt (auf der Pariser Nationalbibliothek ist sie nicht zu finden), und wir haben es hier wohl mit einem Druckfehler zu thun (MDCXXXVI statt MDCXXXVII). Vielleicht ist auch einfach der Cat. Cigongne dahin zu berichtigen, daß statt 1636 1639 zu lesen ist. (Mitteilung von E. Picot.)

VIII. LE GRAND ET DERNIER SOLYMAN.

1) * *Le grand et dernier | Solyman | ov la Mort | de | Mvstapha. | Tragedie. | Par Monsievr Mairet. | Representé [so!] par la troupe Royale. [Vignette: in Umrahmung eine Palme, daran ein Band mit der Devise *Cervata resurgo*. Dartüber A. C.] A Paris, | Chez Avgvstin Covrbé, Libraire & Im- | primeur ordinaire de Monfieur Frere du Roy, | au Palais en la petite salle a la Palme. | M.DC.XXXIX | Avec privilege dv Roy. | 8 Bll. Titel; Widmung A tres-havte tres vertueuse, et tres inconsolable Princeffe Marie Felice des Vrsins, Duchesse de Montmorency; Aduertissement au Lecteur; Extraict dv Privilege dv Roy (Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 1. Iuin 1639); les Actevrs. 141 p. S. 4^o. Berlin; Wolfenbüttel; Paris, Nat.-Bibl.; Besançon, Stadtbibliothek; Brit. Mus.*

Von Ausgaben des Solyman in Sammlungen kenne

XXXVII

ich die beiden Drucke 2) im * Theatre François III (Paris 1705, 8^o.) S. 87—186 (welcher sich als Separatausschnitt mit vier andern Stücken in einen Band vereinigt in der Pariser Nationalbibliothek unter Y 5548 c 9 findet), mit modernisierter Orthographie und Interpunktion, und 3) im * Théâtre François II (Paris 1737, 8^o.) S. 199—337 hinter der Sophonisbe, von No. 2 nur wenig verschieden.

4) Die Ausgabe »Le grand Soliman ou la Mort de Mustapha, Tragedie de Mairet«, welche Delisle de Salles, Recueil des meilleures pièces dramatiques, Lyon 1780/81, Bd. 3 S. 463—590 zum Jahre 1636 bringt, habe ich nicht einsehen können.

Unbekannt ist mir die von Bizos S. 393 angeführte Ausgabe des Soliman von 1635 in-4^o bei Augustin Courbé in Paris. Sie findet sich sonst nirgends als bei Bizos, dessen Angabe wohl auf einem Irrtum beruht. Die Bibliothek des Théâtres (Paris 1733) S. 287 giebt ebenso falsch als Erscheinungsjahr des Soliman 1636 an.

IX. LE ROLAND FURIEUX.

** Le | Roland | Fvrievx, | Tragicomedie | de Mairet. [Vignette: eine Variante der von Solyman] A Paris, | Chez Avgvstin Covrbé, Imprimeur | & Libraire de Monfeigneur Frere du Roy, dans | la petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXX. | Avec Priuilege de sa Majesté. | 6 Bll. Titel; Widmung A Monsieur, Monsieur de Belin; Advertissement; Priuilege du Roy (Acheué d'imprimer le 20. iour de Februrier 1640); Les Actevrs. 108 p. S. 4^o. 2 Exx. in * Berlin, jedes mit einer der beiden Vignetten: Solyman und Variante. * Wolfenbüttel und * München haben dieselbe Vignette wie mein Exemplar. Paris, Nat.- und Arsenal-Bibl.; Besançon, Stadtbibl.; Brit. Mus.

X. ATHENAIS.

1) ** L'Athenais, | Tragi-Comedie | de Mairet. [Vignette: der Neid liegt zu Boden, darüber ein Band mit

der Aufschrift: *Pax et Prudentia vincunt.*] A Paris, | Chez Ionas de Brequigny, au | Palais, en la salle Dauphine, | à l'Enuie. | M.DC.XXXXII. | Avec Privilege du Roy. | 4 Bl. Titel; Widmung A Monseigneur Monseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime Euesque du Mans, Emeric Marc de La Ferté; Epigramme à M^r de Mairet, sur son Athenais. Le Tombeau d'Athenais, au mesme; Personnages. 114 p. S. 1 unp. S. Extrait du Priuilege du Roy. (Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 2. May 1642). 4^o. *Berlin; Paris, Nat.- (Y 5660 A, Titelblatt fehlt) und Arsenal-Bibl.; Besançon, Stadtbibl.

2) *L'Athenais, | Tragi-Comedie. | De Mairet. [Vignette] Sur l'Imprimé. | A Paris, | Chez Ionas de Brequigny, | au | Palais, en la salle Dauphine, | à l'Enuie. | M.DC.XLV. | 88 p. S. 12^o. Bl. 1 Titel; S. 3—8 Widmung wie No. 1; S. 9 Epigramme à Mr de Mairet, sur son Athenais und Le Tombeau d'Athenais, au mesme, wie No. 1; S. 10 Les Personnages. Kein Privileg. Das Stück beginnt S. 11. Straßburg. Paris, Nat.-Bibl. Y 5660 B. Geringe Abweichungen von No. 1. Vgl. auch Cat. Pompadour, 1765, No. 860, der Braquigny druckt.

3) L'Athenais | Ou | La Fille Sage | Docte Et Vertueuse | Tragi-Comedie. | Spirituelle et Moralle. | A Caen, | Chez J. Jacques Godes, pro- | che le College des R. R. P. P. Jesuites. | c1o c1 c. c. | in-12^o. Einschließl. Titel 68 p. S. Die Dedikation wie die 2 Epigramme an Mairet über die Athenais und das Privileg fehlen. Paris, Ars.-Bibl. B. L. 10800. So Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 772. In der That eine Ausgabe von Mairets Athenais, wie Dr. Gräfenberg durch Vergleichung von Anfang und Ende festgestellt hat.

Eine Ausgabe »Mairet. L'Athenais, tragicomédie (dédiée à Mgr Emeric Marc de la Ferté, évesque du Mans). Sur l'imprimé. Paris, Jonas de Bréquigny, 1640; pet. in-12, cart.« verzeichnet der Cat. Techener 2, No. 10341. Diese Ausgabe ist sonst nicht bekannt, auch auf der Pariser Nationalbibliothek nicht zu finden. É. Picot, dem ich die Mitteilung verdanke, vermutet einen Druckfehler

statt 1645. Dazu würde das Format stimmen. Wo ist das Ex. des Cat. Techener jetzt?

XI. L'ILLUSTRE CORSAIRE.

1) *L'Illystre | Corfaire, | Tragicomedie | de Mairet.
 [Vignette: wie mein Ex. des Roland furieux] A Paris, |
 Chez Avgvstin Covrbé, Imprimeur | & Libraire de Mon-
 seigneur Frere du Roy, dans | la petite Salle du Palais,
 à la Palme. | M.DC.XXXX. | Avec Priuilege de sa Majesté. |
 6 Bll. Titel; Widmung A Madame la Duchesse d'Esquillon;
 Advertiffement; A Madame la Duchesse D'Esquillon. Sonnet;
 Priuilege du Roy. (Acheué d'imprimer le 20. iour de
 Feburier 1640.) Les Actevrs. 131 p. S. 4^o. *Berlin;
 *München; Dresden; *Wolfenbüttel. Paris, Nat.-Bibl.
 Y non porté (Réserve); Ars. B. L. 9740 und 9742 A;
 Ste Geneviève; Brit. Mus. Vgl. auch Cat. Soleinne
 No. 1056.

2) **L'Illystre | Corfaire, | Tragi-Comedie. | De Mairet.
 [Vignette] Sur l'Imprimé. | A Paris | Chez Avgvstin Covrbé,
 Imprimeur | & Libraire de Monseigneur Frere du Rpy, [so!] |
 dans la petite Salle du Palais, à la Palme. | M.DC.XXXXI. |
 104 p. S. 12. S. 1—10 wie No. 1; nur fehlt das Privi-
 lege; S. 11—104 das Stück. Genauer Abdruck von No. 1.
 Diese Ausgabe ist sonst, wie es scheint, ganz wenig be-
 kannt. Sie wird nur verzeichnet Cat. Pompadour, 1765,
 No. 860. Bizos S. 393 erwähnt eine Ausgabe von 1642
 bei Ionas de Bréquigny und Augustin Courbé in Paris,
 welche ich nicht kenne und die auch Dr. Grünberg in
 Paris nicht hat finden können. Wohl Druckfehler bei
 Bizos statt 1641.

Gewifs eine der zahlreichen Ungenauigkeiten der alten
 Theaterlexika haben wir auch bei Mouhy, abrégé de
 l'histoire du Théâtre François, 1, 250, worin es von dem
 Corsaire heisst: Tragi-Comédie . . . représentée en 1637,
 imprimée dans la même année, in-4^o. Im 2. Band dieses
 Werkes giebt Mouhy S. 214 1640 als Jahr des Er-
 scheinens der Ausgabe an.

XII. LA SIDONIE.

** La Sidonie, Tragi-Comedie Heroïque de Mairet. | Dediee | a Madame de Havtefort. [Vignette: Wappenschild von Frankreich und Navarra]. A Paris | Chez | Antoine de Sommaville, à l'Ecu de France, | dans la Salle des Merciers. | Et | Avgvstin Covrbé, Libr. & Impr. de Monf. le Duc | d'Orleans, à la Palme, en la mesme Salle. | au Palais. | Avec Privilege dv Roy. | s. a. Die Jahreszahl fehlt auf allen Exemplaren, 1643 ist in meinem Ex. handschriftlich ergänzt. 10 Bl. Titel; Widmung A Tresbelle, Tres-Vertueuse, & tres-Illustre Personne, Mademoiselle Marie de Havtefort, Dame d'atovr de la Reyne Regente. 3 Sonette: 1) A Madame De Havtefort, Et A Mademoiselle D'Escars Soevrs, Sur le sujet de leur retour aupres de la Reyne Regente. 2) A Madame De Havtefort svr le mesme Sviect. 3) A La Mesme svr Le Poeme D'Athenais, A elle enuoyé par L'Authcur; Au Lectevr; Les Personnages. 112 p. S. 1 Bl. Extrait du Privilege du Roy. (Acheué d'imprimer la premiere fois le 30. Septembre 1643.) 4^o. So auch Cat. Soleinne No. 1056 und Bibl. dram. de Pont de Vesle No. 770, beidemaal die Jahreszahl in (). Paris, Nat.- und Arsenal-Bibl.; Besançon, Stadtbibl.; Brit. Mus.

Einige weitere Gedichte und 2 Briefe druckt Bizo S. 394 ff. ab. Mairets übrige Schriften verzeichnet derselbe S. 398 f. Einige Briefe Mairets teilt Tivier in seinem schon erwähnten Artikel, *Négociations de Jean de Mairet*, *Revue historique* 1884, Bd. 25, S. 43 ff., mit. Einen weiteren Brief Mairets, handschriftlich, verzeichnet der Cat. Soleinne, 3. Bd., Appendice, Paris 1843, S. 40, No. 179.

Mehrere Stücke hat man Mairet fälschlich zugeschrieben.

So heisst es in der *Petite Bibliotheque des Théâtres I*, S. 14 des *Catalogue des Pièces de Mairet*: »On lui attribue encore les Pièces suivantes. *La Mort d'Hercule*, Tragédie manuscrite. *Les Visionnaires*, Comédie manuscrite. *Le Courtisan solitaire*, Comédie manuscrite. *Pièce*

qui n'est pas sans mérite. Cette dernière pièce se trouve citée dans le Dictionnaire des Grands Hommes, imprimé à Caën, article Mairet.«

Ich kenne nur eine verfasserlose Herkulestragödie: La Mort d'Hercule, Tragédie, dédiée à M. le Comte de Horn. Arras, Jean Lohen, 1683, in-8°. Bibl. du Théâtre François, Dresde 1768, 3, 98. Man kann ohne weiteres von diesem Stück absehen.

Ferner schrieb man also Mairet zu: Desmarets' Visionnaires. Gedruckt mit der Sophonisbe zusammen im Theatre François (1705) II, besonders paginiert S. 1—101, 1 Seite Approbation und 1 Bl. Titel und Personenverzeichnis. Die Bezeichnung, daß das Stück von Mairet sei, findet sich nur im Inhaltsverzeichnis des Bandes. Der Titel des Stücks hat bloß: »Les Visionnaires | Comedie.« Im Théâtre François von 1735, Bd. IV, Avertissement, S. 11 wird das Stück richtig Desmarets zugeschrieben, und Bd. VII, wo es abgedruckt ist, trägt es auch auf dem Titel die Bezeichnung »Par Mr Desmarest.«

Die Cat. Soleinne 1, 246, No. 1129 aufgeführte Sammlung »Théâtre françois des sieurs Scudery, Tristan, Desmarets et autres (Mairet, Beys et les Cinq auteurs). Paris, Augustin Courbé, 1648, p. in-12, v. f.« schreibt die Visionnaires ebenfalls Mairet zu, denn unter den acht aufgezählten Stücken ist keines, das man mit Mairets Namen je in Verbindung gebracht hat, außer die Visionnaires. An ein anderes Stück gleichen Titels, von Mairet (vgl. Bibliothèque des Théâtres, Paris 1733, S. 316), ist nicht zu denken. Es giebt auch kein zweites Stück dieses Titels. Der einzige ähnliche Titel ist: »Le sage Visionnaire, Tragi-Comédie, par J. B. D. G., donnée en 1647, imprimée dans la même année, in-4°: très-foible, . . . réimprimée en 1659« (so Mouhy, abrégé de l'histoire du Théâtre François, Paris 1780, 1, 493). Aber dieses Stück kann nicht in Betracht kommen. Vielleicht ist die Erklärung, weshalb man Mairet das Stück zuschrieb, in der Ähnlichkeit der Namen (Jean de Mairet — Jean Desmarets) und in folgender Bemerkung der Bibl. des

Théâtres S. 316, daraus abgeschrieben von De Lérís, dictionnaire portatif historique et littéraire des Théâtres, Paris 1763, S. 452, zu suchen: »Quoiqu'il [Desmarets] y introduise un Auteur qui s'oppose à l'établissement de la gênante regle des vingt-quatre heures, elle y est cependant observée, & c'est la seconde piece où elle l'aît été.«

Was nun »Le Courtisan solitaire, Comédie manuscrite« betrifft, so ist das ein Mißverständnis des Verfassers des Catalogue des Pieces de Mairet. Im Nouveau dictionnaire historique ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le Génie, les Talens, les Vertus, les Erreurs, &c. depuis le commencement du Monde jusqu'à nos jours u. s. w. Par une Société de Gens-de-Letres⁴, Caen 1779, 4, 308, finden sich Mairets Werke wie folgt verzeichnet. I. Douze *Tragédies* II. *Le Courtisan solitaire*, pièce qui n'est pas sans mérite. III. *Des Poésies diverses*, assez médiocres. IV. Quelques Ecrits contre *Corneille* u. s. w. Die Verfasser des Nouv. Dict. hist. meinten Mairets von jeher besonders gelobtes, von Bizos a. a. O. S. 384 als des Dichters bestes Werk nach der Sophonisbe bezeichnetes, längeres Gedicht *Le Solitaire au Courtisan* in den *Autres œuvres poetiques* (hinter der *Silvie*, No. 2, S. 27—33), welches sich bei Goujet, *Bibl. Franç.* 18, 196 ff. unter dem ungenauen Titel *le Solitaire Courtisan* besprochen und teilweise abgedruckt findet.

Der Katalog der Stuttgarter öffentlichen Bibliothek schreibt Mairet ferner zu das von unbekanntem Verfasser herrührende Stück *La Mort de Solon*, Tragédie. A Paris, Au Bureau de la Petite Bibliotheque des Théâtres, rue des Moulins, butte S. Roch, n° 11. M.DCC.LXXXIV. (IV, 84 S.) in der Petite Bibl. des Théâtres, Jahrgang 1784, erschienen. Weshalb der sehr zuverlässige Verfasser dieses Teils des Stuttgarter Katalogs s. Z. dieses Stück Mairet zuschrieb kann auch auf der Stuttgarter Bibliothek nicht mehr festgestellt werden. Die Herausgeber der Sammlung sagen in der dem Stück vorangestellten Note recht geheimnisvoll Folgendes: »Nous ignorons quel est l'Auteur de cette Tragédie, et dans quel

tems elle a été faite. On la peut croire du dix-septième siècle; mais on ne voit rien, dans aucun des Auteurs qui ont écrit sur l'Art Dramatique, qui ait le moindre rapport à cette Tragédie, ni qui en indique seulement le titre. Elle nous a été envoyée, manuscrite, par un Anonyme.◀

Die Anecdotes dramatiques, Paris, 1775, 8, 318 schreiben: »On lui attribue encore la Sidonie, & les Visionnaires.« Die Sidonie wird sonst von niemand als unecht erklärt.

Göttingen.

Karl Vollmöller.

NACHTRAG.

Nachdem diese Einleitung bereits vollständig gesetzt war, erhielt ich auf eine frühere Anfrage vom Königlichen Staatsarchiv Coblenz folgende sehr dankenswerte Auskunft: »Ein Verzeichnis aller, in den hier beruhenden etwa 80 000 Urkunden als Aussteller, Empfänger, Zeugen oder Siegler genannten Familien nicht adeliger Herkunft ist nicht vorhanden, hat und wird auch nicht angelegt werden können, solange noch wichtigere Ordnungsarbeiten vorliegen. Zur Beantwortung Ihrer Frage mußten daher die dabei mutmaßlich in Betracht zu ziehenden Urkundenbestände selbst auf das Vorkommen der gedachten Familie untersucht werden, eine Arbeit, welche um so mehr Zeitaufwand erforderte, als diese Bestände Tausende von Urkunden umfassen.

Das Ergebnis dieser zeitraubenden Untersuchung ist ein wider Erwarten geringes gewesen; es hat sich nur eine Urkunde gefunden, in welcher eine Familie »Meyrait◀ erscheint, nämlich eine Originalurkunde von 1438, November 11. Thys Meyrait von Ryfferscheit [Reifferscheid im Kreise Adenau, Regierungsbezirk Coblenz,] bescheinigt

dem Peter van Aedenauwe [von Adenau] den Empfang des im Auftrage des Junkers Gerart van Loyn [von Loen], Herrn zu Guylich [Jülich] und Grafen zu Blankenheim, ihm gezahlten Manggelds im Betrage von 9 Gulden.«

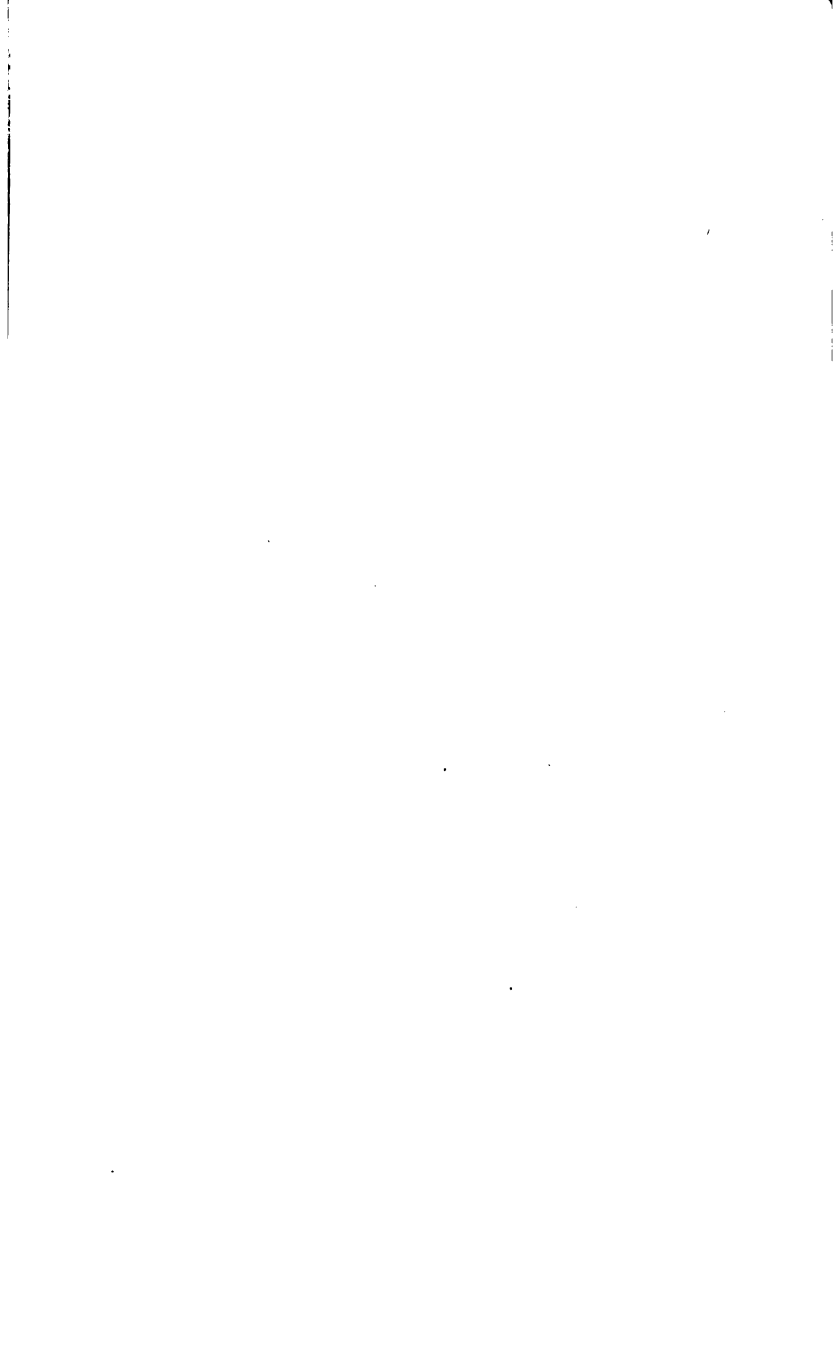
Die deutsche Abstammung des Dichters ist damit auch noch nicht erwiesen.

LA
SOPHONISBE,
TRAGÉDIE
DE MAIRET.
DEDIÉE
A MONSIEUR
LE GARDE DES SEAVX.

[Titelvignette.]

A PARIS,
Chez PIERRE ROCOLET, au Palais en la
gallerie des Prisonniers, aux Armes de la Ville.

M. DC. XXXV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A

[I^e] **MONSEIGNEVR**

MESSIRE

PIERRE SEGVIER,

GARDE DES SEAVX DE FRANCE.

MONSEIGNEVR.

Estant naturellement bien-faisant, comme vous estes, & n'ayant iamais manqué de matiere pour le faire dignement prestre, puisque les plus belles charges du Parlement, que vous avez soutenues avec tant de suffisance & de probité, sont les honorables degrez par où l'on vous a fait monter à la grandeur de celle que vous exercez maintenant; Il est impossible que vous n'ayez obserué que les bien-faits ont cela de propre [I^b] de rendre ceux qui les ont receus plus hardis ou plus importuns à s'en procurer de nouveaux, & qu'une premiere faueur est 10

ordinairement la semence d'une seconde. Pour moy, MON-
 SEIGNEVR, c'est en suite de la permission que vous
 m'avez donnée sous vôtre Seau de mettre ma Sophonisbe
 au iour, que i'ose vous demander encore, & que vous
 15 m'accorderez s'il vous plaist, celle de vous la dedier; puis
 qu'il est vray que ie ne scaurois mieux la mettre en lu-
 miere, qu'en luy communiquant quelque rayon de la vostre,
 que tout le monde regarde, comme vne des plus pures
 & des plus esclatantes de nostre temps. Les tesmoignages
 20 que vous avez rendus deuant quelques-vns de mes amis,
 que cette piece vous auoit assez contenté sur le Theatre,
 me font esperer qu'elle ne vous déplaira pas dans le
 cabinet: si ce n'est point pecher contre le bien public,
 que de luy desrober vne heure de vostre loisir, pour ma
 25 satisfaction particuliere. Cependant, MONSEIGNEVR,
 quelque bon-heur, ou quelque applaudissement qu'ayt eu
 cette Tragedie, qui se peut vanter d'auoir tiré des souf-
 pirs des plus grands cœurs, & des larmes des plus beaux
 yeux de France; ie ne laisse pas de vous demander grace
 30 pour elle & pour moy; ne doutant pas qu'avec les clartés
 d'esprit & de iugement que vous [II^e] avez, vous n'y re-
 marquiez des defauts qui n'ont pas esté descouverts iusques
 icy. C'est pourquoy ne treuuez pas mauuais que i'essaye
 en cecy de vous corrompre, afin de vous auoir plustost
 35 en qualité de fauorable Protecteur, que de Juge equitable.
 J'aurois trop à craindre pour moy, si vous me vouliez
 faire iustice, & me iuger selon mes œuvres qui n'ont rien
 de rare ou de bon, que de porter en teste vn caractere
 que la mesdisance ny les années ne pourront iamais effa-
 40 cer; Je veux dire ce tres-illustre nom de SEGVIER, que
 vous portez, & qui fut autre-fois de si bonne odeur en
 la personne de ce grand President vostre oncle, de glo-

rieuse memoire, de qui l'amour pour les bonnes lettres, l'integrité de vie pour foy-mefme, & la iuftice pour tout le monde, reuiuent en vous, comme en fon digne & veritable fucceffeur. Je fuis,

MONSEIGNEVR

Vofre tres-humble, & tres-obeyffant
feruiteur, MAIRET.

[II^b]

AV LECTEVV.

LE sujet de ceste Tragedie est dans Tite-Liue, Polybe,
 & plus au long dans Apian Alexandrin. Il est vray
 que i'y ay voulu adiouster pour l'embellissement de la
 piece, & que i'ay mesme changé deux incidents de l'Hi-
 5 stoire assez considerables, qui sont la mort de Siphax,
 que i'ay fait mourir à la bataille, afin que le peuple ne
 treuât point estrange que Sophonisbe eût deux maris
 viuants: & celle de Massinisse, qui vescuť iusques à l'ex-
 trême vieillesse. Les moins habiles doiuent croire que ie
 10 n'ay pas alteré l'histoire sans sujet, & les plus delicats
 verront, s'il leur plaist en prendre la peine, la deffence
 de mon procedé dans Aristote. *Sanè constat ex his non*
Poëta esse ipsa facta propria narrare, sed quæadmodũ
geri quierint, vel verissimile, vel omnino necessarium
 15 *fuerit, &c.* Et pour les modernes, qu'ils ayent la curio-
 sité de me voir iustificier dans les deux discours que le
 Comte Prosper Bonarelli adresse à vn de ses amis nommè
 Antoine Brun, pour son Solyman, que i'espere habiller
 vn de ces iours à la Françoisē: c'est en la derniere im-
 20 pression de l'année M. DC. XXXII. Tant y a que ie
 fais faire à Massinisse ce qu'il deuoit auoir fait, & que la
 fin de la Tragedie estant la commiseration, ie ne la
 pouuois pas mieux treuuer qu'en le faisant mourir. Si
 ie mets iamais ma Cleopatre au iour, ie m'estēdray da-
 25 uantage sur cette matiere: cependant l'experience a montrè
 sur le Theatre, que ie n'ay point mal fait de m'esloigner
 vn peu de l'histoire.

[III.] EXTRAICT DV PRIVILEGE.

LE ROY par ses Lettres de Priuilege, dattées du cin-
 quiesme Feurier, mil fix cents trente-cinq, signées
 par le Roy en son Conseil, LE COMTE, & seellées du
 grand seau de cire jaune, a permis au Sieur Mairet de
 faire imprimer, faire vendre & distribuer par tel Libraire⁵
 ou autre que bon luy semblera, trois Liures de Theatre,
 intitulez, *La Sophonisbe, La Virginie: &, Le Duc d'Of-*
sonne. Faisant defences à tous Libraires, Imprimeurs, &
 autres de quelque qualité qu'ils soient, d'imprimer lefdits
 Liures, en vendre ny distribuer par tout le Royaume,¹⁰
 pays & terres de son obeyffance, sans le consentement
 dudit sieur Mairet, ou ceux qui auront charge de luy,
 pendant le temps de neuf ans, à compter du iour qu'ils
 seront acheuez d'imprimer, sur peine aux contreueneans
 de confiscation des exemplaires, & de trois cents liures¹⁵
 d'amende; A condition qu'il sera mis deux exemplaires
 de chacun desdits Liures en la Bibliotheque du Roy: &
 vn exemplaire de chacun en celle du Sr. Seguier Garde
 des Seaux, auant que de les exposer en vente, à peine
 de nullité du priuilege, comme il est amplement porté²⁰
 par l'original des presentes.

ET ledit MAIRET a cédé & transporté le priuilege à luy
 donné à PIERRE ROCOLET, Marchand Libraire à
 Paris, pour en iouyr entierement, & pour le temps y
 porté, suivant le Contract passé entre-eux pardeuant les²⁵
 Notaires de Paris.

Acheué d'imprimer le Mardy 22. May 1635.

*Les deux exemplaires ont esté baillez en la
 bibliotheque du Roy.*

[III^e] LES PERSONNAGES QUI PARLENT.

SIPHAX	Roy de Numidie.
PHILON	General de Syphax.
MASSINISSE	Ennemy de Siphax.
SCIPION	Conful Romain.
LELIE	Lieutenant de Scipion.
CALIODORE	Domestique de Sophonisbe.
ARISTON	Soldat Romain.
SOPHONISBE	Femme de Siphax, & amoureuse de Maffinisse.
PHENICE, & CORISBÉ	Ses confidentes.

La Scene est dans Cyrte, ville de Numidie.

[1]

LA

SOPHONISBE

TRAGÉDIE DE MAIRET.

A C T E I.

SCÈNE I.

SYPHAX. SOPHONISBE.

Syphax.

QVOY perfide? s'entendre avec mes ennemis;
Est-ce là cet amour que tu m'auois promis?
Est-ce là cette foy que tu m'auois donnée,
Et le sacré respect qu'on doit à l'Hyménée?
[2] Ingrate Sophonisbe, as-tu si-tost perdu
La memoire du soin que Syphax t'a rendu?
Quelque inégalité qui soit entre nos âges,
Parmy mille sujets de soupçons & d'ombrages,
Qu'un mary plus credule eut pris à tout propos,
Ay-je rien entrepris qui troublaft ton repos?
As-tu pas tousiours eu, comme Reyne absoluë,
Toute la liberté que toy-mesme as vouluë?
Cependant ton caprice ennemy de mon bien,
Trahit ingratement mon honneur & le tien.

5

10

- 15 Tu sçais que pour complaire à ceste vieille hayne,
 Que ta race eut toujours pour la race Romaine,
 J'ay quitté l'amitié de ce Peuple puissant,
 Par où ie conferuois mon Estat florissant.
 Sans tes mauuais conseils, à qui i'ay voulu plaire,
 20 Et de qui ma ruïne est le iuste salaire,
 On ne me verroit pas destruit comme ie suis,
 Ny l'esprit auenglé d'vn nuage d'ennuis,
 J'aurois dessus le front ma couronne affermie,
 Car j'aurois Rome encore & la Fortune amie.
 25 Mais quoy? m'ayât perdu de gloire & de bon-heur,
 Il te restoit encore à me perdre d'honneur.
 Il te restoit encor pour comble de malice,
 A te lier d'amour avecque Malsinisse.
 [3] Je veux que ie te pese, & que mes cheueux gris
 30 Soient à tes ieunes ans vn subiect de mespris;
 Hay moy si tu le veux, abhorre ma personne:
 Mais que t'ont fait les miens, que t'a fait ma Courõne,
 Pour faire vn ennemy l'obiet de tes desirs?
 Ne pouuois-tu treuer où prendre tes plaisirs,
 35 Qu'en cherchant l'amitié de ce Prince Numide,
 Qui te rend tout ensemble impudique & perfide;
 Veu que tu ne sçauois j'aymer sans me hayr,
 Ny t'entendre avec luy sans me vouloir trahir?
 Je n'ay pour mon malheur que trop de connoissance
 40 Du sujet dont ta flame a tiré sa naissance:
 Tu l'as toujours aymé, depuis le iour fatal,
 Qu'il te fut accordé par ton Pere Asdrubal,
 Et que de tes regards l'atteinte empoisonnée
 Me fit prendre pour moy ce funeste Hymenée.
 45 Heureux dans ce mal-heur, si le mesme flambeau,
 Qui nous mit dans le lit, nous eut mis au tombeau.

Sophonisbe.

Ha! Sire, pleust aux Dieux m'eussiez vous escoutée.

Siphax.

Que me pourrois-tu dire impudente, effrontée?

[4]

Sophonisbe.

Ce qui m'exempteroit de ces noms odieux ;

Syphax.

Otty, si i'estois perclus de l'esprit & des yeux ; 50

Otty, si je ne sçauois qu'elle est ton escriture,
Connainc-moy toutes fois d'erreur & d'imposture :

Je seray satisfait quand tu te purgeras ;

Fais-le donc si tu peux, & tu m'obligeras.

Il luy montre sa lettre.

Desaduotras-tu point ces honteux caracteres, 5

Complices & tesmoins de tes feux adulteres ?

Sophonisbe.

Non, Sire, ils sont de moy, ie ne le puis nier,

Et n'ay pas entrepris de me iustificier

Par vn traict effronté de visible imp(r)udence :

Il est vray, i'ay failly, mais c'est par imprudence : 60

C'est manque de conduite, & pour vous auoir teu

Vn genereux dessein que mon cœur auoit eu,

Dont ma bouche en effect vous deuoit rēdre conte.

Syphax.

O Dieux ! as-tu perdu le sens avec la honte ?

[5] Ta faute, ce dis-tu, vient de m'auoir caché 65

Le genereux dessein de commettre vn peché ;

O responce indiscrete autant comme insensée !

Explique, explique mieux ta confuse pensée,

Excuse ton offense au lieu de l'agrauer,

Et ne te sotille pas au lieu de te lauer. 70

Songe à ce que tu dis, & que iamais oreille

N'otit extrauagance à la tienne pareille :

Remets donc ton esprit de sa cheute estourdy ;

Sophonisbe.

Vous prenez mal le sens des choses que ie dy,

Le veux dire, Seigneur, afin que ie m'explique, 75

Que iamais le flambeau d'vn amour impudique,

Quoy que vous en croyez, ne m'eschauffa le sein :

Et que i'auois escrit pour vn autre dessein :

C'est par où ie pretends prouuer mon innocence,
80 Si vostre Majesté m'en donne la licence.

Syphax.

Parlez, parlez, Madame, & si vous le pouuez,
Mettez vôte innocéce au point que vous deuez.
C'est le plus grand plaisir que vous me sçauriez faire;
Mais qu'avecque raison i'ay crainte du contraire.

[6]

Sophonisbe.

85 Sire, vous voyez trop à quelle extremité
Les armes des Romains vous ont precipité;
Vostre Empire perdu, vostre Ville assiegée,
Et l'armee ennemie à nos portes logée,
De nos meilleurs soldats les courages faillis,
90 Nos dehors emportez, nos remparts assaillis,
Et qu'il n'est quasi plus en la puissance humaine,
De repousser de nous l'insolence Romaine.
Moy, qui Cartaginoise, & vray sang d'Aldrubal,
N'ay iamais reconnu ny creint vn pire mal,
95 Que celui dont le sort affligeroit ma vie,
Si ce peuple odieux la tenoit asseruie;
I'ay creu qu'il seroit bon de m'acquerir de loin
Vn bras qui conseruaist ma franchise au besoin:
C'est pourquoy i'escriuois au Prince Malsinisse,
100 Sous vne feinte amour courant mon artifice;
Et pour vous mieux prouuer la chose comme elle est,
Que vostre Majesté regarde s'il luy plaist,
Que mesprisant la fleur des Princes d'Italie,
Et le grand Scipion, & le sage Lelie,
105 I'ay voulu m'asseurer de l'assistance d'vn,
A qui le nom Lybique avec nous fut commun.

[7] Voilà, Sire, en deux mots la cause veritable
De l'erreur qui me rend apparemment coupable:
Mais les Dieux apres tout que ie prens à tesmoins
110 Sçauent bien, en effect, que ie ne suis rien moins.

Syphax.

Croy plustost que ces Dieux ennemis des parjures,
Vangeront en cecy nos communes injures:

Et qu'un iour desjà proche ils puniront sur toy
 Le mespris que ton cœur a fait d'eux & de moy. 115
 Je te tiens si tu veux innocente & pudique:
 Mais tu te souviendras qu'un Esprit prophetique
 T'annonce par ma voix, qu'un fucez mal-heureux
 Doit suiure de bien pres tes desseins amoureux.
 C'est la seule raison qui peut faire à ceste heure,
 Que sans punition ton offense demeure, 120
 Aymant mieux que le Ciel m'en fasse la raison,
 Que si ie la tirois du fer ou du poison.

Sophonisbe.

Quoy donc vostre soupçon rejette mes excuses?
 O Dieux!

Syphax.

deguise mieux tes inutiles ruses, 125

De qui le faux éclat ne sçauroit m'esblotir,
 Adieu, ie ne veux plus ny te voir, ny t'ouïr.
 [8] Va t'en, va, que sur toy ma colere n'esclate,
 Femme sans foy, sans cœur, & sur toutes ingrante,
Elle rentre.

Va respandre plus loin tes infidelles pleurs, 130
 Et me laisse tout seul avecque mes douleurs.

Il demeure seul.

O Ciel pouuois-tu mieux me tesmoigner ta hayne,
 Qu'en mettât dās mō lict ceste impudique Heleine,
 Ou plutost cette peste, & ce fatal tison,
 De qui desia la flame embraze ma maison? 135

Quel Roy sans cette horreur de la foy coniugale,
 Auroit vne fortune à ma fortune esgale?
 Soit maudit à iamais le lieu, l'heure, & le iour,
 Que son aspect charmeur me donna de l'amour.
 Quand i'aurois en vn iour trois batailles perduës, 140
 Et cent places de marque aux ennemis renduës,
 Eusse encor moins perdu, qu'alors que sa beauté
 Me fit perdre le sens avec la liberté.

Depuis que cette tache eut obscurcy ma vie,
 La mauuaise fortune a ma faute suiuië. 145

Il n'est point de mal-heur qui ne m'ait accueilly,
 Et bien plus que mon corps mon esprit a vieilly.
 Depuis, mon iugement a bien moins de lumiere,
 Et semble estre deceu de sa force premiere.
 150 [9] Tout ce que i'entreprends, me succede à rebours,
 Soit manque de bon-heur, ou manque de discours.
 O trois & quatre fois mal-heureux Hymenée!
 Qui rend de mes vieux ans la course infortunée.

A C T E I.

SCENE II.

Philon, General de Syphax.

SIRE, l'on n'attend plus que vostre Majesté,
 155 Pour charger Malsiniffe au cōbat appresté.
 Desja ses Legions de trop d'heur insolentes,
 Ont tiré loin du camp leurs enseignes volantes;
 Et vos gens hors la ville en bataille rangez,
 Jurent de n'y rentrer que vainqueurs & vangez.
 160 Tandis que leurs esprits la vengeance respirent,
 Il les faudroit mener au combat qu'ils desirent,
 De peur qu'à differer ils ne perdent sans fruit
 Ceste botillante ardeur que la victoire suit.

[10] Syphax.

Allons, & plaife aux Dieux qu'vn trespas honorable
 165 Me deliure bien-toft d'vn fort si deplorable.

Philon.

Quoy, Sire, & depuis quand vostre cœur abbatu,
 Laisse-t'il au mal-heur accabler sa vertu?
 D'où vient qu'en vos discours, & sur vostre visage,
 On remarque les traicts d'vn finistre presage?
 170 Vous n'estes pas encor si mal-traicté du sort,
 Que vous soyez reduit à desirer la mort:

Et quoy que iusqu'icy la Fortune contraire,
 Nous ait faict tout du pis qu'elle nous pouuoit faire,
 Si faut-il esperer que sa legereté
 La fera reuenir à vostre Majesté.

175

Syphax.

Ha! Philon, souuiens-toy que la Fortune est fâme,
 Et que de quelque ardeur que Syphax la reclame,
 Elle est pour Malsinisse, & qu'elle aymera mieux
 Suiure vn ieune Empereur, qu'vn autre desia vieux:
 Mais que ce n'est pas là le subiect de ma creinte,
 Ny de l'extreme deuil dont mon ame est atteinte!
 [11] Ma vie est bien soumise à de pires dangers,
 Et tous mes ennemis ne sont pas estrangers.

180

Philon.

Comment, Sire, quelqu'vn entre vos domestiques,
 A-t'il fait contre vous d'infidelles pratiques?

185

Syphax.

Ouy, ie suis odieux à ceux de ma maison,
 Qui me deuroient cherir avec plus de raison.

Philon.

Il faut donc dans leur sang avecque promptitude,
 Noyer leur perfidie, & leur ingratitude;
 Le secret de l'affaire est de les preuenir,
 Et vostre seureté consiste à les punir.
 Mais qui sont ces ingrats, ces courages perfides,
 Qui peuuent conceuoir des penfers homicides,
 Pour le plus digne Roy qui soit en l'Vniuers,
 Et que ne les perd-on, puis qu'ils sont descouuerts?

190

195

Syphax.

Pource qu'en les perdant ie me perdrois moy-mesme,
 Qui tous traistres qu'ils sont les excuse & les ayme.
 [12] C'est en quoy ma fortune est digne de pitié,
 D'auoir encor pour elle vn reste d'amitié,
 Au lieu de la punir de mespris & de hayne.

200

Philon.

Pour elle?

Syphax.

Oùy, cher Philon, ie parle de la Reyne,
 Et veux bien confier à ton esprit discret,
 Vn malheur que ie tiens pour tout autre secret.
 205 L'ay des preuues en main qui te feront parétre,
 Que si ie suis troublé, i'ay bien subiect de l'estre:
 Et que la peur qu'imprime vn ennemy vainqueur,
 N'est pas ce qui m'abbat le visage & le cœur;
 Voy ce papier honteux, & par son escriture,
 210 Aprens à mesme temps, & plains mon auanture.

Il lit.

LETTRE DE SOPHONISBE

A MASSINISSE.

Voyez à quel mal-heur mon Destin est soumis;
 Le bruit de vos vertus, & de vostre vaillance,
 Me contraint aujourd'huy d'aymer mes ennemis,
 D'vn sentiment plus fort que n'est la bien-veillance.
 215 [18] Et bien aurois-tu creu que sous tant de beauté,
 Logeast tant de malice et de desloyauté?

Philon.

Certes les Dieux encor n'ont point fait de courage,
 Qui soit inefbranlable aux coups de cét orage;
 Et c'est avec raison que le vostre aujourd'huy,
 220 Pour vn si grād mal-heur monstre vn si grād ennuy.
 Mais, Sire, il faut penser que c'est aux grādes ames,
 A souffrir les grāds maux, & que fēmes sont fāmes:
 Courons remedier d'vn courage constant,
 Au danger le plus proche, & le plus important.
 225 Songez qu'en destruisant la puissance Romaine,
 Vous destruisiez aussi les desseins de la Reyne:
 Qu'il est bon cependant d'observer de plus pres,
 Par des yeux vigilans qu'on y peut mettre expres.

Syphax.

Allons, Philon, allons, où le Destin m'appelle,
 230 Et que ma mort contente vne Espouse infidelle.
 Cependant Massinisse.

Philon.

O Dieux il a blefmy.

[14]

Syphax.

Pour te faire vn present digne d'un ennemy,
Et te souhaiter pis que le fer ny la flame,
Ie te souhaite encor Sophonisbe pour fâme.

235

A C T E I.

SCENE III.

SOPHONISBE & PHENICE.

Sophonisbe.

HA! Phenice, il est vray qu'il a manqué de foy,
Qu'il a remis ma lettre entre les mains du Roy,
Et que son imprudence,

Phenice.

asseurez-vous, Madame,
Que l'Eunuque en cecy n'est point digne de blâme, 240
[15] Et qu'il ne vous manqua ny de foy, ny d'esprit,
Ny de constance mesme, alors qu'on le surprit.
Ne soupçonnez donc plus sa franchise esprouée,
Et sçachez comme quoy la chose est arriyée.
Des-jà ce malheureux sans nuls empeschemens, 245
Estoit prest à fortir de nos retranchemens,
Et d'un camp endormi se couler dans vn autre;
Quand son propre mal-heur, aufsi bien que le vostre
Sur la pointe du iour le fit tomber és mains
D'un esquadron errant de cheuaux Africains, 250
Qui comme fugitif entr'eux le despoüllerent,
Et si soigneusement à l'enuy le fouillerent,

Que l'un d'eux aperçut le papier attaché
 Dans le bord de sa robe, où nous l'avions caché;
 255 Et tous pour profiter d'une telle aventure,
 Le rendirent au Roy, sans en faire ouverture:
 Ainsi le pauvre Efilque à sa rage exposé,
 Mérite d'estre plaint, & non d'estre accusé,
 Voilà comme en effect la chose s'est passée.

Sophonisbe.

260 Cependant Malsinisse ignore ma pensée,
 Ce glorieux Vainqueur est encore à sçavoir
 Le mauvais traitement qu'il me fait recevoir.
 [16] Combien luy va couster l'amour que ie luy garde,
 Et comme à son subiect mon honneur se hazarde!
 265 Dieux que j'approcherois du comble de mes vœux,
 S'il sçauoit seulement le bien que ie luy veux!
 J'esprouverois au moins hors de l'incertitude,
 Ou sa reconnoissance, ou son ingratitude.
 Phenice, pensez-vous que s'il connoissoit bien,
 270 Qu'il possède mon cœur, il me donnoit le sien?
 Mes yeux à vostre aise ont-ils assez de charmes,
 Pour cet esprit nourry dans la fureur des armes?

Phenice.

Que trop, que trop, Madame, & ie ne doute pas,
 275 Que ce ieune Vainqueur ne cede à vos apas;
 Puis qu'on a veu Syphax en l'hyuer de son âge,
 Concenoir tant de feux pour un si beau visage;
 Luy de qui les cheveux ont blanchy sous l'armet,
 A la suite du bien que la gloire promet.
 280 Croyez assurement que s'il vous auoit veü,
 Avec tous les attrait dont vous estes pourueü,
 Il seroit sans raison, s'il ne changeoit un iour
 Les lauriers de la guerre aux myrthes de l'amour.
 Si ce n'est qu'autre part sa franchise asseruie,
 285 De toute autre amitié luy fist perdre l'enuie:
 [17] Car à bien discourir, il n'est pas apparent,
 Qu'il ait pu conserver un cœur indifferant,
 Parmy tant de beautez dont l'Espagne se vante.

Sophonisbe.

O Dieux! que ce soupçon me trouble & m'espouuâte!
 Et que ie souffrirois, si mon amour trompé 290
 Treuuoit en Malsinisse vn cœur preoccupé!
 Certes autant de fois que mon ame infensée
 A voulu s'arrester dessus ceste pensée,
 Nourrice, autant de fois i'ay changé de couleur,
 Et mes sens interdits ont monstré ma douleur. 295

Phenice.

Mais, Madame, apres tout, cette amour découuerte,
 Cause visiblement vostre honte & ma perte.
 Le Roy tesmoigne assez par le bruit qu'il a fait,
 Que toutes vos raisons ne l'ont pas satisfait,
 Et ie crains qu'au retour du combat qui l'arreste, 300
 Il ne fasse esclatter la derniere tempeste.

Sophonisbe.

Rien moins, ie connois trop la puissance d'Amour,
 Pour craindre que le Roy me fasse vn mauuais tour;
 [18] Celle qu'il a pour moy ne luy sçauroit permettre,
 De me deshonorer sur vne simple lettre: 305
 Il a puny ma faute en me la reprochant,
 Et s'il m'eust voulu perdre, il l'eust faict sur le champ,
 C'est en quoy mon offense est plus blasmable encore,
 De tromper laschement vn mary qui m'adore:
 Mais vn secret Destin que ie ne puis forcer, 310
 Contre ma volonté m'oblige à l'offencer:
 Moy-mesme mille fois ie me suis estonnée,
 Et de ma passion, & de ma destinée.
 Encore à ce matin ie pleurois en resvant
 Au mal-heur inconu qui me va poursuiuant; 315
 Faisant reflexion sur mon erreur extreme,
 Ie ne pouuois treuuer que ie fusse moy-mesme,
 Et que dans la rigueur d'un temps si mal-heureux,
 Ie peusse conceuoir des pensers amoureux.
 Helas, il paroist bien que l'Amour pour mes crimes, 320
 M'alluma dans le cœur ces feux illegitimes!

Car enfin il arriue, ou souuent, ou tousiours,
Que l'aïse & le repos engendrent les Amours :
Mais qu'ils ayēt pris naiffāce au milieu des allarmes,
325 Et qu'ils ayent allumé leurs flābeaux dans les larmes
C'est bien vn accident aussi prodigieux,
Que d'vn fort non commun il est presagieux.

[19]

Corisbé.

Madame tout est prest, & pour le sacrifice,
Et pour le vœu public ;

Sophonisbe.

330

Allons y donc Phenice,

Et de peur de prier contre mon propre bien,
En adorant les Dieux ne leur demandons rien.

Fin du premier Acte.

[20]

LA

SOPHONISBE

TRAGÉDIE DE MAIRET.

A C T E II.

SCÈNE I.

SOPHONISBE, CORISBÉ, & PHENICE.

Phenice.

EN fin toute la ville est dessus la muraille,
D'où, cōme d'un theatre, elle void la bataille,
Et vostre Majesté, sans aller loin d'icy,
Si c'estoit son plaisir, la pourroit voir aussi.

335

[21] *Sophonisbe.*

Non, j'ay trop de frayeur, & suis trop desolée,
Pour voir ceste mortelle & douteuse meslée,
Où Mars & la Fortune acheuent le Destin,
Et du peuple Africain, & du peuple Latin.
Mais si vous souhaitez ce tragique spectacle,
Pour le voir sans danger ainsi que sans obstacle,
Rendez-vous au sommet de la plus haute tour,
D'où l'œil descouvre à plain tous les châps d'alentour;

340

845 Et que de temps en temps l'une ou l'autre descende,
 Pour m'asseurer toujours des maux que j'apprehede :
 Car quelque grand combat que Syphax ayt rendu,
 L'en espere si peu, que ie le tiens perdu,
 Tant nos communs desseins ont vn malheur estrange.

Corisbé.

350 Madame, en vn moment la fortune se change,
 Fait rire bien souuent ceux qu'elle a fait pleurer,
 Et foumet sa malice à qui peut l'endurer.

Sophonisbe seule.

O sagesse ! ô raison ! adorables lumieres,
 Rendez à mon esprit vos clartez coustumieres,
 355 [22] Et ne permettez pas que mon cœur endormy,
 Fasse des vœux secrets pour son propre ennemy,
 Ny que mes passions auioird'huy me reduisent
 A vouloir le salut de ceux qui me destruisent.
 Mais ie reclame en vain cette foible raison,
 360 Puis que c'est vn secours qui n'est plus de saison ;
 Et qu'il faut obeïr à ce Dieu qui m'ordonne
 De fuire les conseils que sa fureur me donne.
 Ie ne puis ignorer qu'à ce mesme moment,
 Que ie passe ma vie avec tant de tourment,
 365 Ce ieune Conquerant ne songe & ne traaille,
 A ioindre ma Couronne au gain d'une bataille ;
 Et qu'il ne fut rauy de m'auoir en ses mains,
 Pour seruir de trophée aux triumphes Romains.
 Cependant tant s'en faut que ie brusle d'enuie,
 370 De conseruer ma gloire aux despens de sa vie,
 Qu'il est tres-asseuré que ie mourrois de deuil,
 Si le glaive des miens l'auoit mis au cercueil.
 O ! vous hommes vaillants de qui les funerailles
 Se font dans la meflée au pied de nos murailles,
 375 Et qui faisant bouclier & rempart de vos corps,
 Soutenez du Romain les superbes efforts ;
 Que vous employez mal ceste valeur insigne,
 Pour vn subiect ingrat, qui n'en fut iamais digne !

[23] A quoy tant de combats, si grands & si connus,
 Auec tant de valeur donnez & soustenus; 380
 Si bien loin d'obliger, vostre courage offence
 Celle dont vostre zele entreprend la deffence?
 Puis que son interest en amour conuertey,
 Luy fait aymer le Chef de contraire party.
 Que vous sert de deffendre auecque tant de peine, 385
 Les portes & les tours qui couurent vostre Reine,
 Si desia l'insensée ayme tant son vainqueur,
 Que d'en porter l'image au milieu de son cœur?
 Que vous sert de deffendre vne place renduë,
 En voulant conseruer sa liberté perduë? 390
 Pluost braues sujets, armez-vous contre moy,
 Qui suis le plus mortel des ennemis du Roy;
 Et qui fais de mon cœur le temple et la retraite
 De celuy qui poursuit vostre entiere deffaite.
 Reuenez au combat, ou vainqueurs ou vaincus, 395
 M'accabler sous le faix de vos larges escus,
 Moy qui rabis mon nom, ma gloire, & ma patrie,
 Pour aymer Malsinisse auec idolatrie.
 O funeste rencontre! ô mal-heureux moment,
 Où le sort me fit voir ce visage charmant! 400
 Quel orgueil vers le Ciel, ou quelle ingratitude,
 Auoit pû m'attirer vn chastiment si rude?
 [24] Que crime enuers l'Amour pouuois-ie auoir commis,
 Qu'il a iuré ma perte auec mes ennemis?
 En fin si ma deffaicte importoit à sa gloire, 405
 Il pouuoit l'establir par vne autre victoire.
 Mais qui se cognoist pas qu'en ceste occasion,
 Il la cherchoit bien moins que ma confusion?
 Estoit-ce, Sophonisbe, vn crime necessaire,
 D'aymer vn Malsinisse, vn mortel aduersaire, 410
 Vn amy des Romains, & de qui la valeur
 Donne les derniers coups à mon dernier mal-heur;
 Puis qu'en ce mesme instant que ie plains & souspire,
 Peut-estre que Syphax a perdu son Empire,
 Et que dans peu de temps: mais voicy de retour 415
 Mes filles sans couleur, qui viennent de la tour:

Leur crainte me faict peur : n'importe, allons entendre.
Ce qu'il faut que ie sçache, & que ie n'ose apprendre.
Et bien qu'avez-vous veu?

Corisbé.

430 le plus rude combat,
Qui se verra iamais.

Sophonisbe.

O Dieux ! le cœur me bat,
[25] Et m'annonce desia que nous auons du pire.

Phénice.

C'est ce qu'asseurement nous ne sçaurions vous dire,
425 Car outre que de soy la distance des lieux
Montroit confusement les obiects à nos yeux :
C'est qu'un nuage espais de poudre & de fumée,
Nous empeschoit de voir & l'une & l'autre armée.
Nous voyions seulement esclatter dans les airs,
430 A trauers la poussiere vne suite d'esclairs,
Qui fortoient à longs traits de flammes ondoyantes,
De l'acier bien poly de leurs armes luyfantes ;
Parmy cela, des cris poussez de temps en temps,
Meslez & confondus aux coups des combatans,
435 De qui le bruit terrible en frappant nos oreilles,
Nous portoit dans l'esprit des frayeurs nomparalles.

Corisbé.

Aussi n'auons-nous pû ma compagne ny moy,
Soustenir plus long-temps ces matieres d'effroy
C'est la raison pourquoy nous sommes descendüs,
440 Et tremblantes d'horreur, & de crainte esperdües,

Sophonisbe.

Et le peuple?

[26]

Corisbé.

Le peuple ! il est sur les remparts,
Qui pousse vers le Ciel ses cris & ses regards,
Autant pour tesmoigner sa foiblesse ordinaire
445 Que pour encourager les nostres à bien faire :

Et lon en voit beaucoup par des chemins diuers,
 Aller faire leurs vœux dans les Temples ouuers:
 De maniere que Cirte en toute son enceinte,
 N'est rië qu'vn grād tableau de desordre & de crainte.
 Mais apres tāt de maux, possible que les Dieux 450
 Changeront aujourd'huy nos fortunes en mieux.

Sophonisbe.

Ha! Corisbé, le Sort a iuré ma ruyne,
 Et la puissance humaine a chocqué la diuine:
 Les Dieux, que mon bon-heur a sans doute lassez,
 Ne sont pas satisfaits de mes mal-heurs passez, 455
 Et ie m'ose moy-mesme à moy-mesme predire,
 Qu'ils me gardent encor quelque chose de pire.
 Les songes que ie fais depuis deux ou trois nuits,
 Ne me presagent pas de vulgaires ennuis:
 Et ce qui m'en assure avec plus de science, 460
 C'est que moy, qui bien loin de leur donner creance,
 Les ay tousiours tenus ridicules, trompeurs,
 Et produits d'vn amas de grossieres vapeurs,
 [27] Ie ne puis m'empescher si bien, que ie resiste
 De croire à ces derniers, qui n'ont rien que de triste. 465

Phenice.

Madame, volontiers nos seules passions,
 Sans fuitte & sans dessein font ces impressions;
 Et nostre fantaisie en dormant imagine,
 Suiuant les qualitez de l'humeur qui domine.
 Si les pensers du iour sont remplis de soucy, 470
 Les songes de la nuict seront fascheux ausi.
 Vrayment vous n'avez garde en l'estat où vous estes,
 De songer. des festins, des dances, & des festes.
 Vostre esprit inquiet, triste, noir, soucieux,
 Ne vous produira pas des songes gracieux. 475
 Ne redötez donc plus ces monstres en peinture,
 Et ne presumez pas de voir vostre auanture
 Dans ces miroirs obscurs, qui dönent, quoy que faux,
 Aux credules esprits de veritables maux.

480 Mais quelqu'un ce me semble a fait bruit à la porte,
Iray-ie ouvrir ?

Sophonisbe.

Allez, c'est quelqu'un qui m'apporte
La nouvelle du bien ou du mal que i'attens.

[28]

A C T E II.

SCENE II.

Caliodore, Messager.

HA! Phenice, le Roy!

Phenice.

485 Dieux! qu'est-ce que i'entens?
Mais de grace de peur de surprendre la Reyne,
Desguise luy d'abord le subiect qui t'ameine.

Caliodore.

Si feray, si ie puis; mais i'aprehende bien,
Qu'un esprit penetrant & clair comme est le sien,
490 Ne le découure trop.

Sophonisbe.

Et bien, Caliodore;

Le Destin de iadis nous poursuit-il encore?
Et ce mesme mal-heur tant de fois esproué,
A-t'il à nos despens le combat acheué?
495 [29] Parlez; si peu d'espoir de mon bon-heur me reste,
Que ie n'attens de vous qu'un message funeste.

Caliodore.

Madame, il est bien vray que le Ciel en courrons,
Frappe encore auourd'huy visiblement sur nous,
Et qu'il est mal-aisé de vaincre la Fortune,
500 Quand elle veut montrer sa derniere rancune.

Certes iamais l'esper de voir nostre vertu
 Relever aujourdhuy vostre Empire abbatu,
 Ne fiata nostre armée avec plus d'apparence,
 Et ne la fit combatre avec plus d'assurance.
 D'abord tout a fait iour aux merueilleux efforts, 505
 Dont nous auons couuert la campagne de morts.
 Deux fortes Legions superbement armées,
 Et presque de tout temps à vaincre accoustumées,
 N'ayant pû soustenir nos bataillons pressez,
 Ont tombé sur les leurs, qu'elles ont renuersez; 510
 Et se monstrant alors à la peur accessibles,
 Ont perdu contre nous le tiltre d'Inuincibles,
 A ce premier succez plus forts qu'auparauant,
 Nous pouffons hardiment nos armes plus auant:
 Le Roy tout le premier payant de sa personne, 515
 Nous conduit à leur camp, que l'on nous abandonne,
 [30] Par vn combat si foible & si peu resolu,
 Que nous pouuions iuger qu'on l'auoit bien voulu,
 Et que ce stratageme estoit vn coup de maistre,
 Comme l'euenement le fit bien-tost prestre. 520
 Car au lieu d'acheuer l'ouurage glorieux,
 Qui deuoit couronner nos fronts victorieux,
 Le soldat en desordre imprudemment s'engage,
 Tant à bruffer le camp, qu'à piller le bagage;
 Et foulant de butin son auare apetit, 525
 Ne sent pas que par là son ardeur s'alentit.
 Sur cét amusement l'ennemy se r'allie;
 D'vn costé Malsinisse, & de l'autre Lelie,
 Sans nous donner loisir de reprendre nos rangs,
 Viennent fondre sur nous, comme deux fiers torrens. 530

Sophonisbe.

Que sert de me cacher le poignard qui me tuë?
 Non, non, il faut mourir, la bataille est perduë.

Calliodore.

Vous l'avez dit, Madame, et c'est la verité;
 Mesme s'il faut tout dire à vostre Majesté,

535 C'est que si les Romains, comme il est trop à croire,
 Mefnagent mieux que nous le fruit de leur victoire,
 [31] Ils entreront dans Cirte aussi facilement,
 Que s'ils n'y treuuoient pas vn soldat seulement:
 Le peuple espouuanté leur ouurira les portes,
 540 Dés qu'il verra venir leurs premieres cohortes.

Sophonisbe.

Le Roy par consequent est mort, ou prisonnier?

Caliodore.

De tous nos maux publics c'est icy le dernier;
 Il est vray qu'en montrant sa valeur infinie,
 Ce Prince mal-heureux a sa trame finie.

Sophonisbe.

545 Plustost qu'il est heureux de n'auoir pas vesçu,
 Pour estre à la mercy de ceux qui l'ont vaincu:
 „Et qu'il est importun de conseruer sa vie,
 „En vn temps où la mort est si digne d'enuie!

Phenice.

Madame, en vn mal-heur si grand, & si pressant,
 550 Il faut faire parestre vn esprit agissant,
 Et penser qu'en l'estat où vous estes reduite,
 Vous deuez sur le champ vous resoudre à la fuite,
 [32] En pareil accident les pleurs sont superflus,
 Et la perte du temps ne se repare plus.

Sophonisbe.

555 Bons Dieux! quel bruit de peuple entremeslé de plaintes,
 Replonge mon esprit en de nouvelles craintes?

A C T E II.

SCENE III.

Callodore.

M Adame attendez moy, i'[i]ray voir s'il vous plaist,
D'où prouient ce tumulte.

Sophonifbe.

Ouy, sçachez ce que c'est.

Elle demeure seule, parlant à ses filles.

[33] O vous de mes trauaux compagnes genereuses, 560
Faut-il que mes mal-heurs vous rendent mal-heureuses?
Et que l'affection que vous auez pour moy,
Mette vostre disgrace au point où ie la voy?

Corifbé.

Hé! Madame, plaignez vostre seule infortune,
Et souffrez qu'auec vous elle nous soit commune: 565
En cela seulement le Sort nous fait plaistr,
Et veut bien nous traiter selon nostre desir.
Ceste mesme rigueur du mal qui nous afflige,
En la souffrant pour vous nous plaist & nous oblige:
Comme nous eufmes part à vos prosperitez, 570
Il faut bien nous sentir de vos aduerfitez.

Sophonifbe.

O Miracle de foy, d'amour & de sagesse,
Digne d'vn autre Sort, & d'vne autre Maistresse!

Callodore reuenu.

Madame il n'est plus temps ny de dissimuler,
Ny de vous taire vn mal qui ne se peut celer. 575
[34] La ville s'est renduë, ou du moins se va rendre,
Et de là vient le bruit que nous venons d'entendre.
Malsiniffe en personne est deuant nos remparts,
Où chacun pour le voir accourt de toutes parts.

Sophonisbe.

580 Il faut donc par mon ayde aprestant mon courage,
 Euité par la mort la honte du seruage,
 Sus donc, qui de vous trois me prestera la main,
 Qui de vous au besoin sera le plus humain?
 Toy fidelle subiect, si ma cheute certaine,
 585 Me laisse encor sur toy la qualité de Reyne,
 Employe ton espée à cét acte d'amour,
 (Puis que c'est m'aymer bien que me priuer du iour,
 Despesche, et n'attèds pas que Rome ayt l'aduantage
 De triompher en moy de l'honneur de Cartage.

Callidore.

590 Pour tels commandemens mon cœur a protesté,
 De n'obeyr iamais à vostre Majesté.

Sophonisbe.

Helas! de quel endroit esperer du remede,
 Si les miens aujourd'huy me refusent leur ayde?

[35]

Phenice.

Comme on ne doute point qu'un mal desesperé
 595 N'ayt toufiours en la mort vn remede asseuré,
 Ce remede est aussi le dernier qu'on essaye,
 Et qu'on doit appliquer à la dernière playe,
 Pour moy ie suis d'auis qu'oubliant le trespas,
 Vous tiriez du secours de vos propres apas.
 600 Vous n'aurez pas besoin de beaucoup d'artifice;
 Pour vous rendre agreable aux yeux de Malsinisse,
 Essayez de gagner son inclination.

Sophonisbe.

Pleust aux Dieux!

Phenice.

Il est ieune, & d'une nation,
 605 Qui par toute l'Afrique est la plus renommée,
 Pour aymer aussi-tost, & vouloir estre aymée.
 De grace, au nom des Dieux essayez le pouoir,
 Que sur vn cœur Numide vn bel œil doit auoir,
 Et donnez ceste espreuue à nos communes larmes.

Sophonisbe.

Je n'attends rien du tout du costé de mes charmes, 610
[36] Ce remede, Phenice, est ridicule & vain;
Il vaut mieux se seruir de celui de la main,
Et d'un coup genereux, digne de mon courage,
Me ietter dans le port en dépit de l'orage:
Mais pour vous contenter, ie me force, & veux bien 615
Faire vne lascheté qui ne serue de rien.

Fin du 2. Acte.

SOPHONISBE,

TRAGÉDIE DE MAIRET.

A C T E III.

SCENE I.

Mafsinisse.

GRACE aux Dieux, ceste infigne & derniere victoire
 Me rend tous les rayons de ma premiere gloire.
 Il est mort ce barbare & lasche Vfurpateur,
 620 Qui de tant de combats fut l'obiet & l'auteur.
 [38] Le Ciel par sa ruine a fait voir à la terre,
 Qu'vn succez mal-heureux fuit vne iniuste guerre.
 O vous à qui ie doy la fortune & l'honneur,
 Instruments & tesmoins de mon dernier bon-heur,
 625 Croyez, chers compagnons, dont les armes prosperes
 M'ont ouuert le chemin au throsne de mes peres;
 Que par vos longs trauaux mon repos restably,
 N'est pas dans mon estime vn bien digne d'oubly.
 Ie scay trop quel salaire exigent vos seruices,
 630 Et que l'ingratitude est le plus noir des vices:
 Mais il nous reste encore à faire vne action,
 Qui conduise ma gloire à sa perfection.

Philip.

Magnanime Empereur, disposez de nos vies ;
 Et si vous concevez de plus hautes enuies,
 Si l'Etat de Syphax ne vous contente pas, 635
 Pouffez vos vœux plus outre, et nous fuiurôs vos pas.
 Sous l'auceu du Senat vous pouuez entreprendre
 De nous mener plus loing que ne fut Alexandre.
 Vous possédez l'amour de quatre Legions,
 Qui vous peuuent donner autant de regions, 640
 Et qui ne cedent pas à ces vieilles Phalanges,
 Qui virent tant de mers et de terres estranges.

[39]

Mafsiniffe.

Ie ne refuse pas, inuincibles Romains,
 Ny ces cœurs genereux, ny ces puiffantes mains,
 Qui par tout l'Vniuers quand les causes sont bonnes, 645
 Ostent comme il leur plaist, & donnent les Couronnes.
 Je sçay que vous m'aymez & que vostre amitié
 Establit ma puiffance, & l'accroit de moitié.
 Enfin que vous pourriez, si vous le vouliez faire,
 Rendre toute l'Afrique à mes vœux tributaire: 650
 Mais les bons mouuemens que vous auez pour moy,
 Se doiuent reseruer pour vn meilleur employ ;
 Et pour l'acheuement d'vne plus grande chose,
 Que celle que ie veux, & que ie vous propose.

Philip.

Commandez seulement, & dites ce qu'il faut. 655

Mafsiniffe.

Allez droit au Palais, & l'emportez d'affaut,
 S'il est vray, comme on dit, qu'il fasse resistance ;
 Non que de foy le lieu soit de telle importance,
 Qu'il faille absolument, sans attendre à demain,
 Au prix de nostre sang l'auoir à coups de main : 660
 [40] Mais c'est que Sophonisbe à l'extreme reduite,
 S'y trouue enuelopée avec toute sa suite.
 Or ie crains qu'attendant iusqu'à demain matin,
 Ceste longueur ne nuise à l'Empire Latin :

- 665 Car si ceste Africaine, aussi fine que belle,
 Employe à se sauuer quelque ruse nouvelle,
 Il a toujours en elle vn puissant ennemy;
 Et nous n'auons gaigné ny vaincu qu'à demy;
 Outre que ceste Reyne en beautez n'ompareille,
 670 Doit de nostre triomphe accomplir la merueille,
 Qui sans cest ornement sera defectueux.
 Et rendra moins brillans vos actes vertueux.
 Allons donc de ce pas attaquer ceste place,
 Que deffend vne foible & lasche populace:
 675 Que s'il faut l'emporter par vn sanglant moyen,
 Separez le soldat d'avec le citoyen:
 Espargnez, s'il se peut, ce[s] peu vaillantes ames,
 Et sur tout respectez la Princeesse & ses fâmes,
 Et qu'en faueur du sexe, ou de la qualité,
 680 On ne fasse à pas vne aucune indignité.

[41]

A C T E I I I.

SCENE II.

SOPHONISBE, PHENICE, CORISBÉ.

Sophonisbe.

- P**HENICE encore vn coup, tandis qu'il m'est loisible,
 Que i'applique à mes maux vn remede infallible.
 Celuy que ie propose, outre qu'il est honteux,
 Ne promet qu'vn effect extremement douteux:
 685 Le pouuoir de mes yeux, s'il faut que ie le tente,
 Vaut moins que le secours que ma main me presente:
 C'est le plus prompt de tous, comme le plus certain,
 Et le plus digne aussi d'vn courage hautain.

Vn seul coup de poignard espuisera mes veines,
 Et presque sans douleur acheuera mes peines. 690
 Ha! que desia sans vous i'aurois bien esuité
 La honte & le mal-heur de la captiuité!

[42] Phenice.
 Donnez-vous, s'il vous plaist, vn peu de patience,
 Et de vostre beauté faites experience;
 Sçachez ce qu'elle vaut, & ce que vous pouuez: 695
 Mais comment le sçauoir, si vous ne l'esprouuez?

Corifbé.

De fait la desfiance où la Reyne se treuue,
 Ne peut venir d'ailleurs que d'vn mâque d'espreuue.

Sophonisbe.

Corifbé prenez garde à l'estat où ie suis,
 Et par là, comme moy, voyez ce que ie puis. 700
 Quand hier i'aurois esté la viuante peinture
 Des plus rares beautez qu'on voit en la Nature,
 Le moyen que mes yeux conferuent auiourd'huy,
 Vne extreme beauté sous vn extreme ennuy?
 Et n'ayant plus en moy que des attraits vulgaires, 705
 Ils ne toucheroient point, ou ne toucheroient gueres:
 De forte qu'apres tout ie conclus qu'il vaut mieux,
 Essayer le secours de la main que des yeux.

[43] Corifbé.
 Madame, si vos yeux n'ont pas assez d'amorce,
 Vos mains au pis aller auront assez de force, 710
 Pour vous faire sentir la pointe d'vn poignard:

Sophonisbe.

Mais peut-estre qu'alors ie le voudray trop tard,
 Et que ie n'auray pas vn glaiue qui me tuë.

Phenice.

Ce que le fer ne peut la douleur l'effectué.
 Tant de chemins diuers conduisent au trespas, 715
 Que qui n'en treuue point, veut bien n'en treuuer pas:

Il faut donc, s'il vous plaist, vous refoudre à la vie,
 Et raur la franchise à qui vous l'a rauie.
 Pour moy ie ne voy point qu'à vostre seul aspect,
 720 Il ne brulle d'amour, et tremble de respect:
 Et qu'à son iugement vous n'emportiez la pomme
 Sur toutes les beautez de Capouë & de Romme.
 Au reste la douleur ne vous a point esteint,
 Ny la clarté des yeux, ny la beauté du teint:
 725 Vos pleurs vous ont lauée, & vous estes de celles,
 Qu'vn air triste & dolent rend encore plus belles.
 [44] Vos regards languissants font naistre la pitié,
 Que l'amour fuit par fois, & tousiours l'amitié;
 N'estant rien de pareil aux effects admirables,
 730 Que font dās les beaux cœurs des beautés miserables.
 Croyez que Malsinisse est vn viuant rocher,
 Si vos perfections ne le peuuent toucher,
 Et qu'il est plus cruël qu'vn Tygre d'Hircanie,
 S'il exerce enuers vous la moindre tyrannie.

[45]

A C T E I I I.

SCENE III.

Callidore suruenant.

735 **M**ADAME, Malsinisse est dans la grande court,
 Qu'on prendroit pour vn Temple où tout le monde.
 accourt,
 Tant ses soins d'empescher le desordre & l'outrage,
 Des plus espouuantez aßeurent le courage;
 Au reste si benin, que vostre Majesté
 740 Doit beaucoup esperer de son humanité.
 Mais le degré Royal retentit ce me semble,
 D'vn grand bruit de boucliers:

Sophonisbe.

Ha! Phenice, ie tremble.

Phénice.

C'est pourtant maintenant qu'il se faut aßeurer,
Et luy tirer des traits qu'il ne puisse parer. 745

[46] Si tost qu'il entrera faictes luy la harangue,
Que la neceßité vous mettra sur la langue;
Et dont les doux regards & les soupirs frequents
Fassent les plus beaux traicts, & les plus eloquents.
Au reste vn ieune esprit facilement s'engage, 750
Par la douceur des yeux, du geste & du langage,
Que vostre Majesté ne refuse donc pas,
D'attaquer son vainqueur avec tous ses appas.

Vœu de Sophonisbe a l'Amour.

Voicy, puissant Amour, vn subiect assez ample,
Pour laisser de ta force vn memorable exemple. 755
Entreprens ce miracle, afin que les mortels,
De soupirs & d'encens eschauffent tes autels:
Fay-donc, & ie te vouë vn Temple magnifique,
Comme au Restaurateur des affaires d'Afrique.

[47] A C T E I I I.

SCENE III.

MASSINISSE. SOPHONISBE. PHENICE. CORISBÉ.

Massinisse.

entrant avec les soldats.

SOLDATS attendez-moy, n'entrez pas plus auant, 760
La majesté du lieu ne veut point de suiuant.
Autant que sa douleur sa beauté nous la monstre,
Qui d'un pas triste & lent nous vient à la rencontre.

[48] Harangue de Massinisse.

Madame, ie sçay bien que c'est renouueler,
Ou croistre vos ennuys, que de vous en parler; 765

Et qu'il me feroit mieux d'auoir la bouche close,
 Que de vous consoler du mal que ie vous cause.
 Mais vos Dieux & les miens, à qui rien n'est secret,
 Sçauent qu'en vous perdant ie vous perds à regret;
 770 Et qu'en quelque façon mon bon-heur m'importune,
 Pource qu'il ne me vient que de vostre infortune.
 Mais puis que le Destin, pour môstrer qu'il vous hait,
 N'a pas laissé la chose au gré de mon souhait,
 Treueuz bon que mon cœur vous iure par ma bouche,
 775 Que tres-sensiblement vostre douleur le touche;
 Et qu'il diminueroit & vos maux & vos soins,
 Si pour y prendre part il vous en restoit moins.
 Ne m'estant pas permis d'empescher vos miseres,
 Ie feray pour le moins qu'elles vous soient legeres;
 780 Et si ie ne le puis, i'auray soin en tout cas
 Que de nouveaux mal-heurs ne les agrauent pas,
 Et qu'on vous traite en Reyne, & non pas en captiue;
 Rendez donc l'assurance à vostre ame craintiue,
 Et que vostre douleur se dispose à songer,
 785 En quoy les miens ou moy la pouuons soulager.

[49] **Response de Sophonisbe.**

C'est bien tres-iustement, ô Vainqueur magnanime,
 Que le monde est remply du bruit de vostre estime:
 Vos rares qualitez m'apprennent la raison
 Du mal-heur obstiné qui suit nostre maison.
 790 Leur esclat est si grand, que la Fortune mesme,
 Toute aueugle qu'elle est, les cognoist & les ayme;
 Et vous fauorifant agit si sagement,
 Qu'elle monstre en cela qu'elle a du iugement.
 Mais pour le iuste prix d'une vertu si haute,
 795 Si par de plus grands biens que ceux qu'elle nous oste,
 L'inconstante n'aduoiste à vos prosperitez,
 Vous auez beaucoup moins que vous ne meritez.
 Assez de Conquerants à force de puissance,
 Rengent les Nations à leur obeysfance;
 800 Mais fort peu sçauent l'art de vaincre les esprits,
 Et de bien meriter le Sceptre qu'ils ont pris.

Il n'appartient qu'à vous de faire l'un & l'autre,
 C'est la propre vertu d'un cœur comme le vostre :
 Même c'est un Destin, que les Roys ennemis
 Sont d'abord odieux à ceux qu'ils ont soumis, 805
 Où vostre courtoisie, ô Vainqueur debonnaire,
 Faict un miracle en moy qui n'est pas ordinaire.
 [50] Tant s'en faut que vostre heur m'oblige à murmurer,
 Que ie demande aux Dieux de le faire durer ;
 Et vous n'aurez iamais vne grandeur parfaite, 810
 Que lors que vous aurez ce que ie vous souhaite.
 Les presens que le Sort vous fait à mes despens,
 Ne sont pas le subiect des pleurs que ie respans ;
 Ie voy vostre bon-heur, sans haine, & sans enuie,
 Et ie plains seulement le malheur de ma vie, 815
 Qui m'est d'autant plus dur, que m'ayant tout osté,
 Esperance, Repos, Fortune, Liberté,
 Pour faire de tout point mon Destin pitoyable,
 Il m'oste le moyen de me rendre croyable.
 Dans la condition du temps où ie me voy, 820
 Ie vous seray suspecte, ou peu digne de foy.
 Mais n'ayant quasi plus qu'esperer & que craindre,
 Il me feroit fort mal de flater ou de feindre ;
 Et ie me hayrois, si i'auois racheté
 L'Empire de Syphax par vne lascheté. 825

Phenice.

Ma Compagne, il se prend.

Malsinisse.

O Dieux ! que de merueilles
 Enchantent à la fois mes yeux & mes oreilles !
 [51] Certes iamais esprit n'eut un plaisir si doux,
 Que celui que ie sens d'estre estimé de vous. 830
 Mars n'a point de Lauriers dont la gloire me touche,
 Au prix d'estre loté d'une si belle bouche :
 Mais ie n'auray iamais qu'un bon-heur imparfait,
 Si vostre compliment n'est suiuy de l'effect ;
 Si vous ne tesmoignez estimer Malsinisse, 835
 En luy donnant subiect de vous rendre seruite.

Commâdez donc, Madame, esprouvez aujourd'huy
 Le pouuoir absolu que vous auez sur luy;
 Et tout mal-heur le fuiue, au cas qu'il ne vous ferue,
 840 Aux choses qu'il pourra, sans feinte et sans referue.

Sophonifbe.

Grand Roy, puis qu'il vous faut vn fujet mal-heureux,
 Où pouuoir exercer vos actes genereux;
 Pour ne me rendre pas vostre grace inutile,
 Je ne vous feray point de requeste inciuile.

Phenice.

845 La victoire est à nous, ou ie n'y connoy rien.

Sophonifbe.

Non, ie ne veux de vous ny puiffance ny bien:
 [52] Je ne demande pas à vos mains liberales,
 Ny mon Sceptre perdu, ny les pompes royales:
 Car i'atteste les Dieux, que quand ie les aurois,
 850 Auec l'ame & le cœur ie vous les donnerois:
 Mais si le sentiment de la misere humaine
 Vous fait auoir pitié d'vne dolente Reyne,
 N'aguere l'ornement de sa condition,
 Et maintenant l'obiet de la compassion;
 855 Donnez-moy l'vn des deux, ou que iamais le Tibre
 Ne me reçoine esclau, ou que ie meure libre.
 Nous vous en coniurons mes disgraces et moy,
 Par le nom Africain, par le tiltre de Roy,
 De qui la Majesté de tout temps sacre-sainte,
 860 Souffriroit en ma honte vne publique atteinte:
 Par les Sceptres que i'eus, par ceux que vous auez,
 Par ces sacrez genoux de mes larmes lauez,
 Par ces vaillantes mains tousiours victorieuses,
 Bref par vos actions en tout si glorieuses.

Mafsiniffe.

865 Dieux! faut-il qu'vn Vainqueur expire sous les coûs
 De ceux qu'il a vaincus?

Madame, leuez-vous,

[53]

Sophonisbe.

Non, Seigneur, que mes pleurs n'obtiennent ma demande:

Malsiniffe.

Vous obtenez encor vne chose plus grande;
C'est vn cœur que beauté n'a iamais afferuy, 870
Et que presentement la vostre m'a rauy.

Sophonisbe.

En l'estat où ie suis il faut bien que i'endure
L'outrageuse rigueur de vostre procedure:
Mais sçachez que iamais vn genereux Vainqueur
N'affigea son vaincu d'vn langage moqueur. 875

Malsiniffe.

Ha! Madame, perdez ceste iniuste creance,
Qui dans la faulseté me nuit, & vous offence;
Iugez mieux des respects qu'vn Prince doit auoir,
Et dans vostre beauté voyez vostre pouuoir.
Trop de gloire pour moy se treuue en ma deffaite, 880
Pour la desaduotter, et la tenir secrette.
Vantez-vous d'auoir fait avec vos seuls regards,
Ce que n'ont iamais pû ny les feux, ny les dards.
[54] Il est vray, i'affranchis vne Reine captiue,
Mais de la liberté moy-mesme ie me priue: 885
Mes transports violents, & mes soupirs non feints,
Vous descouurent assez le mal dont ie me plains.

Sophonisbe.

Certes ma vanité seroit trop ridicule,
Ou i'aurois vn esprit extrêmement credule,
Si ie m'imaginois qu'en l'estat où ie suis, 890
Captiue, abandonnée, au milieu des ennuis,
Le cœur gros de soupirs, & les yeux pleins de larmes,
Ie conseruasse encor des beautez & des charmes,
Capables d'exciter vne ardente amitié.

Malsiniffe.

Il est vray que d'abord i'ay senty la pitié; 895
Mais comme le Soleil suit les pas de l'Aurore,
L'Amour qui l'a suiui, & qui la suit encore,

A fait en vn instant dans mon cœur embrazé,
Le plus grand changement qu'il ait iamais caufé.

Sophonifbe.

900 Il est trop violent pour estre de durées :

Mafsiniffe.

Ouy, car en peu de temps la mort m'est afeurée.
[55] Si vous ne confolez d'un traictement plus doux,
Celuy qui deormais ne peut viure fans vous.

Corifbé.

Comme de plus en plus cét esprit s'embaraffe !

Mafsiniffe.

905 Donnez-moy l'un des deux, la mort, ou vostre grace.
Nous vous en coniuurons mes paffions & moy,
Non par la dignité de Vainqueur & de Roy,
Puis qu'Amour me fait perdre & l'un & l'autre titre,
Mais par mon triste Sort, dont vous estes l'arbitre ;
910 Par mon fang enflammé, par mes foupirs brûlans,
Mes transports, mes defirs, fi prompts, fi violents,
Par vos regards, ces traicts de lumiere & de flame,
Dont i'ay fenty les coups au plus profond de l'ame :
Et par ces noirs tirans dont i'adore les loix,
915 Ces vainqueurs des vainqueurs, vos yeux maîtres des Rois ;
En fin par la raifon que vous m'avez ostée,
Rendez-moy la pitié que ie vous ay prestée :
Ou s'il faut dans mon fang noyer vostre courroux,
Que ce fer par vos mains m'immole à vos genoux :
920 Victime infortunée & d'amour & de hayne :

Sophonifbe.

Vostre mort au contraire augmenteroit ma peine ;
[56] Mais plaignez, ô grand Roy, vostre fort & le mien,
Qui par neceffité rend le mal pour le bien :
Ie vous plains de souffrir, & moy ie fuis à plaindre,
925 D'allumer vn brafier que ie ne puis esteindre.

Mafsiniffe.

Quand on n'a point de cœur, ou qu'il est enduroy ;

Sophonisbe.

C'est pour en auoir trop que ie vous parle ainsi.

Malsinisse.

Ce discours cache vn sens que ie ne puis entendre:

Sophonisbe.

Ce discours toutes fois est facile à comprendre;
Le deplorable estat de ma condition 930

M'empesche de respondre à vostre affection:

La vefue de Syphax est trop infortunée,
Pour auoir Malsinisse en second Hymenée;
Et son cœur genereux formé d'un trop bon sang,
Pour faire vne action indigne de son rang: 935

Car enfin la Fortune avec toute sa rage,
M'a bien osté le Sceptre, & non pas le courage.

[57] Je scay qu'vsant des droicts de Maistre & de Vainqueur,
Vous pouuez me traicter avec toute rigueur:

Mais j'ay creu iusqu'icy que vostre ame est trop haute, 940
Pour le simple penser d'une si lasche faute.

Malsinisse.

Croyés-le encor, Madame, & sçachez qu'en ce point
Vostre creance & moy ne vous trôperons point.

Donc pour vous faire voir que c'est la belle voye,
Par où ie veux monter au comble de ma ioye; 945
Puis que Syphax n'est plus, il ne tiendra qu'à vous,
D'auoir en Malsinisse vn legitime espous.

Sophonisbe.

Quelles Reynes au monde en beautez si parfaites,
Ont iamais merité l'honneur que vous me faictes?

O merueilleux excez de grace & de bon-heur, 950
Qui met vne Captiue au lit de son Seigneur!

Malsinisse.

Puis que vous me rendez le plus heureux des hōmes,
Ma violente ardeur, & le temps où nous sommes,

Ne me permettent pas de beaucoup differer
Vn bien le plus parfait qu'on sçauroit esperer. 955

[58] C'est pourquoy treuvez bon qu'en la forme ordinaire,
 Le flambeau d'Hyménée aujourd'huy nous esclaire,
 Tant pour haster le temps d'un bien qui m'est si cher,
 Que pour d'autres raisons qui pourroïent l'empescher,
 960 Et que pour le present il faut que ie vous taife.
 Cependant permettez que ie prenne à mon aise
 Un honneste baiser, pour gage de la foy,
 Que le Dieu conjugal veut de vous et de moy.

Il la baise.

O transports! ô baiser de nectar & de flamme,
 965 A quel rauissement esleues-tu mon ame!
 Madame, s'il vous plaist, j'iray voir mes soldats,
 Et les ordres donnez ie reuiens sur mes pas.
 Adieu, vous voyez trop en mon visage blefme,
 Que m'arracher de vous, c'est m'oster à moy-mesme.

Il s'en va.

Sophonisbe.

970 O miracle d'amour à nul autre pareil!

Phénice.

Peut estre vne autre fois vous suiurez mon conseil?

Sophonisbe.

Ha! Phénice, il est vray qu'une telle merueille,
 Fait que tres-iustement ie doute que ie veille,
 [59] Et qu'un songe trompeur n'abuse mes esprits.

Phénice.

975 Madame, le Numide est tellement espris,
 Son brasier est si grād, qu'il ne vous faut pas creindre,
 Que rien que le trespas ait pouuoir de l'esteindre.
 Cependant en cecy la prudence des Dieux,
 Contre nos sentimens a fait tout pour le mieux.
 980 S'il auoit aujourd'huy vostre lettre receuë,
 Vos desseins n'auroient pas vne si bonne issue.
 S'il scauoit seulement que vous l'avez chery,
 Vous l'aurez pour amant plustost que pour mary.
 Croyez assurement que vostre modestie,
 985 Fait de sa passion la meilleure partie.

C'est pourquoy tenez bon, & ne relâchés point,
 Que l'ouvrage entrepris ne soit au dernier point.
 Apres quand vous serez la véritable fâme,
 Vous pourrez luy montrer vostre première flame, 990
 Afin qu'il vous cherisse avecque plus d'ardeur,
 Voyant que vous l'aymez, et non pas la grandeur.
 Allons donc acheuer les apprests necessaires
 Au retablissement du bien de vos affaires.
 Mais quel suiect, Madame, avez-vous de refuer?

Sophonisbe.

Phenice, ie ne sçay ce qui doit m'arriuer: 995
 [60] Mais quelque doux present que le bõ-heur m'enuoye,
 Mon cœur ne gouste point vne parfaite ioye.
 Syphax n'a pas encor les honneurs du tombeau,
 Et d'un second Hymen i'allume le flambeau;
 Certes son amitié iointe à la bien-seance, 1000
 Me donne du remords & de la repugnance.

Corisbé.

Madame il est bien vray qu'en vne autre saison,
 Vous auriez ces penfers avec iuste raison:
 Mais songez qu'en l'estat où vous estes reduite,
 C'est la necessité qui fait vostre conduite. 1005
 Mille raisons d'Estat que vous n'ignorez pas,
 Sont de vostre action l'excuse & le compas.
 Celles de vostre rang sont toujours dispensées,
 D'attacher leur conduite à toutes ces pensées.

Sophonisbe.

Allons donc trauailler à nostre liberté, 1010
 Et cedons aux rigueurs de la necessité.

Fin du 3. Acte.

SOPHONISBE,

TRAGÉDIE DE MAIRET.

ACTE IIII.

SCÈNE I.

MASSINISSE, SOPHONISBE.

Massinisse.

QUELQUE inigne bon-heur dont ie fois redeuable
 Aux carettes du Sort qui m'est si fauorable,
 [62] C'est icy le plus grand qui m'ayt iamais fuiuy,
 1015 Ouy, Madame, il est vray que ie suis plus rany
 De voir que vostre amour à la mienne responde,
 Que si i'auois soumis tous les peuples du monde.
 P'ayme plus de moitié quand ie me sens aymé,
 Et ma flame s'accroist pour vn cœur enflamé.
 1020 Dans la possession d'une beauté de glace,
 La plus chaude fureur s'alentit & se lasse.
 Vn plaisir legitime en veut vn de retour,
 Et l'amour seulement est le prix de l'amour.
 Comme par vne vague vne vague s'irrite,
 1025 Vn soupir amoureux par vn autre s'excite.
 Quand les chaines d'Hymen estreignent deux esprits,
 Vn baifer se doit rendre ausi-tost qu'il est pris.

De forte que toujours la plus honneste fâme,
 Est celle qui tesmoigne vne plus viue flame:
 C'est là que la vertu se monstre en son ardeur, 1090
 Et que la retenü est de mauuaife odeur.
 Pour moy, quoy que defia ma pafsion fut telle,
 Que la force excedât toute force mortelle,
 Mes defirs toutesfois ont accreu de moitié,
 Depuis que i'ay connu vostre ardente amitié. 1085

[63] Sophonifbe.

Il me faudroit la voix de l'Eloquence mefme,
 Pour vous representer à quel point ie vous ayme.
 Il fuffit que pour trop, & trop bien vous aymer,
 Il n'est point de discours qui le puiſſe exprimer.
 Pourtant, & c'est icy la peur qui m'affaſine, 1040
 Vostre eſprit abusé peut-eſtre s' imagine,
 Que mon affection toute pure qu'elle est,
 Meſſe dans la ferueur quelque peu d'intereſt.
 Mais i'atteſte le Ciel que ma foy non commune,
 Regarde Maſſiniſſe, & non pas la fortune; 1045
 Et qu'en pareil degré de fortune & d'ennuy,
 Ce qu'il a faict pour moy, ie l'aurois faict pour luy.

Maſſiniſſe.

Ie ne veux pour tesmoin des chofes que vous dites,
 Que mon propre bon-heur.

Sophonifbe.

Mais vos propres merites. 1050

Maſſiniſſe.

A propos où naquit, en quel temps, & pourquoy,
 La bonne volonté que vous avez pour moy?
 [64] De grace accordez-moy le plaifir de l'entendre,
 Vous plaift-il?

Sophonifbe.

Volontiers, ie m'en vay vous l'apprendre. 1055

Vous ſçavez qu'autrefois nous fuſmes ſur le point,
 De conclure vn Hymen qui ne s'acheua point.

- Ce Prince mal-heureux, à qui les Destinées
 Vouloient sacrifier mes premières années,
 1060 Fut cause que mon pere à ses vœux complaisant,
 Rompit le nœud sacré qui nous lie à présent.
 Cependant sous l'espoir d'estre vn iour vostre fâme,
 L'auois conceu pour vous vne secrette flâme,
 Et receu dans l'esprit vne douce lueur,
 1065 Dont le temps m'eut guerrie avecque sa longueur;
 Si l'estrange accident que vous allez entendre,
 N'eut r'allumé ce feu qui mouroit sous la cendre.
 Vous souvient-il du iour que Syphax et les siens,
 Sortirent pour forcer vos Massésiliens?
 1070 Il se passa pour vous avecque tant de gloire,
 Que vous en devez bien conseruer la memoire.
 Car par vostre vertu les nostres repoussez,
 Vous laisserent venir iusqu'au bord des fossez,
 [65] Où ie vous vis combatre avec tant de vaillance,
 1075 Que i'eus desjà pour vous assez de bienveillance,
 Pour ne souhaiter pas qu'vn succez mal-heureux
 Acheuast à mes yeux vos exploits valeureux:
 Mais lors que de la tour où ie m'estois placée,
 Ie vis de vostre armet la visiere haussée,
 1080 Que pour vous rafraischir vous leuastes expres;
 Et qu'il me fut permis d'observer d'assez pres
 Ce visage où l'Amour, & le Dieu de la Thrace,
 Meflent tant de douceur avecque tant d'audace;
 De là ie commençay de vendre mon pays,
 1085 Et de là dans mon cœur les miens furent trahis,
 D'vne fleche de feu i'eus l'ame outrepercée,
 De sorte que de tous ie fus la plus blefsée:
 Il est vray qu'à present mon mal est apaisé,
 Par la main de celuy qui me l'auoit causé;
 1090 Et que la guerison qui s'en est ensuiuie,
 Me le fera benir tout le temps de ma vie.

Malsinisse.

Certes ie suis heureux d'vne telle façon,
 Que ma prosperité me donne du soupçon:

Je treuve deormais ma fortune si grande,
 Que i'en suis aueuglé, si ie ne l'apprehende. 1095
 [66] Le bon-heur a cela de la mer et du fuis,
 Qu'il doit diminuër si tost qu'il ne croist plus.
 Mais s'il faut que les Dieux, cōme c'est leur coûtume,
 Fassent à la douceur succeder l'amertume,
 Que tout seul, s'il se peut, ie boiue tout le fiel, 1100
 Que respandroit sur nous la cholere du Ciel.
 Mais que veut ce soldat couuert à la Romaine,
 Ha! mon cher Ariston, quel suiect vous ameine?
 Et que faict Scipion?

Ariston.

Sire, il vient d'arriuer, 1105
 Qui vous mande par moy de le venir treuer.

Malsinisse.

Où l'avez-vous laissé?

Ariston.

Dans la sale prochaine,
 Où seulement Lelie avec luy se promeine.

Malsinisse.

Oùy, i'iray le treuer dans vn moment d'icy. 1110

Sophonisbe.

Je n'attens rien de bon de ce message-cy,
 [67] Ce nom de Scipion m'est de mauuais presage,

Malsinisse.

O Dieux!

Sophonisbe.

Et quoy, Seigneur, vous changez de visage?
 Quel sujet avez-vous inquieter? 1115

Malsinisse.

Nul, que le déplairir que i'ay de vous quitter.

Sophonisbe.

Vn si prompt changement marque encore autre chose,
 Et vostre inquietude a toute vne autre cause:



Dites la verité, vous craignez le pouuoir
 1120 De celui qui vous mande, & que vous allez voir?

Malsiniffe.

Il est vray que ie crains que ce courage austere
 N'empesche vos plaisirs, ou qu'il ne les altere;
 Ie voy ma destinée, & sçay que Scipion
 Est venu pour troubler nostre sainte vnion.
 1125 C'est pourquoy i'ay voulu haster ma procedure:
 Car la chose estant faite, il faudra qu'il l'endure.
 Il sera moins faché que si i'eusse attendu,
 D'accomplir nostre Hymen quand il l'eust deffendu,
 [68] Il ne faut pas douter qu'il ne me sollicite,
 1130 Me presse, & me tourmente, a fin que ie vous quitte:
 Mais que vis aux Enfers ie sois precipité,
 Si iamais ie consens à ceste lascheté.

Sophonisbe.

Que ie perde plustost la lumiere celeste,
 Que de voir mon amour vous deuenir funeste.
 1135 Non, non, si Scipion, comme on n'en doute point,
 Veut separer en nous ce que l'Hymen a joint,
 Il faut que vous falsiez toute chose possible,
 Pour vaincre la rigueur de ce cœur infensible:
 Que si rien ne le peut, ie vous demande au moins,
 1140 Au nom de tous les Dieux de nos nopces tesmoins,
 Et par la pureté de l'Amour coniugale,
 De conseruer en moy la dignité Royale.
 En fin ie vous coniure autant que ie le puis,
 De vous bien souuenir de ce que ie vous suis.
 1145 Ne souffrez pas qu'un iour vostre femme enchainée,
 Soit dans un Capitole en triomphe menée.
 Ie ne vous parle plus comme hier ie vous parlois,
 En vesue de Syphax, & suiette à vos lois;
 Ie sçay bien que le nœud qui nos ames assemble,
 1150 Confond pareillement nos interets ensemble;
 [69] Que vous deuez souffrir des maux qu'on me fera,
 Et que c'est de tous deux que l'on triomphera.

Mafsiniffe.

J'ay pour vo⁹ trop d'amour, pour moy trop de courage,
Pour souffrir, fans me perdre, vn si sensible outrage:
Mais on n'en viendra pas à ceste extremité; 1155

Sophonifbe.

Je connoy Scipion, & sa feuerité.

Mafsiniffe.

Je vous donne ma foy que quoy qu'il en arriue,
Rome ne verra point Sophonisbe captiue.

Sophonifbe.

Me le promettez-vous?

Mafsiniffe.

Oùy ie vous le promets. 1160

Sophonifbe.

Allons donc, mon esprit est content deormais.

[70]

A C T E IIII.

SCENE II.

SCIPION. LELIE.

Scipion.

MAIS vous, qui par vn lōg & familier vſage
Vous deuez mieux connoître en cēt esprit volage,
Quel remede à ſon mal vous ſemble le plus ſeur!
Eſt-ce la violence, ou ſi c'eſt la douceur? 1165
Et duquel maintenant faut-il que ie me ſerue?

Lelie.

L'vn perd ſouente fois ce que l'autre conferue:
Je croy que le dernier y fera plus que tout;

Scipion.

Et moy, que le premier en viendra mieux à bout.

Lelie.

1170 La douceur neantmoins est le meilleur dictame,
Que l'on puisse appliquer aux maux d'une belle ame.

[71]

Scipion.

Mais quand vne belle ame a perdu la raison,
Ce remede est sans force, ou n'est plus de saison;
Ce qu'a faict Malsinisse est si defraisonnable,
1175 Qu'à peine mon esprit le treuve imaginable;
Et marque en sa raison vn tel defreiglement,
Qu'il porte son excuse en son aueuglement:
Loin de s'imaginer que sans beaucoup de peine,
On tire ce Pâris du sein de son Helene;
1180 Je crains que cét Hymen augmentant sa fureur,
Ne luy fasse plus outre este(i)ndre son erreur;
Et que le mesme esprit qui le fit entreprendre,
Ne porte sa manie à le vouloir deffendre.
En ce cas nous voyons à quelle extremité
1185 Ceste funeste Amour l'auroit precipité.
Mais le voicy venir, triste, & sans contenance;
Essayons la douceur auant la violence.
Je treuve cependant qu'il seroit à propos,
Et pour nostre conduite, & pour nostre repos,
1190 D'allér prendre nous-mesme, & le temps & la peine;
Que nos gardes sans bruit s'asseurent de la Reine.

[72]

A C T E I V.

SCENE III.

MASSINISSE. SCIPION.

Scipion.

ET bien, cher Malsinisse, est-il sous le Soleil
Vn Roy dont le bõ-heur soit au vostre pareil?
Quoy? bons Dieux! dans le cours d'une mesme iournée
1195 Reconurer vn Royaume, & faire vne Hymenée?

Pour moy ie ne crois pas que sans enchantement,
 On puisse aller plus loing, & plus legerement.
 Certes quand le recit de toutes ces merueilles,
 De Lelie & de moy vint frapper les oreilles,
 Tous deux poussez pour vous d'une mesme amitié; 1200
 O grands Dieux! difmes-nous, c'est trop de la moitié.
 En effect vous pouuiez, sans ternir vostre gloire,
 Vous contenter pour lors de la seule victoire.
 [73] Il n'estoit pas besoin de faire en mesme temps,
 Deux exploits si fameux, & si fort importans: 1205
 Mais peut-estre est-ce vn bruit qui court à l'auanture,
 Et que toute vne armée a creu par conjecture.
 De moy mon iugement iusqu'icy suspendu,
 Ne conceura iamais cét Hymen pretendu,
 Que la confelsion qu'en fait la Renommée, 1210
 Par vostre propre adueu ne me soit confirmée.
 Ostez nous donc de doute, & faites s'il vous plaist,
 Que nous sçachions de vous la chose comme elle est.

Malsiniffe.

Icy le sens commun ne veut pas que ie cache,
 Ce qu'il faut aussi-bien que tout le monde sçache; 1215
 Et la terre & le Ciel exigent mon adueu,
 Sur vn mistere saint, que l'un & l'autre a veu.
 En fin i'abuserois de vostre patience,
 Si ie vous en parlois contre ma conscience.
 Il est vray, Scipion, que Sophonisbe & moy 1220
 Auons pris & donné la coniugale foy,
 Et nous sommes liez d'une cheffe si sainte,
 Qu'on ne sçauroit sans crime en deffaire l'estrainte.
 Ie voy bien que desia vostre seuerité,
 Condamne mon amour & ma legereté. 1225
 [74] Dautât mieux que vostre ame est encore à conneître,
 Ce qu'il peut sur vn cœur dont il s'est rendu maistre:
 Aussi dans mon malheur ie serois trop heureux,
 Si i'auois vn Censeur autrefois amoureux:
 Mais ayant au contraire vn Scipion pour Iuge, 1230
 Quel sera mon espoir? où sera mon refuge?

Et de quelles raisons me faudra-t'il vser,
 S'il n'a iamais connu ce qui peut m'excuser?
 S'il ignore d'amour la puissance suprefme,
 1235 Qui feule a fait ma faute, & l'excuse elle-mefme;
 Et quelle grace en fin puis-ie attendre de luy,
 Si par fes fentimens il iuge ceux d'autruy?

Scipion.

Il eft vray que tousiours i'ay gardé ma franchise,
 De fe prendre aux filets où la vofre s'est prife,
 1240 Et tousiours esuité ces folles paffions,
 Comme vn chemin contraire aux belles actions.
 Ce n'est pas que mon fein souftienne vn cœur de roche,
 Impenetrable aux traicts que l'amour nous defcoche:
 La main qui fit le vofre a fait le mien aufsi,
 1245 Et la feule vertu me le rend endurcy.
 C'est avec ce bouclier qu'il falloit se deffendre,
 Et mon exemple seul vous le deuoit apprendre.
 [75] Ha! mon cher Mafsiniffe, il falloit en effect,
 Vous deffendre vn peu mieux que vous n'avez pas fait.
 1250 Je fçay que dés long-temps les Histoires font pleines
 Des transports amoureux des meilleurs Capitaines;
 Mais où trouuera-t'on que les plus signalez
 Puffent estre en fureur aux vofres esgalez?
 Mafsiniffe en vn iour, voit, ayme, et se marie,
 1255 A-t'on iamais parlé d'vne telle furie?
 Bien plus, l'aveuglement de fa raifon eft tel,
 Qu'il entre dans le liet d'vn ennemy mortel,
 D'vn Syphax, d'vn tyran, de qui l'injuſte efpée
 A fur fon pere mort la couronne vfurpée:
 1260 Certes fi pour vanger la mort de nos parens,
 Il falloit espoufer les veſues des tyrans,
 Les vofres qu'il perdit, ont toute l'allegeance
 Qu'ils pourroient defirer d'vne telle vengeance.
 Il eft vray que chacun en fon propre intereft
 1265 Se rend compte à soy-mefme, & fait cōme il luy plaift;
 Et par ceſte raifon vous avez creu poſſible,
 Qu'en cette affaire-cy tout vous eſtoit loifible:

Mais à mon iugement il est bien mal-aisé,
 Que le vostre en ce point ne se soit abusé.
 Peut-estre croyez-vous que par côté Hyménée,
 Sophonisbe soit vostre, & qui vous l'a donnée? 1270
 [76] Par quelle autorité prenez vous le butin,
 Qui doit appartenir à l'Empire Latin?
 Ne sçavez-vous pas bien que c'est là son partage,
 Et qu'il vous restablit dedans vostre heritage? 1275
 Par le congé de qui l'avez-vous entrepris?
 Non, non, nostre Allié, rapellez vos esprits,
 La plus courte fureur est toujours la meilleure:
 Quittez donc Sophonisbe, & la rendez sur l'heure;
 C'est par là seulement que vous seront rendus 1280
 Le repos et l'honneur, que vous avez perdus.

Malsiniffe.

Quel hõneur, ô grands Dieux! & quel repos en l'ame
 Peut auoir vn mary d'abandonner sa fãme?

Scipion.

N'ayant pû l'espouser, puis qu'all' estoit à nous,
 Ce mariage est nul au iugement de tous. 1285

Malsiniffe.

Et la force & le droict veulent que ie la rende;
 Elle est vostre, il est vray, mais ie vous la demande.

Scipion.

Ie ferois vne faute indigne de pardon,
 Si ie vous octroyois vn si funeste don.
 [77] Accorder ce present à l'ardeur qui vous brûle, 1290
 Ce seroit vous donner la chemise d'Hercule.

Malsiniffe.

S'il m'est icy permis de vous rendre presens
 Les seruices rendus dès mes plus ieunes ans;
 Et si dans le passé ie puis aussi comprendre,
 Tous ceux qu'à l'aduenir ie desire vous rendre; 1295
 Ma tristesse auiourd'huy vous coniuere par eux,
 De ne me raur pas ce salaire amoureux.

Non que toute ma vie en services paisée,
 Ne fust trop dignement desia recompensée:
 1300 Mais à quoy tant d'honneur & de biens superflus,
 Si l'on m'oste celuy que i'estime le plus?
 Je sçay que demandant la chose qu'on me nie,
 Le demande vn thresor de valeur infinie;
 1305 Aussi n'appartient-il qu'aux Romains seulement,
 De m'accorder vn don qui vaille infiniment.
 Faictes-moy donc encor cette derniere grace,
 Par ces mains que ie baise, & ces pieds que i'ébrasse.

Scipion.

Leuez-vous, Malsinisse, et vous ressouenez,
 De conseruer l'honneur du rang que vous tenez:
 1310 [78] Oüy, comme vostre amy, qui plains vostre infortune,
 Le vous accorde tout, sans difference aucune,
 Mais d'autre part aussi, comme vostre Empereur,
 Qui plains & blasme en vous cette auengle fureur,
 Pour la derniere fois il faut que ie vous nie
 1315 Ce qu'exige de moy vostre mauuais Genie:
 Les raisons que i'en ay font de tel interest,
 Que rien ne peut changer cét immuable arrest,
 Neccessaire au salut de la chose publique:

Malsinisse.

O mortelle sentence! ô decret tyrannique!
 1320 Quoy donc de tant de coups mon estomac ouuert,
 Et tout mon triste corps de blessures couuert,
 Dont vous fustes iadis le tesmoin oculaire,
 Ne pourront m'obtenir vn plus digne salaire?
 M'a-t'on veu tant de fois vne picque à la main,
 1325 Soustenir la grandeur de l'Empire Romain,
 Pour me voir maintenant demander avec larmes,
 Ce que i'ay merité par le sang & les armes?
 Mais celuy qui le vit en fait si peu de cas,
 Qu'il est à presumer qu'il ne s'en souient pas.
 1330 Montrez, montrez-vous donc mes blessures fermées,
 Vaines marques d'honneur par le fer imprimées;

[79] Telles, s'il se pouuoit, que vous estiez alors
 Que vous fistes tomber ce miserable corps :
 Voyez si vous changeant en de sanglantes bouches,
 Vous n'adoucirez point les sentimens farouches. 1335
 O Dieux ! rien ne l'esment, ô cœur sans amitié,
 Et sourd à la priere, & sourd à la pitié!

Icy il se pourmone sans rien dire.

Scipion.

Laiſſons-le vn peu nager dans la melancholie,
 Et nous feruons apres de l'esprit de Lelie.
 Bon, il vient à propos. — 1340

[80] A C T E I V.

SCENE IV.

Lelie.

ET bien, se rend-il pas ?

Scipion.

Vous voyez comme il refue, et chemine à grands pas :
 Adieu, ie vous le laiffe, essayez ie vous prie,
 De calmer doucement les flots de sa furie :
 Comme il est violent, il pourroit s'emporter, 1345
 Et moy ie feray mieux de ne pas l'escouter.

Il rentre.

Mafsiniffe.

Non ie n'en feray rien, la chose est resoluë ;
 Ou l'on m'y contraindra de puiffance absoluë.

[81] **Lelie.**

Ces mots interrompus de ſouſpirs redoublez,
 Montrent qu'il a les ſens extremement troublez ; 1350
 Les tragiques penſers où ie voy qu'il ſe plonge,
 Irritent ſa fureur, & l'ennuy qui le ronge :
 C'eſt pourquoy de bonne heure il faut l'en diuertir ;
 Et quoy ?

Malsiniffe.

1355

Non, Scipion, ie n'y puis consentir.

Lelie.

L'excez de sa douleur l'aueugle, & le transporte.
Quoy, vous mesconnoissez vos amis de la sorte?

Malsiniffe.

Ha! Lelie, il est vray que ie croyois parler
A cét inexorable.

Lelie.

1360

Il vient de s'en aller,

Qui plaint vostre aduanture.

[82]

Malsiniffe.

O ridicule chose!

Il plaint mon aduanture, & c'est luy qui la cause.
Ha! qu'vn parfait amy se treuve rarement!

Lelie.

1365

Croyez que Scipion vous ayme assurement:
Il vous ayme, & sur tout c'est en ceste rencontre,
Que pour vostre salut son amitié se montre.
Considérez de grace, & sans vous emporter,
Quel est le grand thresor qu'il voudroit vous ôster:

1370

C'est la vefue d'vn Roy, qui cent fois en sa vie
A par cent cruantez la vostre poursuiue,
Employant contre vous le fer et le poison,
Après auoir destruit toute vostre maison.

Pour elle, à ce qu'on dit, c'est vne belle chose:

1375

Mais voyons son esprit, & les maux qu'elle cause.
Auant que le poison de ses regards charmans,
Eut mis le vieux Syphax au rang de ses amans,
Ce Prince estoit-il pas, osté la perfidie,
Le plus grand que iamais ait veu la Numidie?

1380

Et dés qu'ils furent joints par le noeud coningal,
Fut-il iamais mal-heur à son mal-heur égal?

[83] Elle ne cessa point, que pour plaire à sa hayne,
Il n'eust abandonné la puissance Romaine;

Et par ceste imprudence, à sa perte animé,
 Ceux qu'il ayma iadis, et dont il fut aymé. 1385
 O vous dont la vertu, le cœur, & la vaillance,
 Sont le plus cher obiet de nostre bien-veillance;
 Voyez si sans sujet nous craignons aujourd'huy,
 Que le mesme rocher ne vous perde avec luy.

Malsiniffe.

Croyez, mon cher Lelie, avecque certitude, 1390
 Que sur tous actes noirs ie hay l'ingratitude;
 Et qu'il n'est ny beauté, ny coniugale loy,
 Qui m'esloigne iamais de ce que ie vous doy.
 Ie tiens tout du Senat, & sçay quel aduantage
 A l'Empire Romain sur celuy de Cartage: 1395
 Non, non, cher Confident, assurez Scipion
 De la fincerité de mon affection;
 Dites-luy que iamais ceste innocente Reyne
 Ne me diuertira de l'amitié Romaine,
 Qu'on osterá plustost les feux du firmament; 1400
 Enfin qu'il ait pitié d'un miserable amant.
 [84] Tâchez de m'adoucir ce courage insensible,
 Ie n'espere qu'en vous;

Lelie.

I'y feray mon possible.

Pauvre esprit aueuglé, qui ne reconnois pas, 1405
 Que l'amour te seduit avec les faux appas!
 Certes ie plains ton sort, quoy qu'en cét Hymenée
 Ton obstination fasse ta destinée.

Fin du 4. Acte.

SOPHONISBE,

TRAGÉDIE DE MAIRET.

ACTE V.

SCÈNE I.

Malsiniffe.

1410 **Q**UE les Dieux tous parfaits de nature qu'ils font,
 Tefmoignent d'inconfiance aux prefents qu'ils nous font !
 Qu'il est aysé de voir au mal-heur de ma vie,
 Que nos prosperitez leur caufent de l'enuie,
 [86] Et qu'ils ne donnent point vn plaifir fans douleur,
 De peur qu'un bien entier ne foit femblable au leur :
 1415 En vain dans le deftin des affaires humaines,
 D'autres fe promettront des voluptez certaines,
 Si ie montre aujourd'huy que le mefme Soleil,
 Qui vit hier mon bon-heur à nul autre pareil,
 Comme defia fon char s'alloit cacher fous l'onde,
 1420 Me treuve à fon retour le plus trifte du monde.
 Que me fert la puiffance & le tiltre de Roy,
 Si dans mon propre Eftat on me donne la loy ?
 Que me fert le Laurier qui me couure la tefte,
 S'il ne peut empescher la prochaine tempefte,

Dont s'en va foudroyer ma gloire & mes plaisirs 1425
 Ce mortel ennemy des amoureux desirs;
 Ce naturel chagrin, qui n'aymant rien luy-mesme,
 Ne scauroit approuver ny souffrir que l'on ayme:
 Enfin, de quoy me sert l'audace & la valeur,
 Si i'ay les bras liez en ce dernier mal-heur? 1430
 Helas! si ce thresor de beautez & de charmes,
 Comme ie l'ay gaigné par la force des armes,
 Par les armes ausi se pouuoit conseruer.
 Que ne ferois-je point a fin de le sauuer?
 S'il me falloit dompter le monstre d'Andromede, 485
 Mon malheur en ma main treueroit son remede:
 [87] S'il me falloit encor aller contre les morts,
 Sur les pas d'un Hercule, esprouver mes efforts,
 Et l'arracher des fers comme un autre Thesee,
 Mon Amour me rendroit ceste entreprise aysée. 1440
 Mais ayant à combatre un monstre renaissant,
 Une fiere Harpie, un Aigle rauissant,
 De qui le vol s'estend par tout nostre hemisphere,
 Que pourrois-ie entreprendre? ou que pourrois-ie faire
 Qui n'excedast l'effort & le pouuoir humain? 1445
 Forceray-ie moy seul tout un peuple Romain?
 Ou feray-ie moy seul ce qu'en seize ans de guerre,
 N'a pû faire Hannibal, ny par mer ny par terre?
 Non, non, ma Sophonisbe, il n'y faut plus penser,
 Nostre Sort n'est pas tel qu'on le puisse forcer: 1450
 C'est la seule douceur qui vous peut rendre mienne,
 Hors cela, mon espoir n'a rien qui le soustienne:
 Possible que Lelie aura mieux retissey
 Que ie n'ose esperer. O grands Dieux! le voicy,
 Qui me vient prononcer ma derniere sentence: 1455
 Sus, mon cœur à ce coup arme toy de constance.

[88]

A C T E V.

SCENE II.

LELIE. MASSINISSE.

Massinisse.

ET bien, mon cher Lelie, irons-nous à la mort?
Venez-vous m'annoncer le naufrage ou le port?

Lelie.

Sire, c'est à regret que ie suis le ministre,
1460 Et le triste porteur d'un mandement finistre;
I'ay charge de vous dire, & de vous ordonner,
De rendre Sophonisbe, ou de l'abandonner,
Comme chose au public vtile & necessaire,
Aduifez maintenant ce que vous voulez faire?

Massinisse.

1465 Me perdre, & par ma mort apprendre à tous les Rois
A ne suiure iamais ny vos mœurs, ny vos lois,
[89] Cruels, qui sous le nom de la chose publique,
Vfiez impunément d'un pouuoir tyrannique;
Et qui pour tesmoigner que tout vous est permis,
1470 Traictez vos Alliez comme vos ennemis.

Lelie.

Ne luy repliquons rien, que toutes ces fumées
En semblables transports ne se soient consumées;
La fureur diminuë à force de parler:

Massinisse.

Ha! que si le passé se pouuoit r'apeller,
1475 Ie m'empescherois bien de seruir de matiere,
A la feuerité de ton humeur altiere;
Peuple vain, qui croirois n'auoir pas triomphé,
A moins d'un pauvre Roy sous ses fers estouffé.
C'est par ceste raison, ou publique, ou prinée,
1480 (Puis qu'un particulier l'a possible treuuee)

Que de force absoluë on me fait rendre vn bien,
 Sans le quel ie ne veux, ny n'espere plus rien.
 Ouy, Lelie, il importe à la gloire d'vn homme,
 Que ma femme elle-mesme aille esclauë dans Rome;
 Et que sa vanité seule semblable à foy, 1485
 Triomphe à mesme temps de Syphax & de moy.
 O bien-heureux vieillard dont la trame est finie
 Sur le point qu'il tomboit sous vostre tyrannie!
 [90] Et moy tres-mal-heureux d'esprouuer à present,
 Cöbien mesme aux vainqueurs vostre ioug est pesant. 1490
 Qu'il s'en saisisse donc, qu'il l'enleue & l'entraîne,
 Ceste desesperée & pitoyable Reyne;
 Il faut que son triomphe ayt tout son ornement:
 Ie n'y contredis plus, ie l'ay fait vainement:
 Suffit, si ie ne puis y faire plus d'obstacle, 1495
 Que ma mort preuiendra cét indigne spectacle.

Lelie.

Il luy faut pardonner ces violans transports:
 Mais parlons maintenant, qu'il a tout mis dehors.
 Sire, si vous pouuiez à force d'inuectiues,
 Rendre vos passions & vos douleurs moins viues, 1500
 Ie vous conseillerois de les continuër,
 Tant que vostre souffrance en pût diminuër.
 Descriez deuant moy le ioug de nostre Empire,
 I'y consens, & diray qu'il est encore pire:
 Mais ie ne puis souffrir que vous blasmez à tort 1505
 Vn homme qui vous plaint, & vous ayme si fort;
 Et dont l'ambition n'est pas si desreglée,
 Que vous la conceuez en vostre ame aueuglée.
 Vous scauez, & le temps vous y fera songer,
 La raison qui l'oblige à vous desobliger. 1510
 [91] Ie ne la diray point, vous l'ayant desia dite;
 C'est pourquoy iugez mieux d'vn si rare merite,
 Que de vous figurer que pour sa vanité,
 Il voulut vous traicter avec indignité.
 Il cognoist vostre cœur, il en fait trop de conte; 1515
 Bref, il vous ayme trop pour chercher vostre honte:

Il ne veut rien de vous, finon que vous rendiez
 Celle qui vous perdrait, si vous ne la perdiez ;
 Et pour l'amour de vous & de vostre Hymenée,
 1520 Elle ne fera point en triomphe menée.

Mafsiniffe.

A quoy donc Scipion la veut-il destiner ?

Lelie.

C'est à vous maintenant à vous l'imaginer.
 Vous sçavez du Senat l'ordonnance dernière ;
 Par laquelle arriuant qu'elle fût prisonniere,
 1525 Il nous est à tous deux expressement enjoint,
 De l'enuoyer à Rome, & de n'y manquer point :
 Regardez maintenant si vous avez enuie
 De luy sauuer l'honneur aux despens de la vie ;
 Et ne vous plaignez plus, puis qu'à bien discourir,
 1530 Vostre amy luy fait grace, en la laissant mourir.

[92]

Mafsiniffe.

Quelle grace, ô bons Dieux !

Lelie.

C'est pourtant la plus grande
 Qui se puisse accorder, & que le temps demande.
 Sire, releuant donc vostre esprit abbatu,
 1535 D'une necefsite faictes vne vertu.

Mafsiniffe.

Helas ! quelle vertu voulez-vous que ie fasse,
 Qui ne soit ridicule, & de mauuaife grace ?
 Voulez-vous que ie montre vn visage ferain ?
 Rendray-ie encore grace au Iuge souuerain,
 1540 De qui l'arrest sanglant a conclu ma ruyne,
 Ou si ie baiferay le bras qui m'affassine ?

Lelie.

La plus haute vertu qu'on exige de vous,
 C'est de souffrir vn mal qui nous afflige tous.

Mafsiniffe.

Il faut bien le souffrir, puis que mon impuissance :

Lelie.

Je veux dire souffrir avecque patience, 1545
 [93] En vous representant que par ceste action,
 Vous gaignez vn laurier sur vostre pafsion,
 Que Romme, le Senat, & toute l'Italie,
 A qui d'oresnauant vostre Sceptre s'allie,
 Si vous prenez pour eux ceste fortune en gré, 1550
 Vous cheriront encor en vn plus haut degré.
 Regardez, s'il vous plaist, vos dernieres conquestes,
 Le trouble où vous estiez, & le calme où vous estes;
 Ne m'auotrez-vous pas que vous seriez ingrat,
 Et point ou peu soigneux du bien de vostre Estat, 1555
 Si vous nous obligiez par quelque violence,
 A retrancher pour vous de nostre bien-veillance:
 Quel malheur & pour vo⁹ & pour tous les Romains,
 S'il leur falloit deffaire avec leurs propres mains,
 Leur plus considerable & plus parlait ouurage? 1560
 Mais posons qu'en cecy le Senat vous outrage,
 Quoy, pour vn desplaisir qu'il vous fait aujourd'huy,
 Perdra-t'il cent bien — faits que vous tenez de luy?
 Ne condamnez donc point avecque vos murmures
 Ny nos mœurs, ny nos loix. 1565

Mafsiniffe.

O Dieux qu'elles sont dures!
 En effet il est vray, ie serois plus qu'ingrat,
 Si ie ne respondois aux biens-faits du Senat:
 [94] Mais ie serois moins qu'hôme, ou bië plus que barbare,
 Si ie ne fremissois du mal qu'on me prepare: 1570
 Et bien n'en parlons plus, m'y voilà resolu,
 Il faut bien le vouloir, quand Rome l'a voulu.
 O mary deplorable! O mal-heureuse fâme!

Lelie.

Sire, n'y songez plus.

Mafsiniffe.

Arrachez-moy donc l'ame; 1575
 Quoy qu'en vain, car encore on m'y verra songer
 Au milieu des Enfers:

Lelie.

Que veut ce Messager?

C'est infailliblement la Reyme qui l'envoye,
1580 Il faut bien empêcher qu'elle ne le renvoye.

[95]

A C T E V.

SCENE III.

Messager.

SIRE, quand vous lirez le papier que voicy,
Vous sçavez le sujet pourquoy ie suis icy.

Lettre de Sophonisbe.

SI rien ne peut flechir la rigueur obstinée
De ceux que mon courage a fait mes ennemis,
1585 Pluost qu'estre captiue en triomphe menée,
Donnez-moy le present que vous m'avez promis.

Malsinisse.

Ouy, ie suis obligé de tenir ma promesse,
Ie vay vous le porter; puis que l'heure me presse,
Et que la seule mort peut finir vostre ennuy:

Lelie.

1590 Sire, ne le donnez que par la main d'astruy.
[96] Vos maux en la voyant s'augmenteront,

Malsinisse.

N'importe.

Lelie.

Croyez-moy.

Malsinisse.

Non, Lelie, il faut que ie le porte.

Lelie.

Vous ne le ferez pas, ce n'est que temps perdu: 1595

Malsiniffe.

Et pourquoy?

Lelie.

C'est vn point qu'on vous a deffendu,
De peur que cette veuë accreut vostre supplice.

Malsiniffe.

Bien donc, que de tout point mon Destin s'accôplisse:
Tu le vois, mon amy, qu'avec tout mon pouuoir, 1600
Il ne m'est pas permis seulement de la voir.
O Dieux! souffrirez-vous qu'une iniuste puissance,
Regne sur vos enfans avec tant de licence?

[97]

Lelie.

Ce violent esprit s'eschape à tout moment,
Certes il est à plaindre en son aueuglement. 1605
Je crains quelque reuolte en son ame agitée,
Le voila qui rumine.

Malsiniffe.

La pierre en est iettée;
Mon amy vien querir ce funeste present,
Allons, Lelie, allons, vous y serez present. 1610

[98]

A C T E V.

SCENE IV.

SOPHONISBE. CORISBÉ. PHENICE.

Phenice.

MADAME, vostre humeur craintive, & foucieuse,
A vous inquieter est trop ingenieuse.
Le moindre objet vous trouble; vn songe, vne vapeur,
Vn corbeau qui croasse, enfin tout vous fait peur.

Sophonisbe.

- 1615 Phenice, croyez-moy, ie suis ventte aux termes,
 Où doivent s'esbranler les esprits les plus fermes :
 Le mal-heur qui m'attend est si prodigieux,
 Les signes que i'en ay sont si prelagieux,
 Et tous si clairement marquent ma destinnee,
 1620 Que vous qui m'asseurez en serez estonnée.
 Vous sçavez qu'hier au soir lors qu'Hymen nous joignit,
 Par deux diuerfes fois son flambeau s'esteignit,
 [99] Que mesme à ce matin vne brebis frapée,
 S'est de la main du Prestre & du Temple eschapée,
 1625 Et qu'estant ramenée avec le coup mortel,
 La foudre a consumé la victime & l'autel.
 Deux funestes oyseaux dans l'horreur des tenebres,
 Ont troublé mon repos avec leur cris funebres :
 Encore auourd'huy mesme au leuer du Soleil,
 1630 Vn songe espouventable a causé mon refuseil.
 Du mal-heureux Syphax l'image ensanglantée,
 Avec ces tristes mots à moy s'est presentée.
 Ingrate, ie reuiens de l'eternelle nuict,
 Pour t'asseurer encor du mal-heur qui te fuit :
 1635 D'vn mary mesprisé le courroux legitime,
 Te demande aux Enfers, où t'apelle ton crime :
 Adieu, tes voluptez feront naufrage au port,
 Ie te l'ay dit viuant, & ie te le dy mort.
 Là certes le sommeil à la crainte a fait place,
 1640 Et ie me suis treuuee aussi froide que glace :
 Puis embrassant le Roy, par vn contraire effet,
 La peur a fait en moy ce que l'Amour eust fait.

Corisbé.

- Il est vray qu'apres tout voila des pronostiques,
 Qui sont auant-coueurs d'auantures tragiques :
 1645 [100] Mais le Pere des Dieux à qui tout est permis,
 En destourne l'effect dessus nos ennemis.

Sophonisbe.

Ce qui me met en peine avec plus d'apparence,
 C'est l'extreme longueur de ceste conference :

Le Roy dorefnauant met trop à reuenir,
 Pour croire avec raifon, qu'il ait pû m'obtenir :
 Mais voicy de retour celuy par qui la vie
 Me fera conferuée, ou me fera rauie.

1650

[101]

A C T E V.

SCENE V.

Mefſager.

QUE ie fuis mal-heureux de ſeruir d'inſtrument,
 A la fureur du Sort!

Sophoniſbe.

Auancez hardiment: 1655

Montrez-moy ce papier, donnez-moy ce breuage,
 Par où i'eüteray la honte du ſeruage.

LETTRE DE MASSINISSE,

A SOPHONISBE.

PVis qu'il faut obeyr à la neceſſité,
 Receuez de ma part ceſte coupe funeſte,
 De tant de biens que i'eus, c'eſt le ſeul qui me reſte, 1660
 Et le dernier teſmoin de ma fidelité.

[102] O Dieux! que ce preſent m'apporterait de joye,
 Si ie pouuois baiſer la main qui me l'enuoye!
 Dictes, Caliodore, et ne me trompez point,
 Auez-vous obſerué ce qui vous fut enjoint? 1665

Caliodore.

Madame, en le voyant vous auoûriez vous meſme,
 Qu'ainſi que ſon amour ſa douleur eſt extreme:
 La couleur du trespas dont ſon viſage eſt peint,
 Montre de quel ennuy ſon eſprit eſt atteint.
 Mon amy, m'a-t'il dit, va-t'en dire à Madame,
 Que Romme ne veut pas qu'elle viue ma fâme, 1670

Et que c'est la vertu qu'on ne scauroit souffrir,
 Qui fournit le poison que tu luy vas offrir.
 Il porte dans le cœur vne mort si soudaine,
 1675 Que presque en vn instant il acheue sa peine.
 Apres en m'embrassant, & me parlant tout bas,
 A fin que les Romains ne l'entendissent pas;
 Iure-luy, m'a-t'il dit, que la main de la Parque
 M'eust poulsé le premier dans la fatale barque,
 1680 N'estoit qu'apres ma mort nos communs ennemis
 Perdrieroient le souuenir de ce qu'ils m'ont promis.
 Qu'elle s'affeure donc, qu'vn trespas digne d'elle,
 Luy prouuera dans peu que ie luy suis fidelle.
 [103] Auec ces derniers mots il s'est esuanoty;

Corisbé.

1685 O de parfaite amour tefmoignage inoty!

Phenice.

O barbares Romains! ô Ciel impitoyable!

Sophonisbe.

En fin voicy l'effet de mon songe effroyable:
 Vous voyez maintenant que ce n'est pas à tort,
 Que ie prenois pour moy tous ces signes de mort.
 1690 Mais il m'est aussi doux de mourir que de viure,
 Puisque mon Malsinisse a iuré de me suiure.
 Montre donc, cher Espoux, ta constance & ta foy,
 Et ne differe pas vn instant apres moy.
 Oty, pour trop te cherir ie te suis inhumaine,
 1695 Tant i'ay peur que peut-estre, vne Dame Romaine,
 Par l'ordre des Romains, mes tyrans & les tiens,
 Ne prenne aupres de toy la place que i'y tiens.
 Corisbé ie vous prie, & vous aussi Phenice,
 De me faire vn plaisir auant que ie finisse,
 1700 Me l'accorderez-vous?

[104]

Corisbé.

He! Madame, parlez:

Commandez seulement — — —

Sophonisbe.

— — — Puis que vous le voulez ;

Je vous commande donc comme vostre Maistresse,
 De contenir si bien la douleur qui vous presse, 1705
 Que vos pleurs ny vos cris ne deshonnorent pas
 La gloire qui doit fuiure vn si noble trespas.
 N'est-ce point à mes iours vne gloire assez grande,
 Que tous obscurs qu'ils sont Rome les apprehende ?
 Nos vainqueurs sont vaincus, si nous leur tesmoignons, 1710
 Qu'ils nous craignent bien plus que nous ne les craignons.
 Sus donc ne perdons plus en discours infertiles,
 Le temps qu'il faut donner aux effets plus vtiles.
 Délivrons les Romains de la peur, & du mal,
 Que leur pourroit causer la fille d'Asdrubal. 1715

Elle auale le poison :

Phénice.

O Dieux ! c'est maintenant que nous sommes perduës !

Sophonisbe.

Certes si les Romains vous auoient entenduës,
 [105] Ils auroient bien raison de penser à ce coup,
 Que les maux qu'ils nous font nous affligent beaucoup.
 Non, non, tesmoignons-leur que s'ils n'ont rië de pire, 1720
 Nous n'auons pas sujet de craindre leur Empire,
 Et leur ostons par là le plaisir & l'orgueil,
 Qui les trausporteroient, s'ils scauoient nostre dueil.
 Mais la Parque dans peu me fermera la bouche ;
 Mes filles aydez-moy, portez-moy sur ma couche, 1725
 Et que ie meure au moins dessus le mesme liet,
 Où mon funeste Hymen hier au soir s'accomplit.

A C T E V.

SCENE VI.

SCIPION. MASSINISSE. LELIE.

Scipion.

IL est vray qu'en cecy vostre constance est telle,
 Qu'on la doit couronner d'une gloire immortelle;
 1730 Aussi ne doutez pas que Rome, & le Senat,
 N'en fassent quelque iour vn merueilleux estat.
 Sophonisbe n'est pas la dernière des fâmes,
 Affez d'autres encor sont dignes de vos flâmes.
 [106] Quand vostre iugement se fera reconnu,
 1735 Vous benirez le mal qui vous est aduenu,
 Si l'on peut dire mal vn fortuné veufuage,
 Que ie n'ay souhaitté que pour vostre aduantage.

Massinisse.

O Dieux, quel aduantage!

Scipion.

En vne autre saison,
 1740 Vous en connoistrez mieux la fuite, & la raison:
 Lelie à mon aduis vous les a fait comprendre,
 Dans la charge & le soin qu'il en a voulu prendre;
 Au moins si vos transports ne me font point douter,
 Qu'il ayt pû vous les dire, & vous les escouter.

Lelie.

1745 Seigneur, par sa froideur, & par sa retenuë,
 On voit que sa raison est vn peu reuenuë;
 Et ie ne doute point qu'il ne confesse vn iour,
 A quel point de mal-heur l'eût porté cette amour,
 Et qu'on n'a trauaillé que pour sa seule gloire:
 1750 Aussi deuez-vous, Sire, en perdre la memoire,
 Bannir ces noirs fouscis, vous diuertir ailleurs,
 Et donner vos pensers à des objects meilleurs.

[107]

Scipion.

La cheute de Syphax vous laisse vne matiere,
Capable d'exercer vne ame toute entiere.

Vn Royaume nouveau fournit assez de quoy
Occuper le loisir, & l'esprit de son Roy.

1755

C'est à si digne employ que vostre ame occupée,
Se guerira dans peu du traict qui l'a frappée,
Et que Lelie & moy vous verrons censurer
L'aueugle passion qui vous faict murmurer.

1760

Malsiniffe.

Je vous tromperay-bien auant que le iour passe.

[108]

A C T E V.

SCENE VII.

Caliodore.

O Constance incroyable! ô mortelle disgrâce!

Malsiniffe.

Ha Dieux! la Reyne est morte!

Caliodore.

Oùy, Sire, c'en est fait:

Helas! iamais poison n'eut vn si prompt effect.

1765

Malsiniffe.

Et bien, mes Souuerains, aurez-vous agreable,
Que n'ayant pû la voir en sa fin lamentable,
Nous la faisons au moins apporter deuant nous?

Oùy, vous en trouuerez le spectacle si dous:

Il est si necessaire au bien de vostre Empire,

1770

Que i'obtiens ma demande.

Scipion.

Il faut le laisser dire.

[109]

Malsiniffe.

Voyons donc ce threfor de grace & de beauté,
Mon amy, que fur l'heure il nous foit apporté.

Caliodore.

1775 Si vofre Majefté defire qu'on luy montre
Ce pitoyable obiect, il eft icy tout contre:
La porte de fa chambre eft à deux pas d'icy,
Et vous le pourrez voir de l'endroit que voicy,
En leuant feulement cefte tapifserie.

Scipton.

1780 Je crains que cefte veuë efueille fa furie.

*La chambre paroift.***Malsiniffe.***Icy le Meflager retourne*

O veuë! ô defefpoir! regardez maintenant,
O vous Conful Romain, & vous fon Lieutenant:
Si ie vous ay rendu l'aueugle obeyffance,
Que vofre autorité veut de mon impuiffance,
1785 Ay-je esté, qu'il vous femble, ou rebelle, ou trop lent
A l'exécution de ce coup violent?
Otez-vous tout fubiection de foupçon & de crainte,
Et voyez fi la mort eft point vne mort feinte.
[110] Voyez fi de fon teint les rofes & les lis,
1790 Dans l'hyuer de la mort font bien enfeuelis:
Obferuez ces yeux clos, confiderez-la toute,
Tant qu'il ne vous demeure aucun fubiection de doute.
Mais fans confiderer les yeux ny la couleur,
Il ne faut regarder que ma feule douleur:
1795 Il ne faut qu'obferuer le dueil qui me transporte,
Pour croire affeurément que Sophonifbe eft morte.
Elle eft morte, & ma main par cét affafinat,
M'a voulu rendre quitte enuers vofre Senat:
Si la reconnoiffance aux biens-faits fe mefure,
1800 Cefte feule action le paye avec vfure.
Par cét acte tefmoin de vofre cruauté,
J'ay mis dans le tombeau l'amour & la beauté:

Enfin par ceste mort qui fait vostre assurance,
 Vous n'avez plus de peur, ny moy plus d'esperance.
 Ne me dites donc plus que ie serois ingrat, 1805
 Et bien peu soucieux du bien de mon Estat,
 Si ie vous obligerois par quelque violence,
 A retrancher pour moy de vostre bien-veillance.
 Quant à moy deormais tout m'est indifferent,
 Et quant à mon Estat ma douleur vous le rend. 1810
 Apres m'auoir osté le desir de la vie,
 Vos biens, ny vos honneurs ne me font point enuie.
 [111] Vfurpez l'Vniuers de l'vn à l'autre bout,
 Ie n'y demande rien, ie vous le cede tout.
 Rendez-moy seulement vne chose donnée 1815
 Par Hymen, par l'Amour, & par la Destinée:
 En vn mot donnez-moy ce que vous craignez tous,
 Et ie seray plus riche & plus content que vous.
 Rendez-moy Sophonisbe :

Scipion.

Allons nous-en, Lelie; 1820

Puis que nostre presence irrite la folie,
 Et que nous ne voyons fer ny poison sur luy,
 Laissons-le par la plainte adoucir son ennuy.

Ils rentrent.

[112] A C T E V.

SCENE VIII.

Plainte de Malsiniffe, sur le corps de Sophonisbe.

MIRACLE de beauté, Sophonisbe mon ame,
 Que ie n'ose appeller de ce doux nō de fāme, 1825
 Tant les chastes plaisirs d'Hymen & de Junon
 M'ont duré peu de temps pour te donner ce nom;
 Viue source autrefois d'Amour & d'Eloquence,
 Où la mort maintenant a logé le silence;

- 1830 Belle bouche, beaux yeux, de tant d'attraits pourueus,
 Pour mon contentement & trop & trop peu veus;
 Vous auez donc perdu ces puissantes merueilles,
 Qui desroboient les cœurs, & charmoient les oreilles?
 Clair Soleil, la terreur d'un iniuste Senat,
- 1835 Et dont l'Aigle Romain n'a pû souffrir l'esclat;
 [113] Doncques vostre lumiere a donné de l'ombrage?
 Donc vous estes couuert d'un eternel nuage,
 Et sans aucun Midy, la Mort & le Destin
 Confondent vostre soir avec vostre matin!
- 1840 Triste & superbe lict presque en mesme iournée,
 Tefmoin de mon veufuage & de mon Hymenée,
 Falloit-il que le Ciel à ma perte obstiné,
 M'ostât si tost le bien que tu m'auois donné?
 Felicité rauie aussi-tost que conntie;
- 1845 Sophonisbe, en vn mot, qu'estes-vous deuentie?
 Mais Dieux! que ma demande a bien peu de raison,
 Puisque ma propre main a fourny le poison,
 Qui fait qu'elle m'attend sur le riuage sombre,
 Ou mon fidelle Esprit va rejo[i]ndre son ombre;
- 1850 C'est là, cruel Senat, que tes superbes lois,
 Ne feront point trembler les miserables Rois.
 Vn poignard, malgré toy, trompant ta tyrannie,
 M'accorde le repos que ta rigueur me nie.
 Cependant en mourant, ô Peuple ambitieux!
- 1855 L'appelleray sur toy la cholere des Cieux.
 Puiffes-tu rencontrer, soit en paix, soit en guerre,
 Toute chose contraire, & sur mer, & sur terre.
 Que le Tage, & le Pô contre toy rebellez,
 Te reprennent les biens que tu leur as volez:
- 1860 [114] Que Mars faisant de Romme vne seconde Troye,
 Donne aux Cartaginois tes richesses en proye,
 Et que dans peu de temps le dernier des Romains
 En finisse la race avec ses propres mains:
 Mais consumer le temps en des plaintes friuoles,
- 1865 Et flater sa douleur avecque des paroles,
 C'est à ces lasches cœurs que l'espoir de guerir,
 Persuade plustost, que l'ardeur de mourir.

Meurs miserable Prince, & d'une main hardie,
Ferme l'acte sanglant de cette tragedie.

Il tire le poignard caché sous sa robe.

Sophonisbe en cecy t'a voulu preuenir; 1870

Et puisque tes efforts n'ont pû la retenir,
Donne toy pour le moins le plaisir de la suiure,
Et cesse de mourir en acheuant de viure.

Montre que les rigueurs du Romain sans pitié,
Peuent tout sur l'Amant, & rien sur l'amitié. 1875

Il se tuë.

F I N.

Anmerkungen.

Titelblatt. Im Original nach *DEDIEE* Komma.

S. 6, Z. 8 *vivants*] *vivanrs*.

29 i. O. nach *gris* Komma.

38 i. O. nach *trahir* Punkt, ebenso 45 nach *flambeau*.

39 i. O. nach *connoissance* Komma.

43 i. O. nach *empoisonnée* Komma.

97 i. O. nach *loin* Komma.

107 i. O. nach *veritable* Komma.

113 i. O. nach *toy* Komma.

162 i. O. nach *fruit* Komma.

164 i. O. nach *honorabile* Doppelpunkt.

168 *voſtre*]. Das *noſtre* des Os gäbe keinen Sinn. Die späteren Ausgaben haben auch *voſtre*.

174 i. O. nach *legereté* Komma.

199 *pour*] *pous*.

200 i. O. nach *hayne* Komma. Ebenso 352 nach *endurer*, 418 nach *apprendre*, 490 nach *trop*, 602 nach *inclination*, 883 nach *darés*, 1009 nach *penſées*, 1049 nach *bon-heur*, 1355 nach *consentir*, 1565 nach *loix*, 1607 nach *rumine*.

209 Dass der Dichter hier von Papier spricht, darf nicht auffallen; *papier* hat hier die Bedeutung Schriftstück.

253 i. O. nach *attaché* Strichpunkt.

257 Statt *Eſilque* haben die späteren Ausgaben *Eunuque*. Ver-

lesung *Estique* für *Eunuque* ist leicht denkbar, aber auch das Umgekehrte.

259 *passée*] *passée*.

S. 21 Z. 6 v o. und S. 22 Z. 349 a *Corisbé*] *Corisbe*.

290 i. O. nach *trompé* Komma.

292 i. O. nach *insensée* Komma.

393 i. O. nach *retraite* Komma.

400 Oh] ou.

425 i. O. nach *lieux* Komma.

450 i. O. nach *Dieux* Komma.

477 i. O. nach *amanture* Punkt.

501 i. O. nach *vertu* Komma.

529 i. O. nach *rangs* Punkt.

532 Komma nach *mourir* fehlt i. O.

586 *employe* dreisilbig.

594 i. O. nach *désespéré* Komma.

617 i. O. nach *victoire* Komma.

620 *auteur*] *antheur*.

624 Komma nach *bon-heur* fehlt i. O.

625 i. O. nach *prosperes* Komma.

647 i. O. nach *amié* Komma.

Nach 680 steht i. O. vor Schluss der Scene unten am Ende der Seite:

Sophonisbe entre.

Phénice encore en coup, tandis qu'il m'est loisible,

Que s'applique à mes maux en remède infallible,

also der Anfang der folgenden Scene. Natürlich ein Druckfehler.

683 *que ie propose*. So auch die Ausgaben von 1705 und 1737 im Theatre françois. Vielleicht besser mit der Ausgabe in den Chefs-d'œuvre dramatiques (Paris 1773) *qu'on me propose*.

691 im O. nach *esuite* Komma.

692 a. 713 a *Phénice*] *Philip*.

745 i. O. nach *parer* Komma.

781 *nouveaux*] *nouveav*.

827 i. O. nach *merveilles* Komma.

851 i. O. nach *humain* Komma.

855 i. O. nach *Tibre* Komma.

874 i. O. nach *Vainqueur* Komma.

930 i. O. nach *condition* Komma.

960 Punkt nach *taise* fehlt i. O.

998 *encor*] *encor*.

1067 i. O. nach *cedre* Komma.

1073 i. O. nach *fossez* Punkt.

1076 i. O. nach *mal-heureux* Punkt.

1090 i. O. nach *ensuite* Punkt.

1121 i. O. nach *austere* Komma.

- 1220 i. O. nach *moy* Komma.
 1222 i. O. nach *liez* Komma.
 1225 *condamne*] *cadamne*.
 1252 i. O. nach *signalez* Komma.
 1258 i. O. nach *espee* Komma.
 1284 *ell'*] *ell*.
 1292 i. O. nach *presens* Komma.
 1314 i. O. nach *nie* Komma.
 1319 *mortelle*] *mottolle*.
 1328 *vi*] *vid*.
 1345 i. O. nach *s'emporter* Punkt.
 1356 i. O. nach *transporte* Komma.
 1367 i. O. nach *monstre* Komma.
 1394 i. O. nach *aduantage* Komma.
 1396 i. O. nach *Scipion* Komma.
 1407 i. O. *Hymenée* Komma.
 1421 i. O. nach *Roy* Punkt.
 1432 i. O. nach *armes* Strichpunkt.
 1448 i. O. kein Interpunktionszeichen nach *terre*.
 1463 i. O. nach *public* Komma.
 1472 i. O. nach *consumées* Komma.
 1502 i. O. nach *diminuer* Komma.
 1507 i. O. nach *desreglée* Punkt.
 1517 i. O. nach *rendiez* Komma.
 1533 i. O. nach *demande* Komma.
 1549 i. O. nach *s'allie* Punkt.
 1583 i. O. nach *obstinée* Komma.
 1600 i. O. nach *pouvoir* Punkt.
 1651 i. O. nach *vie* Komma.
 1646 *ennemis*] *ennemii*.
 1660 i. O. nach *reste* Punkt.
 1678 und 1680 i. O. nach *Parque* und *ennemis* Komma.
 1719 i. O. nach *beauuoup* Komma.
 1731 i. O. nach *estat* Komma.
 1733 *dignes*] *digna*.
 1759 i. O. nach *confurer* Komma.
 1761 i. O. nach *pa'sse* Doppelpunkt.
 1778 *enâroit*] *enâroit*.
 1801 i. O. nach *oruauté* Punkt.
 1841 i. O. nach *Hymenée* Fragezeichen.
 1867 i. O. nach *mourir* Komma.
 1868 i. O. nach *hardie* Punkt.
-

Pierer'sche Hofbuchdruckerei. Stephan Geibel & Co. in Altenburg.

auch an die vielen Freunde der französischen Literatur und an die Liebhaber literarischer Seltenheiten. Die Verlagshandlung wird den Zweck des Unternehmens und dessen weiteste Verbreitung durch möglichst billigen Preis zu fördern suchen.

Jährlich erscheinen einige Bändchen. Jedes Bändchen ist einzeln käuflich.

Erschienen:

1. **De Villiers, Le Festin de Pierre ou le fils criminel.** Neue Ausgabe von W. Knörich. Geh. M. 1.20.
2. **Armand de Bourbon, Prince de Conti, Traité de la comedie et des spectacles.** Neue Ausgabe von Karl Vollmöller. Geh. M. 1.60.
- 3.—6. **Robert Garnier, Les tragedies.** Treuer Abdruck der ersten Gesamtausgabe (Paris 1585). Mit den Varianten aller vorhergehenden Ausgaben und einem Glossar herausgegeben von Wendelin Foerster.
 - I. Band: Porcie, Cornелиe, M. Antoine. Geh. M. 3.60.
 - II. Band: Hippolyte, La Troade. Geh. M. 2.80.
 - III. Band: Antigone, Les Jvives. Geh. M. 2.80.
 - IV. (Schluss-)Band: Bradamante. Glossar. Geh. M. 2.60.
7. **Louis Meigret, Le tretté de la grammere françoëze.** Nach der einzigen Pariser Ausgabe (1550) neu herausgegeben von Wendelin Foerster. Geh. M. 3.80.
8. **Jean de Mairet, Sophonisbe,** mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von Karl Vollmöller. Geh. M. 2.—.

Zunächst soll sich anschliessen:

- J. A. de Baïffs Metrische Bearbeitung der Psalmen,** mit einer Einleitung zum erstenmal herausgegeben von Dr. Ernst Joh. Groth.

Später werden folgen:

Jean de Mairet, Die übrigen Werke.

Jean de Rotrou, Ausgewählte Dramen.

Grammaire de P. de la Ramee, lecteur du Roy, en l'Université de Paris (1572).

Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagoge (1531).

u. s. w. u. s. w.

12. 2. 5
428

Aus dem Verlag von **Gebr. Henninger in Heilbronn:**

Altfranzösisches Uebungsbuch zum Gebrauch bei Vorlesungen und Seminarübungen herausgegeben von W. Foerster und E. Koschwitz.

Erster Theil: **Die ältesten Sprachdenkmäler.** Mit einem Facsimile. geh. M. 3.—

Erstes Zusatzheft: **Rolandmaterialien.** Zusammengestellt von W. Foerster. geh. M. 3.—

Les plus anciens monuments de la langue française publiés pour les cours universitaires par Eduard Koschwitz. Quatrième édition enrichie et augmentée. Avec un facsimile. geh. M. 1.—

Rätoromanische Grammatik von Th. Gartner. (Sammlung roman. Grammatiken.) geh. M. 5.— geb. in Halbfrzbd. M. 6.50.

Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsätzen von Emil Seelmann. geh. M. 8.—

Gedanken und Bemerkungen über das Studium der neueren Sprachen auf den deutschen Hochschulen. Von Gustav Körting. geh. M. 1.40.

Encyklopädie und Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des Französischen und Italienischen. Von Gustav Körting.

Erster Theil. Erstes Buch: **Erörterung der Vorbegriffe.**
Zweites Buch: **Einleitung in das Studium der romanischen Philologie.** geh. M. 4.—

Zweiter Theil: **Die Encyklopädie der romanischen Gesamtphilologie.** geh. M. 7.—

Dritter Theil: **Die Encyklopädie der romanischen Einzelphilologien.** geh. M. 10.—

Ergänzungsheft: **Indices über die drei Theile und Nachträge zur Litteratur.** Zusammengestellt von Cand. phil. Bernkopf. (Unter der Presse.)

Neuphilologische Essays von Gustav Körting. geh. M. 4.—

Elemente der Phonetik und Orthoepie des Deutschen, Englischen und Französischen mit Rücksicht auf die Bedürfnisse der Lehrpraxis von Wilh. Vietor. Zweite verbesserte Auflage.

geh. M. 4.80. geb. in Halbfranzband M. 6.30.

La Fontaine's Fabeln. Mit Einleitung u. deutschem Commentar von Prof. Dr. A. Laun. Zwei Theile in 1 Bande. geh. M. 6.—

Molière's Leben und Werke vom Standpunkte der heutigen Forschung von R. Mahrenholtz. (Franz. Studien II.) geh. M. 12.—

Molière. Einführung in das Leben und die Werke des Dichters von Richard Mahrenholtz. Kleinere Ausgabe von des Verfassers: „Molière's Leben und Werke“. geh. M. 4.—
In elegantem Leinwandband mit rothem Schnitt M. 5.—

Herder's Cid, die französische und die spanische Quelle zusammengestellt von A. S. Vögelin. geh. M. 8.—

MR 25 194

